

43045

T 2.047.958
18.1.204

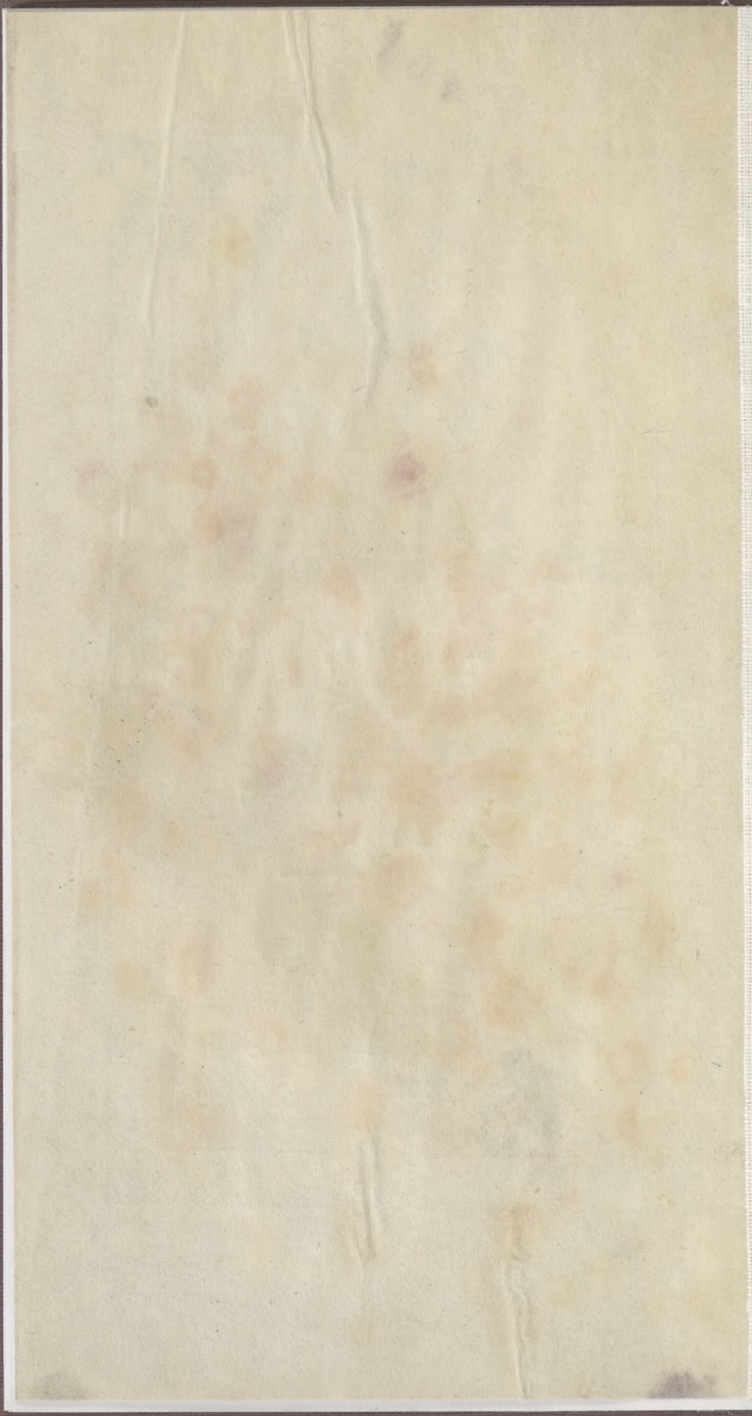
NOUVEAU
GUIDE
DES
ÉTRANGERS
à Nice.

SECONDE ÉDITION

Par A. Risso.

NICE
SOCIÉTÉ TYPOGRAPHIQUE

1844.



NOUVEAU GUIDE
DU VOYAGEUR DANS NICE
ET
NOTICES
SUR L'HISTOIRE CIVILE ET NATURELLE
DE CETTE VILLE

Par A. Risso.

2.^{de} ÉDITION REVUE ET AUGMENTÉE.



NICE

De la Société Typographique.

Avec Permission

1844.

43045

NOUVEAU GUIDE
DE VOYAGEUR DANS L'EST
DE LA FRANCE

PAR M. HENRI GUYOT, MAÎTRE DE CONFÉRENCES
À LA FACULTÉ DES SCIENCES DE LYON



I 2.047.998



Biblioteka Narodowa
Warszawa



30001005133873

13062

Nicéadi

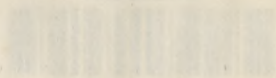
*Cette courte Notice sur Nicé
suffira-t-elle pour vous donner l'idée
d'un Pays, dont les magnifiques
productions s'harmonisent si bien
avec tout ce qui les entoure.*

L'Auteur.

1

1811

Cette copie est de la
main de l'auteur pour son usage
personnel et ne doit pas être
reproduite sans son autorisation.



0000000000000

1811

NOUVEAU GUIDE

DU VOYAGEUR

DANS LES ALPES MARITIMES

ET

NOTICES

SUR L'HISTOIRE CIVILE, ET NATURELLE

DE LA VILLE DE NICE.

ASPECT DES ALPES MARITIMES.

Des bords du Var, en sortant des frontières de France, on voit au nord se confondre avec les nuages un sommet fort élevé couvert presque toujours de glaçons et de neiges, c'est le Montbego (*Mons Ego*); à sa droite s'élève le Monnier (*Mons Niger*), de la cime du quel on distingue les Bouches-du-Rhône; à sa gauche s'élance le pic de Vellega (*Vel Ego*) d'où l'on aperçoit le promontoire de Porto-Venere, derrière lequel coule la rivière de la Magre; le groupe des élévations, qui s'étend vers le sud, forme les Alpes Maritimes, lesquelles après une infinité de divisions, d'ébranchements, de bifurcations courent en divergeant, et, en s'abaissant graduellement, baigner leurs pieds dans la Méditerranée.

Plusieurs mers et divers soulèvements fondèrent, et relevèrent ces Alpes, comme les dislocations et les courants creusèrent les vallées, et ravinèrent les vallons. La composition géologique de ces hauteurs est un noyau de roches granitoïdes, poussées à travers des roches feuilletées, où vinrent se mouler les terrains secondaires, sur lesquels se déposa la formation tertiaire, le tout inondé par les eaux diluviennes, qui laissèrent des traces de leur passage par de dépôts d'alluvions.

Cet ensemble vu de la haute mer n'offre qu'un horizon imposant de sommités de montagnes nues et arides, dont la direction sinueuse des vallées et des ravins se dessinent sur leurs flancs tourmentés, et frappent l'esprit de tout observateur, qui contemple de loin ces immenses ruines : quelques arbres de pins et d'oxicèdres nés isolément sur ces élévations stériles semblent limiter cet espace, qu'on ne croirait pas habité par des êtres vivants; ces enfants des siècles paraissent seuls vivifier cette triste contrée, animer seuls de leur verdure ce morne rivage, si différent en réalité de sa trompeuse apparence, et sous ce rapport véritable image des contrastes, qu'on remarque trop souvent au moral de l'espèce humaine.

CHAPITRE PREMIER.

NOTICES SUR L'HISTOIRE CIVILE. (1)

L'origine des premiers peuples qui habitèrent ces hauteurs se perd dans la nuit des siècles. Toutefois des faits géologiques, observés récemment sur ces parages, tendraient à prouver qu'antérieurement au déluge, le pied de l'homme avait foulé le sol qui s'étend au pied des Alpes Maritimes. En effet on a retrouvé là les restes de la vieille industrie (2) humaine enfouis dans la terre, mêlés à des productions marines de la création actuelle, et qui étaient enveloppés dans des monceaux de sable, de galets, de marne calcaire, que les vagues diluviennes déposèrent à la base des collines qui font face à la mer.

Platon a laissé une esquisse de la déchéance de l'espèce humaine, après que les eaux diluviennes se furent retirées; si cette appréciation n'est point positivement applicable aux habitants du revers méridional des Alpes et des Apennins, du moins elle ne lui est point étrangère. Réduits à une vie précaire et misérable, la force et l'intelligence leur manquant, ils n'osèrent se ressaisir de leur ancien domaine, que les eaux Noétiques avaient abandonné lors de leur retraite; il fallut toutes les exhortations, tous les renseignements, toutes les sollicitations de Janus, dit-on, pour les ramener peu à peu à la dignité d'hommes, car, ce soi-disant immortel sortait certainement des contrées civilisées, puisqu'il apporta avec lui

un culte , qu'il créa de divinités et institua des fêtes en leur honneur (5).

Les antiques traditions de l'histoire prouvent que les premières sociétés humaines occupaient les sommets des grandes chaînes alpines , et cette prédilection est d'autant plus croyable , qu'elle est conforme à la nature des circonstances terrestres. Dans la suite du tems les aborigènes quittèrent ces hauteurs , s'approchèrent de la mer , dont le saisissant spectacle dut lui causer autant d'admiration que de crainte , mais les générations s'accoutumèrent peu à peu à la vue de ce grand élément , d'autant plus qu'elles trouvèrent sur son bord un climat moins rigoureux , des terrains plus féconds , des eaux moins rapides , et enfin des ressources plus certaines pour subvenir à tous leurs besoins.

Quoiqu'il n'existe aucune tradition authentique sur les premiers habitants des Alpes Maritimes , il paraît probable que leur origine est la même que celle des Ombrons (4) , peuples Anotholones , qui s'étendaient depuis l'Helvétie jusqu'aux Alpes Maritimes ; il est probable encore que ces Alpicoles n'étaient que des Celto-Gaulois (5) , qui descendirent de ces hauteurs sur les bords de la mer , s'étendirent les uns du côté des Apennins jusqu'à la Magre , d'où sont dérivés les Liguriens proprement dits ; les autres s'avancèrent du côté de la Provence jusqu'au Rhône , d'où sont issus les Celto-Ligiens ou Saliens (6) ; enfin ceux qui restèrent dans les Alpes Maritimes entre le Var , la Roia et la mer (7) ont été connus dans la suite sous le nom de Montani (8) , de Capillati (9) ,

de Ligures Criniti , de Vediantii (10), d'Intemeli (11), noms qu'ils ont conservé jusqu'à nos jours.

Ces anciens habitans furent long-tems confédérés avec les Ossibiens , les Ingaunéens, les Déceates , et autres peuples de ces grands versants des montagnes , pour conserver leur indépendance et leur liberté ; malgré cela plusieurs Ecrivains ont été d'avis , que ce fût Ligur fils de Phaëton , qui vint coloniser ce pays avant l'arrivée d'Hercule , depuis le Tibre jusqu'à Nice , ce qui fit dire à Caton : *Ex attica solvens cum Liguro filio multis ætatibus et sæculis ante Æno-trium arcadem colonias adjecit italico littori ab ostiis tyberinis usque ad Nicæam Massiliensium* , et à Cajus Sempronius : *Ligures dicti sunt a Ligure Phaetontis filio, qui omnium primum multis sæculis ante Græcos ex attica colonias in Italia transportavit adjecitque atque miscuit antiquissimis Italiæ populis, ab ostiis tyberinis usque ad Nicæam.*

Diodore de Sicile représente les Metholones des Alpes Maritimes placés entre les Liguriens, qui s'étendaient depuis la Roia jusqu'à l'Arno , et les Saliens qui peuplaient la Provence depuis le Var jusqu'au Rhône. Accablés de misère , réduits par l'âpreté du pays , qui alors ne produisait ni vin ni bled , à ne se nourrir que d'animaux sauvages , et de quelques végétaux, n'ayant pour s'abriter que des chétives cabanes , et le plus grand nombre que des cavernes et des creux de rochers , ils menaient une vie rude et dure qui les rendait robustes , agiles et propres aux travaux les plus pénibles.

Saluste avance (12) que les naturels de ce pays furent les premiers échelons de la civilisation humaine : ils étaient simples et d'une grande frugalité ; le gland du chêne, l'hypocastane et autres végétaux leur servaient d'aliments ; les autres des rochers formaient leur habitation, ce qui porta cet Auteur à dire : *Genus hominum agreste, sine legibus, sine imperio, liberum atque solutum.*

Avant l'invasion de ces montagnes ces Alpicoles étaient divisés en petits groupes, placés d'après la constitution physique du sol, et se gouvernaient démocratiquement sans aucune règle ni loi (13), dans la suite des tems ils se réunirent en petites tribus sur le sommet des montagnes, qu'ils fortifièrent avec des grands et énormes blocs de pierres disposées sur plans horizontaux sans aucune espèce de ciment, laissant une ou deux ouvertures dans les endroits les plus périlleux : on voit encore de ces ruines sur les crêtes d'Agel, de Mont-Chauve etc. Ces espèces d'aires fortifiées, auxquelles les anciens donnaient le nom d'*Opus Reticulatum*, grossièrement construites, entourées de murs, sont assez semblables à ces enceintes militaires étrusques de Volterra et aux murailles cyclopéennes de la Sicile, qui servaient aussi, aux habitants de ce pays, pour se défendre en cas de guerre. Ils avaient également des lieux de réunion ou résidence de leurs chefs et des marchés dits *marquats*, dans lesquels ils s'assemblaient à certaines époques de l'année pour échanger leurs denrées et leurs bétails, productions de leurs montagnes.

Les rapports continuels, que les Védiantiens avaient avec les Étrusques, durent les porter à s'appliquer de bonne heure aux arts d'imitation, à faire des vases, à fabriquer des briques, dont les nombreux débris se trouvent encore de nos jours dans les fouilles que l'on a opérées aux lieux où ils avaient établi leur demeure.

Cette race primitive ne nous a laissé que des restes d'armes qui sont des pointes de flèches en laiton, qu'on découvre de tems à autre sur ces montagnes. Les javelots que construisaient ces peuples étaient en bois de houx, et empoisonnés avec le suc laiteux du caprifiguier, ce qui rendait leurs blessures mortelles (14) : ces armes ont été broyées par le tems. On trouve aussi des hausse-cols en ophyolite, des haches en pierres siliceuses, et de tombeaux (*Tumuli*) formés par onze grandes briques sépulcrales mises bout à bout aux deux côtés, accompagnées d'autres semblables inclinées en forme de toit angulaire, de manière qu'un côté excédait l'autre pour empêcher l'eau de pénétrer en dedans, et deux briques l'une à la tête, l'autre aux pieds achevaient de former ces mausolées, dont l'intérieur ne renfermait que des squelettes, sans médailles, sans lacrymatoires, sans inscriptions, sans indication quelconque qui fit connaître ces sectes particulières qui affectent de faire leurs inhumations sur quelques points de l'horizon (15). Quelques-uns de ces tombeaux ne renferment que des ossements sans tête, ni crâne, ce qui donne lieu de croire, d'après Strabon, Diodore de Sicile et Tite Live, que les squelettes qui y sont contenus

sont ceux des chefs d'ennemis ou autres grands personnages tués dans la guerre ; squelettes qu'on décollait et qu'on renfermait dans de petits cercueils avec des plantes aromatiques. Dans certains jours de l'année on les montrait avec orgueil à ses amis ; cet usage n'était à vrai dire que la preuve irrécusable de l'ancienne origine de leurs coutumes barbares et de leur cruauté. On serait également fondé à croire qu'un sentiment de tendresse et de respect pour leurs aïeux les portait à en garder la portion la plus éminente, comme le pratiquaient les Égyptiens, qui renfermaient les momies de leurs parents les plus chers dans une salle, dans laquelle on allait pleurer et méditer à certaines époques de l'année (16).

La chasse, la pêche, une lueur d'industrie, la culture de quelques bas fonds des endroits les moins sauvages partageaient leurs tems et les rendaient propres à résister à tous ceux, qui auraient voulu leur imposer un joug quelconque, et, cela, malgré les assertions de Justin, qui avance que chacune des peuplades obéissait à un Roi, qui se remettait d'une partie de l'administration sur des employés qui gouvernaient ces différentes tribus éparpillées sur ces montagnes (17). Si l'on en croit quelques Écrivains, ces habitants, ainsi que ceux des hauteurs dont les eaux vont se jeter dans la méditerranée, vécurent libres, indépendants, dans cet état de civilisation naissante dont la vie sédentaire de pasteurs, de pêcheurs, d'agriculteurs et d'industriels avait jeté les premières semences ; en effet, dans le berceau de l'industrie humaine on façonna l'argile

si commune sur tous les contours méditerranéens : l'emploi de cette substance remonte comme on sait aux premiers âges des sociétés. (18) La religion païenne nous dit que le nom de Prométhée signifie un potier , parce que l'homme de toute ancienneté se servait de l'argile pour faire toutes sortes d'ouvrages ; enfin on voit presque par tout , que les antiques productions industrielles des peuplades de nos bords furent des matières argileuses , et que ces mêmes peuplades en construisaient leurs ustensiles , leurs habitations , leurs *tumuli* , dont on trouve encore des restes dans plusieurs endroits de ces montagnes.

L'origine de ces habitants remonte par conséquent à une haute antiquité : les bords méridionaux de ces gigantesques masses jouirent , dès les tems les plus reculés , d'une si grande renommée , que les Grecs (19) , toujours si gracieux et si profonds dans leur brillantes et mystiques fictions , font aborder Hercule aux pieds des Alpes Maritimes soumettant , dit la Fable Païenne , ces contrées inhospitalières jusqu'alors inabordables ; c'est ainsi qu'avant de se rendre en Espagne ce héros aurait ouvert une voie sûre au commerce au milieu de ces forêts encore vierges , et aurait donné son nom au port où il débarqua , connu depuis cette époque sous celui de *Portus Herculis Monæci* (20). D'autres croient que ce fut au retour de ses glorieuses conquêtes de l'Occitanie sur le Roi Gerion , qu'il franchit les Alpes Maritimes , en dispersa les habitans , qui voulaient s'opposer à son passage et sut mettre à profit par sa victoire les vues ultérieures d'utilité

dé son expédition , dont on aperçut les résultats dans la suite aux premiers rayons civilisateurs de l'histoire de ces peuples.

Cette tradition du passage d'Hercule à travers les Alpes Maritimes nous est transmise par plusieurs Écrivains (21) qui indiquent le sol Ligurien , qui se rapproche de l'Italie, comme l'endroit où ce conquérant livra bataille et opéra de si grands prodiges , que les montagnes qui le couvrent depuis la Roia jusqu'à Nice conservent le nom de *Montes Herculi* (22) ; d'autres auteurs prétendent , que ce fut aux environs d'Arles , que ce grand guerrier se signala d'une manière si glorieuse et cela d'après la quantité de galets dont sont couverts les environs du Rhône, comme si les Alpes Maritimes ne renfermaient également de ces lits de pierre roulée (23), quoiqu'il en soit de ces conjectures les traditions s'accordent à dire que le vainqueur enseigna aux vaincus l'art de la pêche (24).

Cet Hercule est-il celui d'Osiris, qui avait aidé ce Prince à rassembler les humains encore incivilisés après le grand cataclysme (25) ; est-ce l'Ogmi des Gaulois , qui avait préparé les voies à l'émigration en ranimant par son éloquence le courage abattu des hommes après l'affreuse catastrophe du globe (26) ; ou bien est-ce l'Hercule mis à la tête des douze grands Demi-Dieux mortels , fondateur de ces premiers âges ? L'identité du nom aurait-elle porté les auteurs à confondre d'abord , à rapprocher ensuite , les tems des premières expéditions des Gaulois ou des Grecs, dans ces parages (27) ?

Bien avant le siège de Troie les habitants du revers méridional des montagnes de la Provence, des Alpes Maritimes et des Apennins Liguriens, divisés en plusieurs peuplades par la nature coupée du sol, les chaînes des montagnes, les rivières et les forêts (28), étaient déjà connus dans la Grèce, et l'on voit leur histoire se rattacher aux plus anciennes traditions de cette nation, puisque Strabon dans quelques vers qu'il nous a conservé d'une tragédie d'Eschile (29), le poète fait dire par Promothée à Hercule « Vous » arriverez chez le peuple intrépide des Liguriens, là, malgré votre valeur, je suis sûr que » vous serez fort embarrassé pour vous défendre, » car l'arrêt du destin veut, que vos flèches y » soient tout-à-fait épuisées, et que vous n'y trou- » viez pas même une pierre, le terrain par sa » nature n'en fournit point; mais Jupiter vous » voyant sans ressources sera touché de votre » situation, il couvrira le ciel de nuages et fera » tomber une grêle de pierres roulées, avec » lesquelles vous viendrez aisément à bout de » repousser l'armée Ligurienne (30). » Ainsi donc les Liguriens formèrent une nation aussi redoutable qu'intrépide, puisqu'elle osa résister au conquérant terrible, qui avait soumis la plus grande partie du littoral de la Méditerranée.

Quelques Auteurs et Gioffredi principalement ont prétendu qu'il existait dans les Alpes Maritimes deux ports, l'un *Portu Herculi*, qui est la rade de Villefranche; l'autre *Portu Monæci*, qui est le Sinus de Monaco; les raisons qu'on allégué à l'appui de cette opinion sont trop fai-

bles pour détruire le témoignage de Strabon, qui s'exprime ainsi : *Monæci portus statio quadam est non magnarum, non multarum capax navium.* L'opinion de ces auteurs ne peut en aucune manière convenir à la rade de Villefranche, capable de contenir une très grande flotte ; si l'on ajoute à cette considération la distance que ce même Géographe indique depuis Antibes jusqu'à Monaco, et l'itinéraire maritime d'Antonin qui ne fait mention que d'un seul port, sous le nom de *Portus Herculi Monæci*, il ne restera plus aucun doute sur cette question.

Les aborigènes de ces contrées privés de toute aisance, accoutumés à surmonter toutes sortes d'obstacles pour vaincre la nature âpre et sauvage de ces montagnes, avaient un physique robuste, un caractère intrépide, un développement de force et de courage, qui n'étaient que la conséquence de la vie dure et pénible qu'ils menaient, et qui leur donnait ainsi une facilité de se défendre et de n'être pas subjugués, ce qui fit dire à Justin *Gens aspera, audax, bellicosa quæ prima post Herculem Alpium invicta juga et frigore intractabilia loca trachendit* (51).

Ce fut sans doute entre le période du dix-neuvième au seizième siècle avant l'Ère vulgaire, que les Védiantiens aborigènes de cette contrée vinrent jeter au bas de la première colline de la plus haute montagne du golfe de Nice, dont le sommet avait jadis servi d'asile et de retraite à leurs ancêtres, les premiers fondements de la ville de Cemenelion (52), de Cemen-ilion (53), de Cemenelion (54), de Cemenelensium, de

Cemela dont on voit encore les ruines sur cette colline, qui a depuis lors toujours porté le nom de Cimiez et distante de la ville de Nice d'environ trois quarts d'heure.

Si les documents nous manquent pour établir d'une manière certaine la fondation de cette ville, rien n'est plus hasardé, que de croire comme certains auteurs l'ont avancé, qu'elle fut bâtie par ces Pélasges, qui les premiers introduisirent la civilisation sur les bords de la méditerranée boréale, où bien par les Troyens, et cela d'après quelques médailles, monnaies, et autres objets d'antiquité, trouvés dans les fouilles faites dans cette ancienne capitale des Alpes Maritimes.

La certitude historique ne commence qu'aux premières peuplades qui habitèrent ces contrées avant toute apparition des Pésages, des Romains, des Phocéens; les Védiantiens, peuple compris sous la domination générale de Saliens, qui occupaient à cette époque les collines et montagnes qui sont entre le Paglion et le Var, appelées *Montes Cemenei*, formèrent un corps de nations, se lièrent d'amitié et se confédérèrent ensuite avec leurs voisins les Ossibiens, les Ingaunéens, les Deceates, les Intémeliens, et autres peuplades de ce grand revers des montagnes pour ne faire qu'une famille, pouvoir se soustraire à toute oppression, et conserver leur indépendance et leur liberté, ainsi qu'on le démontrera à la suite de ces documens historiques.

Ce furent ces Aborigènes changés par la civilisation, qui remplacèrent dans ce bassin le smilax par la vigne, le troene par l'olivier, les



graminées sauvages par les céréales, qui les premiers cultivèrent dans cette contrée, les châtaigniers, les figuiers, les pruniers, les cerisiers, les pommiers francs etc. qu'ils tirèrent des forêts pour en améliorer les fruits, les avoir plus à portée de leur habitation. A mesure que la population de la ville de Cimiez augmentait, que la culture des champs s'étendait et que l'association devenait plus nombreuse, on vit s'élever divers villages autour de la cité, qui se formèrent de tous côtés comme de rayons convergents vers un même centre; les ruines d'Olivula, de Revel, de Ville-Vieille, de Reveston, de Faliconet, de las Pagans etc. en sont des preuves incontestables.

On n'a aucune notion sur le genre de gouvernement et sur l'administration adoptés par ces peuplades, mais tout porte à croire, que le pacte social qui les unissait, était basé sur la justice, et la primitive équité. D'anciennes inscriptions font connaître que dans leurs funérailles ces habitants avaient conservé des cérémonies superstitieuses envers leurs morts, ils les couronnaient, répandaient des roses autour de leur corps, faisaient des sacrifices, des invitations, des libations, des distributions de pain, de vin et d'huile. Des inscriptions lapidaires ont été trouvées dans ses environs. Sur une d'elles, qui était exposée selon Géoffredi à l'entrée de la porte de l'Église Cathédrale du Château de Nice, on lisait :



P. PETREIO P. F. A. QUADRATO ET P.
 EVARISTO LAIS MATER STATUAM POSUIT
 OB CUIUS DEDICAT COLINGENT EPULUM EX
 MORE EX IPSIUS H. S. XII UT QUODAM
 INFERET DIE NATAL. QUADR. V ID
 APRIL. QUA RELIQUIÆ EJUS CONDITÆ SUNT.
 SACRIFICIUM FACEBUNT AN FARE ET LIBO
 ET IN TEMPLO EX MORE OPULARENTUR
 ET ROSAS SUO TEMPORE DEDUCERENT
 ET STATUAM DECERNERENT ET
 CORONARUM QUOD SE FACTUROS
 RECUPERUNT.

Ce qui nous fait croire que non seulement les indigènes de cette contrée avaient le dogme de l'immortalité de l'âme et de la résurrection du corps, mais qu'ils consumaient des sacrifices pour le repos de leur défunts et pour protéger leurs âmes auprès des Dieux infernaux.

Sur la seconde inscription sortie des ruines de Cimiez en 1658, on voyait ce qui suit sur la partie qui n'avait point été effacée :

..... TRI PISSIMA POSUIT OB CUIUS
 DEDICATIONEM DECURIONIBUS ET VIR
 AUGUS VI EVARISTO T N CLA LIB STORIU
 LAS XII DIVISIT MEM. COLLEGIIS XI. . .
 ET RECUMTIBUS PANEM ET VINUM
 PRÆBUIT ET OLEUM POPULOS VIRIS AC
 MULIERIBUS PROMISCE DEDIT
 L. D. D. D.

Quelle que soit l'opinion des savants qui ont voulu soulever le voile si épais par des tems si reculés, on ne peut s'empêcher de croire que trois causes ont concouru à changer la face de ces contrées: la première fut la fréquence des rapports de ces peuplades avec les Phéniciens, les Carthaginois, les Étrusques, qui venaient aborder sur ces parages pour opérer des échanges avec les produits naturels et industriels des ab-

origènes (35) ; la seconde est l'établissement des Phocéens sur le littoral de cette partie de la Méditerranée boréale ; la troisième l'invasion par les Gaulois , les Sennones , les Saluviens des Alpes Maritimes et des Apennins Liguriens : si à ces trois causes l'on ajoute les liaisons commerciales que la Nation Ligurienne avait contractées avec plusieurs peuplades de l'Orient avant toute fondation des villes maritimes sur cette côte , on verra que les relations d'intérêts réunies à la présence des ennemis finirent par développer dans ces contrées les premiers germes de la civilisation.

Dans l'esquisse rapide que l'on vient de tracer sur la première époque semi-historique de cette contrée , on a tâché de planter quelques jalons à l'aide de quelques faibles indices échappés aux anciens , ce que personne n'avait jusqu'ici osé entreprendre. Comment donc , à travers toutes les traditions et les fables qui enveloppent ces tems reculés , et n'ayant en notre possession ni documens ni faits authentiques , pourrions-nous établir quelque chose de positif sur cette première époque ? Ainsi , passant sous silence également la domination Romaine , qui forme , à elle seule , les plus belles pages de l'histoire des Alpes Maritimes , nous allons arriver à celle de l'émigration des Phocéens qui abandonnèrent l'Asie six-cents ans avant l'ère vulgaire , pour fuir les persécutions des Perses et vinrent s'établir sur les bords de la Méditerranée , où ils jetèrent les fondemens de plusieurs villes qu'ils enrichirent et accrurent par leur savoir et leur commerce.

Ce fut sous le règne de Tarquin l'ancien qu'eut lieu cette émigration ; mais quelques siècles s'étaient à peine écoulés après la fondation de Marseille par les Phocéens , que ces émigrés exécutèrent le projet qu'ils avaient conçu de former des établissemens autour de leur métropole depuis les *Alpes Summæ* jusqu'en Espagne.

L'état florissant de Marseille inspira bientôt des craintes aux habitants des Alpes Maritimes , qui étaient les Védiantiens et les Intéméliens , et dont la passion dominante était la liberté. Ces peuples unis à quelques autres peuplades Liguriennes , dont l'indépendance était également menacée , prirent les armes pour combattre les Marseillais , voisins déjà dangereux par leur activité , leur habileté dans les arts , et leurs hauts faits. Les côtes de la mer qui n'étaient alors que de vastes baies solitaires visitées de tems à autre par les pasteurs , les agriculteurs et les pêcheurs des Alpes Maritimes , que la pâture des troupeaux , la chasse ou la pêche attiraient sur le littoral , devinrent le théâtre de longues guerres dont les détails ne sont point parvenus (36) jusqu'à nous ; mais dans lesquelles les Marseillais furent souvent battus et finirent enfin par forcer les naturels à se réfugier sur les collines , et montagnes intérieures , le seul refuge qui leur restait. Guidés par l'esprit de commerce et de colonisation ils fondèrent *Nicè Nica Nicea Nicia Nissa* (37) à laquelle on donna ce nom pour perpétuer le souvenir de la victoire qu'ils avaient obtenue sur les aborigènes (38).

N I C E.

La ville de Nice, placée dans son origine sur le plateau d'une colline isolée près des bords de la mer, ne fut d'abord qu'un assemblage mesquin de quelques cabanes fortifiées ; bâtie successivement jusqu'au bas du versant ouest de cette colline, elle présente aujourd'hui la forme d'un triangle dont le plus beau côté fait face au sud ; les deux autres plus longs se terminent en pointe vers la partie septentrionale. Cette ville tient presque le milieu entre Gènes et Marseille, Turin et la Corse, et se trouve dans une des positions les plus avantageuses des bords septentrionaux méditerranéens.

Nice, dès sa fondation, resta sous le patronage de Marseille, ainsi que les autres colonies qu'elle établit le long de la côte jusqu'en Espagne. Cette ville était régie dans ces tems par un Gouverneur qui réunissait la puissance administrative, judiciaire, financière et militaire : on peut en juger par l'inscription suivante :

C. MEMMIUS MACRINUS
 QUINTUM VIR MASSIL PRAEFECTUS
 AGONOTHETA (39) EPISCOPUS (40) NICAENSIUM.

Cette manière de gouverner les colonies, bien différente de celle des Grecs d'Europe, était absolument analogue aux mœurs des Grecs de

l'Asie Mineure dont la constitution oligarchique (41) fut transportée dans les pays Marseillais soumis à leur domination. Vers cette époque la noblesse était toute entière en la personne des chefs militaires et l'on nommait *Milites* ceux qui servaient sous leurs ordres. Dans la suite on nomma *Nobles* tout propriétaire vivant de ses rentes ; le nom de *Prudi homines* fut donné au corps représentant les artisans , tandis que les agriculteurs conservèrent celui de *Sartori*. Ces trois dernières classes de citoyens avaient le droit de donner leurs voix dans les conseils généraux des Communes et aux grandes assemblées. Strabon nous apprend , que la ville de Nice n'avait d'autres juridictions et privilèges que ceux de Marseille.

Cette administration , qu'on renouvelait tous les ans , donne des renseignemens presque positifs sur l'origine de l'administration elle-même de Nice , dont nos réglemens municipaux nous offraient naguère quelque trace. Ce que l'on peut avancer de positif sur cette époque c'est qu'au tems de Jules-César , de Strabon et de Pline , Nice était encore sous la domination des Marseillais , cependant elle avait en ce tems des droits qui lui étaient particuliers , d'après une décision du Sénat , rapportée par le même Strabon (42). Quant aux monumens qui pourraient éclairer les esprits sur ces obscurités historiques , il n'en reste aucun , et cela n'est pas étonnant , car cette ville n'était point , dans ce tems-là , assez considérable et ne jouissait d'aucune renommée ; tout ce que l'on sait de certain , c'est ce qui nous a été conservé par les traditions

numismatiques , par des médailles qui portent d'un côté le buste de Diane (43), et sur le revers un lion ; plusieurs mots grecs dont s'est enrichi l'idiome Niçard indiquent son origine. La manière de cultiver l'olivier et celle d'extraire l'huile de son fruit , sont des industries qu'on attribue aux anciens colons qui civilisèrent nos contrées.

Quoique désignée simplement sous le nom de *Plagia* , dans l'itinéraire d'Antonin , bien qu'au premier concile d'Arles en 514 de notre ère , on ne l'appelât que *Portus Nicæensis* , et dans la lettre du Pape Hilarius , relative à la réunion des évêchés de Nice et de Cimiez , en 464 , bien qu'elle ne fût qualifiée que du modeste titre de *Castellum* , notre ville présentait néanmoins , dans ces tems-même , un aspect imposant et un commerce actif.

Strabon , qui vivait sous l'empire de Tibère , nous apprend , long tems avant qu'il écrivit sa géographie , qu'il y avait à Nice beaucoup de vaisaux , un arsenal et un grand nombre de machines de guerre dont les romains s'étaient utilement servis pour la conquête de la Provence.

En nous parlant des mœurs et des habitudes des habitants de cette contrée , Strabon (44) et Diodore de Sicile (45) ont assuré que toutes les femmes de cette côte se livraient aux travaux de l'agriculture , ce qui les rendait agiles , fortes et aptes aux occupations les plus pénibles ; le premiers de ces auteurs raconte qu'une de ces femmes , se trouvant en journée chez un Phocéén Marseillais se sentit saisie des douleurs de l'enfantement , s'éloigna pour quelques instans ,

accoucha et retourna ensuite à son travail, exemple qui est fort ordinaire, puisque même de nos jours on voit des femmes accoucher, se livrer immédiatement après aux labeurs domestiques.

La population de Nice et de Marseille, pendant le passage d'Annibal par les Alpes Maritimes, donna aux Romains des preuves d'une rare fidélité dans leur bonne comme dans leur mauvaise fortune et contribua de tout son pouvoir aux succès de leur cause. Vers l'année 599 de Rome, les Saliens, les Ossibiens etc. vinrent assiéger Nice et Antibes : ces deux villes auraient infailliblement succombé, si le Sénat Romain, sur la demande des Marseillais, et en reconnaissance de la fidélité des Niçards, ne se fût empressé d'envoyer une armée commandée par Quintus Opimius, lequel força les ennemis à la retraite après les avoir complètement battus.

L'influence politique que Marseille exerça jusqu'à l'invasion de cette ville par César avait puissamment agi sur toutes ces colonies et principalement sur celle de Nice ; mais après la reddition de cette Métropole, César envoya ses légions en Italie par la route des Alpes Maritimes ; il suivit lui-même cette voie pour se rendre à Rome où il commença à supprimer l'autorité aristocratique pour y établir la Monarchie.

Nice vit alors aborder sur sa plage Jules César, qui revenait d'Espagne, et le fameux M. *Brutus* qui devait être un jour son meurtrier ; ce dernier était venu jusque sur les bords de Paillon au devant du vainqueur pour faire l'apologie du

Roi Diptarus , acte qu'il exerça avec une liberté , et qui frappa tellement César , que le souvenir de cette démarche hardie lui faisait dire fort souvent de Brutus , au rapport de Cicéron , *Magni refert hic quis velin sed quid cult valde cult idque cum inamadvertisse cum pro Deptaro Nicææ dixerit valde vehementer cum visu et libere dicere.*

Aucun fait remarquable ne se passa dans cette contrée depuis la mort de César jusqu'au tems d'Auguste , qui subjuga en 740 les Alpes Maritimes , *Pannonii Rubellantes, denuo subjugati sunt. Ligures etiam comati qui Alpes Maritimas liberi hactenus coluerant in servitutum redacti sunt.* Pour éterniser la mémoire de ce grand événement le Sénat et le peuple Romain firent ériger un monument sur les *Alpes summas*, dans l'endroit connu sous le nom de Turbie , sur un rocher en face des Alpes et de la Méditerranée à 500 mètres au-dessus du niveau de la mer.

A l'ombre de sa position coloniale , Nice vit s'élever le Christianisme sans presque aucune difficulté , la Religion Catholique Romaine s'y établit des premières , et les victimes de l'intolérance Païenne furent moins nombreuses que dans la ville de Cimiez qui resta sous l'influence directe des Empereurs Romains jusqu'à la chute du grand empire.

Sous les Goths , les Longobards , les Bourguignons et les Francs , Nice devint plus considérable et dut à sa situation une plus grande étendue de son terroir , surtout après la destruction de la ville de Cimiez , capitale des Alpes Maritimes , qui n'en était éloignée que d'une

petite lieue; mais elle eut à souffrir, par la suite, de toutes les vicissitudes des différentes guerres qui se succédèrent, depuis la chute de l'empire Romain. Cette ville eut à souffrir encore du Vandalisme des barbares qui inondèrent l'Italie, jusqu'à Childeric III, dernier de la race des Mérovingiens, qui, en 750 de notre ère, fut dépossédé du royaume de France par l'usurpation de Pépin Maire du Palais, chef de la race Carlovingienne. Nice alors passa sous la domination de cette race.

Malgré toutes les vicissitudes auxquelles ce pays fut en proie pendant cette période, le droit Romain ne cessa jamais de former la base de toute la législation de cette contrée, et il paraît que les vainqueurs se contentaient de régler les impôts et laissaient aux habitans le droit de s'administrer suivant leurs lois et leurs usages. Mais aux mœurs et à la civilisation Romaine succédèrent ces tems de barbarie qui firent tomber dans l'ignorance la plus épaisse les peuples méridionaux; ce fut au milieu de ces ténèbres que, semblable à un météore, apparut le régime féodal. Sous ses auspices les hauteurs les plus escarpées se couvrirent de châteaux forts, la culture des plaines fut abandonnée. Les versants des collines donnèrent à peine de quoi subvenir aux premiers besoins des habitans, dont la plus grande partie, livrée au métier des armes, veillait continuellement pour écarter l'ennemi. Dans cet état déplorable des élémens sociaux parut Charlemagne, dont le premier soin fut de relever ce peuple de l'avilissement et de l'ignorance dans lesquels il était plongé, et de lui

donner des lois plus en rapport avec ses vœux et ses besoins. Ce grand Prince laissa à Nice le Comte de Brie, connu des Niçards sous le nom de Siagre, lequel gouverna en père cette ville surnommée alors *Bellanda* (46). Il fit construire le monastère de Saint Pons, dirigea les esprits vers l'agriculture, et mourut Évêque de Nice, après une vie de saint. Sa mémoire fut chère et vénérée par les habitans de cette contrée.

Les anciennes chartes font connaître que depuis le huitième jusqu'au onzième siècle, on divisa le pays en comtés, car, dès-lors, les titres de comtés furent réservés aux souverains qui ont successivement administré cette province, et Nice a conservé ce titre jusqu'à nos jours. Ces pays ainsi divisés en comtés furent gouvernés par des vicomtes. Ceux-ci les érigèrent en vigueries (47) lesquelles avaient le droit d'assembler annuellement les citoyens pour délibérer sur l'intérêt général des communes, sur leurs impôts, les dépenses locales et autres mesures administratives de leur ressort.

La position topographique de Nice entre les Gaules et l'Italie attira sur son littoral plusieurs Hordes de Maures et de Sarrasins qui envahirent le pays, saccagèrent cette ville pendant tous le tems que ces peuples barbares furent maîtres de ces belles contrées du midi de l'Europe.

Nice faisait partie de la Provence et dut nécessairement suivre les destinées du pays auquel elle était annexée. Cette ville passa de Charles

le chauve à Bozon premier, fondateur du royaume d'Arles et des comtés de Provence. La Dynastie de ce Prince fut maîtresse de Nice jusqu'à ce que les concussions d'administrateurs avides, la transgression des lois, les denis de justice eussent lassé la patience de ses habitans qui, s'étant alliés avec les républiques de Pise et de Gènes, se rendirent indépendants, firent des réglemens et se gouvernèrent par des municipalités, jusqu'au moment où, après un siège long et mémorable, ils furent forcés de se rendre à Ildefonse, roi d'Aragon, comte de Barcelonne, Marquis de Provence. Ce fut en 1176 qu'eut lieu ce siège. Les Niçards y déployèrent un si grand héroïsme que le Prince d'Aragon fut obligé, ne pouvant les dompter, de traiter d'égal à égal avec eux, et de leur accorder la prérogative d'élire leurs Consuls et leurs Conseillers, et de reconnaître leurs coutumes, leurs franchises, et toutes les juridictions par eux établies ; ce que Charles II. confirma, par patente du 9 février 1291, le Duc Amé par un édit du 16 juillet 1436 ; bien plus, un autre édit de la Duchesse Blanche, du 1.^{er} mai 1492, portait que *nul individu ne pouvait être Consul, s'il n'était originaire de Nice*, et qu'il y aurait un Syndic de chaque classe, savoir : un Noble, un Marchand, un Artisan, et un Laboureur, pour la composition de l'administration.

Les troubles et les désordres qui régnèrent à l'époque de la puissance de la maison d'Anjou obligèrent les comtes de Provence d'aliéner une partie de leur domaine ; plusieurs villes et villa-

ges se rédimèrent de droits onéreux et acquirent des privilèges; toute fois, ce ne fut qu'à l'époque de la mort tragique de l'infortunée Reine Jeanne, que la Provence se déclara ouvertement pour le Roi Charles III, auquel succéda Ladislas Roi de Hongrie et de Boème légitime héritier de la Reine Jeanne.

Les Niçards, après une guerre de six ans, réduits à la plus déplorable extrémité par les armées d'Anjou furent autorisés par leur Roi légitime à se donner à tel Prince qu'ils voudraient, excepté néanmoins à se soumettre à la domination des Angevins et ce fut alors que Napoléon Grimaldi, et autres notables Niçois furent envoyés en ambassade à Chambéri, au Duc de Savoie pour traiter cette soumission. Le contrat en fut formulé et signé le 27 Septembre 1388 sous un ormeau, qui se trouvait devant l'église de St. Pons, d'un côté par le C.^o Amédée VII. dit le rouge, et de l'autre par le peuple de Nice représenté par ses Consuls et par Jean Grimaldi Baron de Beuil et Sénéchal du Comté de Nice. La convention fut conclue sous les eonditions suivantes :

- « Art.^o 1.^o Il Conte di Savoja riceverà sotto
 » la sua protezione e governo la Città e Vicaria
 » di Nizza e luoghi adjacenti quali difenderà da
 » tutti i suoi nemici, particolarmente dalla casa
 » d'Anjou e dai Conti di Ventimiglia Signori di
 » Tenda e della Briga a sue spese ».
- « Art.^o 2.^o Procurerà di ricuperare i luoghi
 » di Provenza e Forcalchieri occupati dalla Du-
 » chessa d'Anjou e dai suoi. Il che farà sotto

» la bandiera di Vencelas Re di Boemia Imperatore dei Romani e suoi ec. ».

Cet acte confirmé le 14 Janvier 1402 par Ladislas et Marguerite, sa mère, fut admis par toutes les Cours d'Italie. La Convention de cession passée ensuite entre les Princes de Savoie et le Duc d'Anjou, le 5 Octobre 1419, ratifiée par Louis III. et Jolande sa mère, acheva de confirmer en tout point l'investiture de l'Empereur Sigismond en faveur d'Amé VIII, en assura la possession à ce Prince et rétablit la tranquillité dans ce Comté.

Par les conséquences de cette donation volontaire la ville et le Comté de Nice changèrent de face. Une grande route fut ouverte au nord pour pénétrer dans le Piémont; les calamités que le régime Féodal y avait fait germer disparurent; les places fortes furent réparées; le château de Nice construit en 1440 devint imprenable sous Charles II. Il résista à toutes les forces du croissant, sous le commandement de Barberousse, à celles de la France, sous celui du Duc D'Enghien; il ne céda qu'au Duc De Berwick qui s'en rendit maître par la ruse, et qui le démolit en 1706, pour lui faire perdre son importance.

Après le traité d'Aix-la-Chapelle, Nice, ville commerçante, devint un entrepôt considérable, fut le centre d'actives relations entre la France, l'Italie et la Suisse. Les habitations situées d'abord sur la colline et sur le penchant ouest du château finirent par se multiplier et descendre jusqu'à la base; à de tristes remparts succédè-

rent de belles rues, les bords de la mer furent convertis en promenades; on commença en 1751 les constructions du port de Limpia, ainsi que celles de l'étonnant chemin creusé sur le rocher des Ponchettes.

Quelques tems après des maisons spacieuses s'élevèrent sur un plan d'architecture simple et régulier et formèrent une fort-belle place carrée dont le pourtour est embelli de vastes portiques qui ornent le bas des maisons et plaisent à l'œil par leur uniformité. Cette place est terminée au nord par une grande porte d'ordre dorique; deux avenues la joignent maintenant au port d'un côté, de l'autre à deux faubourgs qui se lient eux-mêmes à la ville par deux ponts solidement construits, et jetés sur le torrent Pailon, dont la rive gauche borne la ligne ouest de la ville.

Nice fut envahie de nos jours (en 1792) par les armées Françaises; elle subit toutes les vicissitudes de la révolution Française et de l'empire qui lui succéda; devint la capitale des Alpes Maritimes, et fut enfin rendue à ses Souverains légitimes en 1814. C'est à ses anciens Rois qu'elle doit la conservation de son port franc, source de son industrie et de son commerce.

POPULATION.

Les premiers peuples du revers méridional des Alpes Maritimes, habitant les vallées entre le Var et la Roia, furent les *Védiantiens*, les *Capillati*, les *Intémelliens* etc. Les qualités du

sol qu'ils couvraient, dut les porter à adopter la vie pastorale et agricole. Réunis ensuite en petites peuplades, leur nombre ne dut s'accroître qu'à mesure que le bétail se multipliait, que les plaines et cotaux se cultivaient avec soin, et lorsque la pêche vint offrir un surcroît d'alimentation à des hommes voués d'abord à la vie pastorale et à l'agriculture.

A l'époque de la grande puissance Romaine la majeure partie des aborigènes était éparse sur les points culminants des montagnes. La ville de Cimiez, comme Capitale des Alpes Maritimes, avait construit un Cirque qui pouvait contenir à peu près huit mille personnes. Nice dans son berceau n'était qu'une faible réunion de pêcheurs, de marchands et de laboureurs. Elle ne commença à être florissante, à tenir un rang important, qu'à l'époque de l'introduction du Christianisme, et après la destruction de Cimiez. Sa population s'accrut ou diminua selon les tems et les vicissitudes dans lesquels elle se trouva et suivant la succession des événemens politiques dont sa position topographique la rend en quelque façon dépendante. Son accroissement actuel tient autant à la propagation de la vaccine, et à la culture des pommes de terre qu'à la conservation de son port franc. Le nombre des habitans de la ville et de la campagne s'élève de nos jours à 35000, ce qui la fait monter avec la population flottante à peu près à 40000 âmes.

M Œ U R S.

On sait très-peu de choses sur les mœurs et les usages des anciens aborigènes des Alpes Maritimes. Il est très vraisemblable qu'ils différaient peu de ceux des Celtes Gaulois, auxquels ils ressembaient par le haut prix qu'ils mettaient à leur chevelure (48), à leur indépendance. Sans arts, sans commerce, nomades et à demi sauvages, ils vivaient selon toute apparence, seulement du produit de leurs troupeaux, de quelques fruits spontanés de la terre et de quelques poissons. Habitans des bois et des rochers ils étaient si pauvres que, du temps des Romains, dit Tacite, ils échappèrent aux soldats d'Othon par leur vitesse, la connaissance qu'ils possédaient des localités, et par la difficulté de les atteindre dans les sites sauvages, où ils se tenaient. Les habitans de Ventimille furent moins heureux : leur ville fut entièrement saccagée par les Romains, qui tournèrent contre elle toute leur fureur. Strabon, qui vivait sous l'empire de Tibère, ajoute que les mœurs des Niçois étaient remarquables par leur extrême simplicité (49), que ce peuple cultivait les sciences avec modestie, s'exerçait en tems de paix au manie- ment des armes et se livrait aux manœuvres de la guerre par mer et par terre : cependant si quelques faits d'armes honorables illustraient quel- qu'un d'entr'eux on décorait la ville des dépouilles ennemies ; et on appendait les trophées à la porte du triomphateur (50).

CARACTÈRES.

Le Niçois est doux, affable, humain : d'un caractère fier, mais respectueux (51); il est doué d'une imagination vive et d'une conception facile, son caractère léger le rend peu propre à s'occuper long-tems du même objet. Il est en général à la fois gai et mélancolique, extrêmement irritable et prompt à s'émouvoir, naturellement belliqueux. Il est devenu craintif à force d'avoir passé sous tant de jougs étrangers, lesquels, néanmoins n'ont pu modifier son type primitif (52). Il est attaché au sol qui l'a vu naître, il y revient constamment finir ses jours; toujours charmé par les jouissances de la vie champêtre, il parle avec passion de la beauté de son climat; enfin les descendans de la souche primitive de Nice ont peu de vices, quelques travers, et pourtant sont susceptibles d'acquérir de grandes vertus. Ils sont fidèles à leurs Souverains (53) et n'ont jamais perdu, même aux diverses époques des gouvernemens qui les ont dominés, l'attachement religieux qui les caractérise; ce n'est qu'à quelques aborigènes ou colons, qu'on pourrait appliquer ces mots de Pline : « Quid ! non »
 » homines quidem et venena nascuntur ? Atra
 » ceu serpentium lingua vibrat tabesque animi
 » contractata adurit culpentium omnia ac dira-
 » rum alitum modo tenebris quoque suis et ip-
 » sarum noctium quieti invidentiam gemitu quæ
 » sola vox eorum est ut inauspicatarum ani-
 » mantium vice obvii quoque vetent agere aut
 » prodesse vitæ nec ullum aliud abominati spi-
 » ritus præminum novere quam odisse omnia ».

CONSTITUTION PHYSIQUE.

Les Niçois ont ordinairement une stature médiocre, même petite, ils sont d'une constitution musculeuse et peu charnue; leur teint est plutôt sans couleur (54), et leur physionomie animée et caractéristique. Ils ont les yeux vifs et spirituels, les cheveux noirs ou d'un châtain obscur, sont robustes, sobres, assez laborieux, mais peu entreprenants. Ils sont agiles, insoucians, aptes à toutes sortes d'entreprises honorables, mais ces belles qualités dégèrent quelquefois en nonchalance. Le sexe à des traits réguliers, un teint frais, des cheveux d'un brun noir, aime le luxe, s'habille avec goût et cultive avec succès la danse, le dessin et la musique. Les femmes des pêcheurs et des agriculteurs sont en général assez grandes, bienfaites, remarquables par leur taille droite et svelte, leur allure est dégagée, ce qui résulte de l'habitude qu'elles ont de porter chaque jour sur leur tête des poissons ou des herbages : cette manière de marcher force leurs corps à contracter une pose perpendiculaire : l'époque assignée par la nature, où les filles sont nubiles, est de 12 à 14 ans. Celle où les garçons sont pubères de 14 à 15. Les demoiselles se marient de 15 à 20 ans. Les jeunes gens de 18 à 24. Il n'est pas rare de trouver des mères de 13 à 14 ans. Le terme de la fécondité des femmes est de 43 à 45 ans. L'homme commence à se livrer au travail des champs et de la mer de 9 à 10 ans et cesse ordinairement à soixante quinze. Toutes choses à-peu-près égales, la durée moyenne de la vie est de trente et un an.

NOURRITURE.

Que ce soit l'effet d'une constitution particulière, du régime diététique qu'il a adopté, ou de l'état de pénurie dans lequel il se trouve souvent, l'habitant des Alpes Maritimes mange peu, vit sobrement, et frugalement, fait un très grand usage des végétaux.

Les mets particuliers des Niçois sont le *fagot* dont la base est la feuille de poirée (*blea* en Niçois) avec poisson etc.

Le *tian* qui est un mélange de fèves fraîches et de petits pois ou bien de pommes d'amour, d'aubergines, de courges, d'oignons assaisonnés avec du fromage, des œufs, quelques épices et de l'huile que l'on fait cuire dans un four ou à la poêle. La *troucia*, omelette de poirée finement hâchée avec œuf et fromage, qu'on fait cuire dans l'huile à la poêle. La *tourta* gâteau composé de poirée assaisonnée d'œuf, de fromage, d'huile, d'épices, dont on met les hachis entre deux feuilles de pâte et qu'on fait aussi cuire au four. La *pissaladiera* à laquelle on donne la même forme que la *tourta* n'est qu'un hachis d'oignons assaisonnés d'huile, d'anchois et d'olives salées, étendus sur une seule feuille de pâte. Les *rayola mets par excellence des jours des grandes fêtes* : c'est un hachis de chair de volaille et de poirée bien assaisonné, enveloppé d'une pâte très-fine, coupée en morceaux, de la grosseur d'une noisette, qu'on fait cuire dans du bouillon et mitonner ensuite avec du beurre, du jus de viande,

de fromage et qu'on saupoudre de safran. Enfin les vermicelis sous plusieurs formes, le ris, les fèves, les pois chiches, les haricots, le maïs, les pommes de terre qu'on mange en soupe et au sec; les figues fraîches et sèches etc., sont la base de la nourriture de cette population méridionale.

HABILLEMENTS.

Les premiers habitants des Alpes Maritimes ne différaient point dans leur costume des Celtes Gaulois. Diodore de Sicile dit qu'ils portaient des brayes courtes (*brayas*) une saye (*sacum*) pour couvrir leurs épaules, et qu'ils entouraient leurs pieds et leurs jambes avec des bandes et des lanières en peaux de bêtes fauves, dont le poil était en dehors pendant l'été, et en dedans, pendant l'hiver. Leur chevelure épaisse et flottante et leurs longues barbes leur firent donner par les Romains le nom de Chevelus, leurs armes étaient des flèches pointues en laiton. Des haches en pierres siliceuses, des boucliers d'oisiers couverts en peaux. Les chefs portaient un hausse-col en pierre dure. Les habitants des montagnes dits *Gayuots* ont encore à-peu-près le même habillement; ils portent une veste de drap de laine grossière, qu'ils se transmettent de père en fils, et qu'ils placent en sautoir sur l'épaule gauche et dont ils passent rarement les manches; quelquefois un gilet en couleur, des *brayas* courtes de drap brun, déboutonnées aux jarretières, et les pieds ainsi que les jambes en-

tourés de vieux linges, de lanières de peaux ou de morceaux de draps, liés avec des cordes, des couroyes formant une espèce de sandale qu'on appelle *Cianbeiroun*. Leurs habillemens toutefois, ont subi des changements provenant des divers peuples qui les ont successivement envahis. Ces vêtemens ne présentent plus de nos jours que peu ou point de différence avec ceux des grandes villes, à part néanmoins les vêtemens des bergers, des paysans et des pêcheurs qui conservent encore quelques formes des costumes des conquérans qui les apportèrent dans ces contrées.

Les Bergers ont une veste de drap de laine blanche, un long gilet rouge, des brayes courtes de drap brun, mêlé de gris, une ceinture bleue ou rouge, des bas de laine ou de coton, attachés par de jarretières, les cheveux longs, un large chapeau rond ou un bonnet de laine; de gros souliers ferrés et un long bâton à la main. Les femmes ont un corset en drap bleu grossier, auquel sont attachées de larges manches de ratine écarlate, ornées de grands nœuds, de larges rubans en couleur. Le corsage est ouvert sur le devant, lacé de cordons noirs sur un fond rouge; le haut d'une chemise bien propre garnie d'une dentelle grossière, se montre tout autour du col. Les Bergères ont en outre une juppe fort courte de cotonne bleue, un tablier d'une autre couleur, les cheveux arrangés en tresses entrelacés de rubans bleus, se contournant gracieusement sur leur tête.

Le costume des paysans, pendant les jours

de fête, est une veste à poche en forme d'habit, un long gilet en couleur, des culottes courtes, des bas de coton, de forts souliers et un chapeau ordinaire. Les jeunes gens ont une veste ronde et un pantalon fait avec une toile de ménage en fil blanc, rayée en coton bleu, un gilet à couleur vive, une cravatte de soie à nœuds tombants, par-devant le col de la chemise, rabattu sur la veste, les cheveux coupés en rond, un chapeau de paille et des souliers quelquefois ornés de larges boucles en argent. Les Paysannes portent en général un corset en indienne de couleur, à grandes fleurs ou bien en velours, une juppe d'une teinte différente, un tablier blanc de mousseline brodée; elles ont deux grandes boucles d'oreilles en forme de poires fort longues, un ruban de velours noir, servant de collier, attaché par un grand nœud par derrière, dont les deux bouts descendent jusqu'au milieu des épaules, auxquelles elles suspendent une croix en or; les cheveux enlacés dans une cheville blanche ou en velours noir faisant plusieurs contours autour de la tête. Elles mettent au dessus un fichu, une cornette de mousseline brodée, ornée de dentelles. Elles se couvrent d'un large chapeau souvent de paille dit *Capellina*, coiffure gracieuse et utile, et sont chaussées très-proprement.

Les Pêcheurs portent une veste et un pantalon en toile de fil et de coton bleu, un gilet à fond blanc, des souliers, point de bas, un bonnet en laine rouge, réellement Phrygien, et pendant l'hiver une capote épaisse dit *Caban*

qui leur descend jusqu'aux genoux. Elle a un capuchon qu'ils relèvent dans les tems froids ou pluvieux pour s'en couvrir la tête. L'habillement des femmes consiste en un corset et jupes blanches, un tablier en mousseline brodée, une crêpe rose orange ou bleue, garnie de longs rubans et de glands en soie, retenue par des épingles en or, un morceau triangulaire mousseline dit *Keireu* brodé d'une dentelle, noué sur le sommet de la tête, les cheveux tressés retenus par un spirale en chevillière blanche ou d'un velours noir, des pendants d'oreille ronds, un saseron en or, au tour du cou (dit *Cadenon*) avec un médaillon ou un portrait qui tombe sur le haut de la poitrine, des bagues dont une montée avec l'*opercule du Sabot Ragueux*, une chaussure bien propre, et pendant l'hiver, une mantille à l'espagnole pour les femmes âgées : tels sont les autres objets de leur parure (55).

Un usage bien antique qui s'est conservé parmi les pêcheurs et les marins et qui montre leur patience et leur courage à braver les dangers, est celui de se faire tatouer les bras et même la poitrine de divers dessins, sur lesquels on passe quelques couleurs qui pénètrent tellement dans les chairs qu'elles restent imprimées et ne peuvent plus s'effacer. Cette espèce de tatouage fait avec la pointe d'une aiguille, fait considérer ceux qui en portent l'empreinte comme de braves et courageux marins.

MALADIES.

Deux maladies attaquent principalement les habitans des environs de Nice ; les maladies inflammatoires et les maladies cutanées.

Les maladies inflammatoires telles que les péripneumonies, les pleuresies, les rhumes, les toux sont celles qui affectent le plus souvent les tempéramens bilioso-sanguins, des fibres irritables, de mauvaise conformation de poitrine et susceptibles des fortes transpirations, les changements brusques des saisons, les variations instantanées de température, les vents inconstants, un air vibratile chargé quelquefois de principes volatils irritables en sont les principales causes.

Les maladies des poumons comme la phthisie, l'hémoptysie résultat souvent des mêmes causes sont depuis quelques temps plus rares. Aux causes prédisposantes qu'on vient de signaler sur ces maladies on peut ajouter les soins de détruire les objets infectés, comme le pratiquaient les anciens, de les faire chlorurer ensuite pour neutraliser les principes délétères ; les précautions à prendre pour se soustraire à l'influence de cet état morbifique sont la sobriété des aliments et l'abandon de tous ceux, qui sont excitants et échauffants principalement les liqueurs fortes et fermentées dont on use sans réflexion ; s'abstenir de tout excès au moral comme au physique, se couvrir de vêtemens propres à se

parer de l'inconstance des saisons, ne point se désaltérer avec des boissons froides dans le moment où l'on se trouve en état de transpiration, éviter l'action des vents, des courants d'air, et les refroidissemens subits, surtout ne point se servir des objets d'habillemens de ceux qui ont succombé à ces maladies; telles sont à-peu-près les précautions à prendre pour éviter les effets prédisposans de ces cruelles affections devenues maintenant plus rares.

Les maladies cutanées, dartreuses, scrophuleuses indépendantes d'un sang vicié héréditaire et de la malpropreté sont assez communes dans les environs, et produites à ce que l'on croit par les exhalaisons des principes hydrochloriques dont s'imprègnent à certaines saisons les basses couches de l'atmosphère, qui restent longtems en contact avec la mer, l'ichtyophagie salée, quelquefois l'abus du vin et des liqueurs fortes.

Des alimens doux et légers, de la propreté, des bains fréquents, vivre éloignés des personnes qui en sont atteintes, sont les moyens efficaces pour n'être pas atteints de ces maladies, qui deviennent quelquefois de véritables éléphantiasis.

Toutes les autres affections morbifiques, soit endémiques, soit accidentelles connues en Europe, s'y déclarent quelquefois, mais avec beaucoup moins d'énergie et d'intensité que dans plusieurs autres pays.

LANGAGE.

L'idiome Niçard est un dialecte qui présente peu de différence avec le dialecte provençal : il s'est cependant mêlé d'un grand nombre de mots de diverses nations, et on s'en sert depuis le pied des Alpes Maritimes jusqu'aux Pyrénées. Plusieurs mots des premiers habitants des montagnes se sont conservés dans cette langue, ainsi que plusieurs de ceux, employés par les Celtes; et ils sont encore en usage aujourd'hui parmi les peuplades de ce Comté.

| <i>Patois Niçart</i> | <i>Français</i> | <i>Patois Niçart</i> | <i>Français</i> |
|----------------------|------------------|----------------------|-----------------------------|
| Abrà | Allumer | Huosca | Entaille |
| Agassin | Cor | Laua | Ardoise |
| Arna | Teigne | Lasagna | Vermicelle large et plat |
| Bassèu | Soufflet | Maloun | Brique |
| Baccias | Boue | Menoun | Chevreau |
| Badajà | Bailler | Nasca | Inule |
| Bàus | Rocher | Nièra | Puce |
| Bàuma | Grotte | Oouriou | Maquereau |
| Bournèu | Tuyau | Pantai | Rève |
| Bresca | Rayon de miel | Peiròou | Chaudron |
| Brusch | Rushu | Roumegas | Ronce |
| Daigl | Faulx | Sivada | Avoine |
| Draja | Sentier | Seglioun | Sceau de bois sans anses |
| Escandaigl | Romaine | Tap | Bouchon |
| Fauda | Giron | Trufà | Se moquer |
| Fea | Brebis | Tea | Bois résineux |
| Gaube | Adresse | Vana | Couverture piquée |
| Gaugna | Ovie de poissons | | |
| Gaveu | Sarment | | |
| Giaina | Solive | | |
| Giarra | Cruche | | |
| Greigl | Cœur de salade | | |
| Grupia | Crèche | | |

| <i>Niçart</i> | <i>Celtique</i> | <i>Français</i> |
|---------------|-----------------|------------------------|
| Aglaià | Aglaià | Crier |
| Accordi | Accord | Accord |
| Aiga | Aigar | Eau |
| Alp | Alp | Élevé |
| Bal | Bal | Bal |
| Baldokin | Baldokin | Baldaquin |
| Baile | Bayle | Maire |
| Beghin | Beguin | Beguin |
| Caulè | Caul | Chou |
| Cancan | Cancan | Cancan |
| Cat | Cat | Chat |
| Cal | Cal | Maison tombée en ruine |
| Dol | Dol | Dol et fraude |
| Drole | Drole | Plaisant |
| Drut | Drut | Bien fumé |
| Dum | Dum | Eminence |
| Escoubà | Escoubà | Balayer |
| Espia | Espia | Espion |
| Estoffa | Estoff | Étoffe |
| Escot | Escot | Écot |
| Fourn | Fourn | Four |
| Fanga | Fanga | Boue |
| Flac | Flac | Mol |
| Fuol | Fol | Fou |
| Glas | Glas | Deuil |
| Gril | Gril | Grille |
| Gulà | Gulà | Crier |
| Habil | Habil | Habile |
| Hamgard | Hamgard | Hangar |
| Hapà | Hapà | Prendre |
| If | If | Vert |
| Jarre | Jarre | Vase léger |
| Klap | Klap | Petit amas de pierre |
| Lauas | Laous | Pierre plate |
| Lampea | Lampr | Lampe |
| Lega | Legha | Lieue |
| Ma | Mam | Mère |
| Mar | Mar | Mer |
| Menut | Menut | Très-petit |
| Mouis | Mouis | Chat |
| Nad | Nad | Rien |
| Oa | Oa | Courage |
| Pa | Pa | Père |
| Quasi | Quasi | Presque |
| Remocà | Remoqua | Remorquer |

| <i>Niçart.</i> | <i>Celtique.</i> | <i>Français.</i> |
|----------------|------------------|------------------|
| Ricanna | Ricanna | Ricaner |
| Scudella | Scudella | Écuelle |
| Sabat | Sabat | Sabat |
| Taigl | Tail | Coupure |
| Taula | Taula | Table |
| Toupin | Toupin | Vase de terre |
| Vergie | Vergez | Verger |
| Vira | Vira | Tourner |
| Ziccotà | Zicotta | Secouer la tête |

Lors de l'établissement des Phocéens Marseillais fondateurs de la ville de Nice, les documens étaient en grec, et plusieurs mots de cette langue s'y naturalisèrent et enrichirent l'idiome des peuples de cette contrée.

| <i>Niçart</i> | <i>Grec</i> | <i>Français</i> |
|---------------|-------------|-----------------|
| Achi | Anchi | Là |
| Androuilla | Andron | Guenille |
| Arghe | Ergasia | Cabestan |
| Ase | Ragion | Acine |
| Barri | Baris | Muraille |
| Belluga | Balleka | Etincelle |
| Blestoun | Blaisotes | Matteau |
| Bourrica | Brichon | Ane |
| Bresin | Brochis | Filet |
| Broumece | Bromec | Amorce |
| Brous | Brosis | Recuite |
| Buga | Bokes | Bogue |
| Bugada | Bouchada | Lessive |
| Calignà | Calindeo | Courtiser |
| Canestre | Canastron | Corbeille |
| Canton | Canthos | Coin |
| Corpo | Colpos | Fond du filet |
| Couffa | Kouphos | Panier |
| Destrau | Dextralion | Hache |
| Dourca | Dorca | Vase |
| Esca | Iska | Amadou |
| Esparmà | Spalmeo | Enduire du suif |
| Estau | Estia | Maison |

| <i>Niçart</i> | <i>Grec</i> | <i>Français</i> |
|---------------|-------------|-----------------|
| Fanau | Phanos | Fanal |
| Feneant | Phenox | Paresseux |
| Fregi | Phrigo | Frيره |
| Gamata | Gabathon | Auge des maçons |
| Ganciou | Kampsos | Croc |
| Gangui | Gamgami | Filet |
| Gauta | Gauthos | Joue |
| Gobo | Kobios | Gonjon |
| Gibous | Ybos | Bossu |
| Gip | Gypso | Plâtre |
| Guorga | Govgyra | Gouttière |
| Goi | Goios | Boiteux |
| Imo | Esmaios | Mou |
| Kabessa | Kabe | Tête |
| Kalen | Kale | Lampe |
| Lapea | Lepas | Patelle |
| Lar | Laros | Vent favorable |
| Lebece | Libanothos | Sud |
| Lèou | Ileos | Poumon |
| Mandraga | Mandra-ago | Madrague |
| Magagna | Maganon | Ruse |
| Mastra | Maetra | Huche |
| Matou | Malajos | Fou |
| Moella | Muelodes | Mie |
| Moustas | Mustax | Moustache |
| Nougat | Nougala | Nougat |
| Ourlon | Orton | Pain |
| Panto | Pantoios | Déguenillé |
| Peas | Paidicos | Maillot |
| Prèou | Prico | Pressure |
| Racca | Rax | Marc du Raisin |
| Raj | Reon | Ruisseau |
| Rusca | Rou | Tan |
| Sardina | Sardinos | Sardine |
| Sauma | Sagmarios | Anesse |
| Sepon | Sucpon | Billot |
| Strassinà | Stracinar | Se fatiguer |
| Tarabastèri | Tarabros | Importun |
| Tian | Thycia | Vase de terre. |
| Tibla | Tryblion | Truelle |
| Taute | Teuthis | Calmar |
| Touma | Tomos | Fromage |
| Tron | Bronte | Tonnerre |
| Ueigl | Ilos | Oeil |
| Ueiglau | Ilaino | Éclair |

A l'époque de la domination romaine le dialecte prit un nouvel essor, et acquit une infinité de noms latins, qu'il conserve encore de nos jours.

| <i>Niçart</i> | <i>Latin</i> | <i>Français</i> |
|---------------|---------------|-----------------|
| Amboura | Amphora | Bouteille |
| Aiglet | Allium | Ail |
| Api | Apium | Céleri |
| Araire | Aratrum | Charrue |
| Arena | Arena | Sable |
| Arra | Arrha | Arhes |
| Aigarden | Aqua ardens | Eau-de-vie |
| Babi | Bubo | Crapaud |
| Baubà | Baubare | Aboyer |
| Bolet | Boletus | Champignon |
| Cadena | Catena | Chaîne |
| Calèna | Festa kalendæ | Noël |
| Caucà | Calcere | Fouler |
| Coua | Cauda | Queue |
| Cougi | Cogere | Contraindre |
| Cremà | Cremare | Brûler |
| Embriac | Ebrius | Ivre |
| Febre | Febris | Fièvre |
| Faire | Fari | Dire |
| Gramoun | Gramen | Chiendent |
| Gauce | Gaudium | Allégresse |
| Giudieu | Judæus | Juif |
| Giudissi | Judicium | Bon sens |
| Insert | Insertum | Gueffe |
| Lac | Lac | Lait |
| Lecca | Laqueus | Piège |
| Mattansà | Muclare | Tuer |
| Mouloun | Moles | Amas |
| Mauta | Maltha | Mortier |
| Mastra | Maetra | Huche |
| Nebla | Nebula | Brouillard |
| Ouört | Hortus | Jardin |
| Ourtiga | Urtica | Ortie |
| Orfaneu | Orphanus | Orfelin |
| Palus | Palus | Marais |
| Paret | Paries | Muraille |
| Passida | Passa | Fanée |
| Pouà | Putare | Tailler |
| Rabia | Rabies | Rage |

| <i>Niçart</i> | <i>Latin</i> | <i>Français</i> |
|---------------|--------------|-----------------|
|---------------|--------------|-----------------|

| | | |
|----------|-----------|------------|
| Riba | Ripa | Rive |
| Rementa | Rementum | Balayure |
| Scala | Scala | Echelle |
| Spiga | Spica | Epi |
| Sau | Sal | Sel |
| Sèou | Sevum | Suif |
| Sartaja | Sartago | Poêle |
| Sublà | Sibilare | Sifflet |
| Serra | Serra | Scie |
| Tela | Tela | Toile |
| Tourdo | Turdus | Grive |
| Vacca | Vacca | Vache |
| Vindimia | Vindemmia | Vendanger |
| Vespa | Vespa | Gueppe |
| Vespre | Vespre | Après midi |

Les Goths, les Huns, les Vandales, les Lombards, les Francs, les nations appelées Barbares qui envahirent ce pays y laissèrent aussi des traces de leur langage, et avec le tems cet idiome acquit une forme grammaticale telle, qu'il devint susceptible de pouvoir donner à l'imagination tout l'essor poétique des langues les plus parfaites.

| <i>Niçart</i> | <i>Francique</i> | <i>Français</i> |
|---------------|------------------|-----------------|
|---------------|------------------|-----------------|

| | | |
|----------|----------|------------|
| Frau | Frau | Femme |
| Flasco | Flasche | Flacon |
| Garba | Garbe | Gerbe |
| Harnesch | Harnisch | Harnois |
| Kat | Kater | Chat |
| Matou | Mat | Fou |
| Muscle | Muschel | Moule |
| Necioula | Nachoule | Chovette |
| Nuèce | Nacht | Nuit |
| Nebla | Nebel | Brouillard |
| Raissa | Reis | Averse |
| Ranso | Ransig | Rance |
| Reinart | Reinard | Renard |
| Roda | Rod | Roue |
| Raubà | Rauben | Voler |
| Tastà | Tasten | Tâter |
| Tascha | Tasche | Poche |

L'idiome Niçart (56) reçut des langues Italienne, Espagnole, Française plusieurs mots et cela à mesure que le patois se développait sur une plus grande échelle de lumières. Maintenant la langue française est généralement parlée à Nice; mais les études et les actes du gouvernement se font en italien, tandis que le peuple ne se sert que du Niçois, qu'il débite toujours avec geste et énergie en l'accompagnant souvent par le mouvement des yeux, de la tête et du bras; pour donner plus de véhémence et une force plus expressive aux mots qu'il veut prononcer.

CONSERT DEI PASSERON

PER PASSERON.

Aiglià dintr'acheu giardin
 Li ha un nouveau galofre e un deissemin,
 Un beu balichi esplandi
 Una magiurana e una flou de li
 Lo gauce, e lo toulipan,
 La rosa e lo sangioan
 Son achì per flouri,
 E la violetta es già da cuegli.

Li si sente au fà dòou giour
 Cantà lo canari versets d'amour,
 Li s'aude lo roussignòou,
 Che n'appren d'arieta au barbairòou;
 La bouscarla e lo gai
 Cour vèn lo mes de mai
 Che s'abiglia de vert,
 Aloura li van faire lo consert.

Li s' aude fin lo chinson
Che fa intrà lo dièsis au rigaudon ,
Au minuet lo bemol
Coura dis la grua ut , re , mi , fa sol .
Li va lo beccafic
Dòou buon colomb amic
Che rende lo salut
A la cagliera en trilan la , si , ut .

La calandra e lo morguos ,
La griva , la neccioula e lo pessuos
Li van fà cicirici
Au clar de la luna embe tan d' esprit .
Li va lo darnagas
Che non sau faire un pas
Se non ha lo verdon
Che fa au papagau dire la lisson .

Tirsi , vòou che lo faigià
Regle lo consert , e lo pitablà
S' accorde embau ganaveu ,
Embe la petoua , embe l' estourneu ,
Cagliera , e esparviè
Che siblon volentiè ;
E puorte lo cuorrou
Cada giou a Clori un bouchet de fious .

Plas au canard , au pavon ,
E a la tourdorella lo faus bourdon
Che suol dintre lo giardin
Faire la lardiera sera e matin .
Li s' aude ai nòou d' abril
La sesera gentil
Cantà embe lo garon ,
Embe la cruella , embe lo faucon .

Rondinella che non vas
 Assistre au consert? e tu aiglà che fas,
 Caponero grassious,
 Che siès tant alert e tant amourous?
 Se ti vuos faire onour,
 Sibla embe lo nastour;
 En tan beccassa estai,
 E tu cardolina all' entour d'òu mai.

Li va cantà lo rigau,
 Lo tourdo, cour non fa ni frei, ni cau,
 La perdis e lo vautour
 E lo merlo che sau fa lo tenour;
 Li va embau courpatas,
 Lo duc che fa lo bas,
 L'aigla ch'ha l'ueigl ardi
 E la ballarina ch'ha un beu clari.

Tu che cantes cour fa frèi
 Dintre lo giardin embau ventre vuèi,
 Tourneten en lo desert
 Non veni n'embrouglià sto dous consert;
 Embe la tieu canson,
 Sauvage Passeron,
 Aissi non cantà plus,
 E vai, vaiti escondre dintr' un pertus.

La canson val un patau,
 Val un giaune d'òu, ansi val plus pau
 Val un rèn, e jeu mencion
 N'hai perdu lo tap e lo cougourdon.
 Enfans grans e piccions,
 Aumanco d'ausselons
 Coujèmen aissi nòou,
 Catre su la graia, e sinc au pairòou.

DESCRIPTION

DU FESTIN DE GIMIEZ

PAR ROSALINDE RANCHER.

Enfin en acheù luec destruç e solitari,
Un mortal enspirat bastisse un Santuari
Don era Giupiter e sent Dieù empuissant,
L'estendard de la crous s'elèva trionfant;
De sage religious ben leù li si retiron.
L'ombra dei gran martir ch'encara achì respiron,
E la santa virtù ch'habita lou Couvent
Atiron lu devot, e meme lou savent.
Lubin ch'avian laissat au pen de la puada,
Dau Couvent es degià souta la bela arcada.
Lou Festin es degià plen d'un monde enfini;
De gouorba de ciaudeù pareisse ben garnit,
E l'archet campagnart soubre de couorda frusti,
Grafigna a rabatou de nota non trouè giusti.
En fen de *richichi* s'avanson lu paisan,
Fan tres o catre saut, e la gigiola en man,
Voughés o non voughés, che sighe mouola o reda,
La si couè laissà metre, e sourti de moneda.

Pertout trouvas de gen, cu drec, cu assetat.
 Lu mousseù de giambon, e de roustit gelat
 Parton, ch'es un plesi, e Bachus, e l'Ostessa
 Su toui lu festinié fan ploùre l'alegressa.
 La verdura dai camp li sierve de taulié;
 Si ve sent group format souta dai aulivié:
 Aissi vira la brocia, ajà la casserola,
 Manda de fricassada un audou che consouola.
 De gigot casi crut, de poulas bourousclat,
 Tout es bouon, tout si vende, e tout es avalat.
 Pertout s'aude un remon, che l'alegressa enfanta,
 De tout coustà si ri, de tout coustà si canta,
 E l'amant cauche fes ha deugut au festin
 Un regart de la Bela, un plus urous destin.

AMUSEMENTS.

Le peuple de Nice court toujours après tout ce qui peut le distraire, l'égayer et l'amuser: le théâtre et tous les genres de spectacles qui émeuvent les sens sont les amusemens qu'il préfère quand ses moyens pécuniaires lui permettent d'en jouir.

La haute classe et les militaires ont des soirées particulières, et des soirées au Palais du Gouvernement. Les propriétaires et les négocians se réunissent en famille pour faire de la musique d'amateur, danser ou lire quelques ouvrages moraux: tandis que les artisans s'amuseent en jouant aux boules, au billard, à la pomme et le reste du peuple aux cartes et aux jeux des doigts (57).

Pendant l'hiver la Société Philharmonique, fait exécuter de la musique; donne des bals brillants, et ses salons richement décorés sont, d'après la notice imprimée par Monsieur le Secrétaire L. D., le rendez-vous habituel d'un grand nombre d'étrangers distingués.

Chaque Dimanche de Carême, et pendant les fêtes patronales des diverses Paroisses de campagne il y a un *Festin* (58), c'est-à-dire grand concours d'habitants où l'on se livre à la joie et au plaisir du repas sur l'herbe. La danse, les rondes sont les amusements auxquels le peuple se livre à ces diverses époques; mais la farandoule ou mauresca, les courses, les joutes sur mer, les mâts de cocagne, sont ceux des grandes réjouissances publiques.

Enfin la chasse, la pêche, les réunions champêtres sont également au nombre des divertissements que le Niçois aime avec toute la passion dont il est susceptible.

RELIGION.

On n'a rien de positif sur la religion des habitants de cette contrée qui a dû être la même que celle des Celtes, qui fut remplacée à l'époque de la domination des Phocéens et des Romains, par celle de ces peuples dont les uns suivirent le culte de Diane, patronne de Marseille, leur Métropole, et les autres celui d'Apollon (59), à en juger par les paroles suivantes adressées à Saint Pons par Claudius Gouverneur de Cimiez (60).

A l'apparition du Christianisme Nice fut une des premières villes du midi qui embrassa cette religion (61), la discipline ecclésiastique y fut aussitôt organisée. Les indigènes ne professèrent plus que cette religion qui a toujours prédominé les autres.

Le siège Épiscopal de cette ville date du troisième siècle. L'Évêque de Nice, suffragant jusqu'au 1792 de l'Archevêque d'Ambrun, le fut depuis le Concordat, jusqu'en 1815, de celui d'Aix, et il l'est maintenant de l'Archevêque de Gênes. Il y a un Chapitre de quinze Chanoines. Cet Évêché a sous sa dépendance un Diocèse de cent quarante cinq Paroisses, non compris les Chapelles, le Séminaire, les Couvents des Capucins, et des Recolets, les Carmes déchaussés; une Communauté religieuse des Sœurs de la Visitation; une des Sœurs Fidèles Compagnes de Jésus se livrant à l'éducation de jeunes demoiselles: et un Collège des Jésuites, où les jeunes gens sont dirigés vers les grandes ou petites études.

La Religion réformée Anglicane a obtenu depuis l'année 1821 la permission d'élever un Temple dans le faubourg de la Croix-de-Marbre.

Les Israélites ont également une Synagogue entretenue et un Rabin payé par eux.

En général le Niçois est pieux sans ostentation et dévot sans hypocrisie; il se plaît à toutes les cérémonies religieuses, où il assiste toujours avec ferveur et dévotion.

HOMMES ILLUSTRÉS.

Les Alpes Maritimes ont de tout tems produit des Citoyens qui se sont illustrés dans les sciences, dans les lettres, dans l'église, dans les arts et dans la guerre.

Sous les Romains plusieurs de ses habitans se rendirent célèbres par leurs grandes vertus ; durant cette période on ne citera ici que *Saint Celse*, natif de Cimiez, martyrisé en l'année 69 de J. C., *Saint Basse* Evêque de Nice, qui sous la tyrannie de l'Empereur Décius, fut mis à mort pour la foi, le 5 Décembre 255 ; *Saint Vincent* et *Saint Oronce* de Cimiez, qui sous la persécution de Dioclétien et Maximilien furent martyrisés en Espagne. *Saint Valérien* Evêque de Cimiez, renommé par ses savantes homélies et qui selon le Jésuite Théophile Raynaud, est le Saint Personnage dont il est fait mention dans le martyrologe de Lerins. *Saint Pons*, qui après être parvenu jusqu'à la préfecture du prétoire, sous les Empereurs Phylippes, fut décapité à Cimiez, à l'époque des persécutions que Valérien et Galien exercèrent contre le Christianisme (62). *Sainte Dévote de Nice* et enfin tant d'autres grands Personnages qui reçurent pour la foi la palme du martyre. On nommera aussi comme de la même époque *Pio Principi* grand Administrateur

et Conservateur de l'Empire, à qui *Nanus Ruffus* Préfet des Alpes Maritimes fit ériger un monument. *Marc Aurèle Masculus* Président d'une intégrité et d'une libéralité sans exemple. *Cajus Subrius* Intendant et Protecteur des Alpes Maritimes, qui se rendit mémorable par sa piété, son éloquence, et ses bonnes mœurs. *P. Cælio Severinus* Président renommé par ses grandes qualités et par sa justice. Ainsi qu'une foule de Guerriers, qui se distinguèrent pendant tout le tems que les Alpes Maritimes restèrent sous le joug des Romains.

Parmi les Saints Personnages qui parurent ensuite, il faut placer *Saint Hospice* de Nice qui en 575 vivait en solitaire sur le promontoire le plus avancé de la presqu'île de Villefranche, et prophétisa l'arrivée des Barbares. *Saint Siagre* neveu de Charlemagne Comte de Brienne, Evêque de Nice, fondateur de l'Abbaye de Saint Pons. Le bienheureux *Jérôme Garibo* de l'ordre des Cordeliers, dont on conserve la précieuse relique de son corps entier à Boulogne; et parmi les Laïques illustres *Boyer Guillaume* célèbre troubadour, grand mathématicien, philosophe, jurisconsulte et poète, qui écrivit plusieurs ouvrages notamment des chansons provençales, dont une dédiée à Marie de France, femme de Charles Duc de Calabre, père de la Reine Jeanne; *Boyer Pierre Antoine* historien profond, qui dans l'année 1564 donna une magnifique description du monument élevé à César Auguste sur les Alpes Summæ, et laissa une histoire de Nice, manuscrit qui n'est pas parvenu jusqu'à nous. *Folcari*

Antoine auteur de la vita della Serenissima Eleonora Arciduchessa d'Austria (1598). *Pastorelli Honoré*, qui a donné un abrégé historique sur la ville de Nice, dans une harangue sur le Couvent de Sainte Claire 1608. *Barralis Vincent* connu par sa *Cronologia Lerinensis* Lyon 1613. *Badat Pierre* qui laissa également un manuscrit précieux sur l'histoire de Nice. *Giuglaris Louis* qui publia l'elegia Patrum utriusque Ecclesiae, Turin 1630; *Christus Deo et homine*; La scuola della verità aperta ai Principi; la Salvaguardia di Genova etc. *Lascaris Honoré* auteur de la *Genealogia dei Conti di Ventimiglia*. *Revel Ludovic* *Historia varia*. *Feraudi Raymond* vita S. Honorati Lerinensis etc. *Ostria J. B.* Vita del padre Gioseffo Anchet 1651 etc. *Gioffredi Pierre*: tous Niçois. Ce dernier est le Savant Auteur de *Nicæa Civitas*, Turin 1658, et d'une *Miscellanea*, de la plus grande partie des articles du *Theatrum Pedemontanum* et une *Istoria delle Alpi Maritime*, manuscrit en deux volumes, ouvrage plein de savoir et d'érudition qui existe maintenant dans la bibliothèque Royale de Turin 1724 (63). *Miloni* di Sospello, qui s'est illustré par son *Regno d'Erodo* ou l'*Ascalonita*, Rome 1680. *Alberti Sigismond* *istoria della Città di Sospello*, Turin 1728. *Papon J. B.* du Puget-Théniers, renommé par son histoire de Provence 4 vol. in 4.°, ouvrage classique par le style et la saine critique. *Fea Charles* de Pigne, l'histoire de l'art de Winckelman. *Cristini Charles* Sénateur régent, auteur d'une *istoria civile della città di Nizza*, manuscrit. *Dabrai Séraphin* jurisconsulte estimé par ses mémoires

et son coup d'œil sur la révolution française et ses funestes résultats , ouvrage qu'il dédia à la justice immortelle, et qui est aussi manuscrit: tels sont les hommes Savants qui, dans des genres différents et à des époques diverses , ont illustré nos annales

L'astronomie compte parmi ses grands hommes *Christini Barthélemi* de Figaret qui publia en 1605 le *Methodum inveniendæ meridianæ lineæ ex tribus umbris in 4.º etc.* *Torrini Jules* de Lantosca la *Cosmographia Theoricarum cœlestium Compendium Doctrinæ Sphericæ.* *Lascaris Gaspard* Niçois d'une érudition profonde , passé à la postérité, par son ouvrage intitulé *Usus speculi plani etc.* , Rome 1644. *Torrini Barthélemi* qui écrivit le *Travegole degli Astrologi circa gli eclissi lunari* 1661. *Cassini Jean Dominique* de Perinaldo , le Galilée et le Copernic de France , qui enrichit cette science d'un grand nombre de belles découvertes, de la Théorie des Satellites de Jupiter, dont il détermina les mouvements par les observations de leurs éclipses. La découverte des quatre Satellites de Saturne; la Rotation de Jupiter et de Mars; la Lumière Zodiacale; la connaissance du parallaxe du Soleil; une table de réfraction, la méridienne de Ste Pétrone; la Théorie complète de la libration de la Lune et son *Opera Astronomica*; tels sont les principaux travaux de ce grand Astronome qui mourut en 1712 âgé de 87 ans. *Maraldi Jacques Philippe* l'ami et le compatriote du grand Cassini, illustra également cette science d'un nombre d'observations précieuses conjointement avec son neveu *Jean Dominique Maraldi*, mort en 1788 , âgé de

79 ans et qui poursuivit toute sa vie ses observations astronomiques sur les Satellites de Jupiter, devenus depuis long-tems l'unique sujet de ses affections astronomiques les plus passionnées. *Audiffredi Jean Baptiste* de Nice qui s'éleva par son génie au niveau de ces trois grands Archimèdes modernes par son *Phenomena cœlestia observatio*, Rome 1754, *Commentarius solis parallaxi* id. 1766, *Dimostrazione della stazione della cometa* 1769 et de son catalogue de la bibliothèque Casénate à Rome, chef-d'œuvre de Bibliographie et d'une immense érudition, mérite d'être joint à cette savante nomenclature.

La Géographie et les Mathématiques citent avec distinction *Pellizzot François* de Nice qui publia en 1491 un ouvrage ayant pour titre *Dell'Aritmetica*. *Passeroni Louis* de Lantosca auteur de la *Sfera artificiale e naturale*, Turin 1675, la *Guida Geografica* id. 1672. *Fulconis Pierre* son compatriote qui mit au jour le *De Arithmetica de Geometria Systema Fulconicum etc.* *Guibert Jean André* s'occupa du blason universel et des tables géographiques des allobroges, du Piémont, et de Nice. *M. Victor Papacin d'Antoni* renommé par ses ouvrages d'Architecture militaire, 5 vol. in 8.°, *l'Artiglieria pratica* 2 vol. id., *le Istituzioni fisicomecaniche*, *il maneggiamento delle macchine d'Artiglieria*, *dell' uso dell' armi da fuoco*, *esame della polvere etc.* Enfin *Peyre de la Coste* qui publia le précis d'un projet pour augmenter et assurer la défense des places, Turin 1779.

Parmi ceux qui se sont occupés de physique,

de Médecine, de Botanique, de Chimie, et d'Agriculture l'on doit placer *Boyer Guillaume* de Nice qui fit imprimer de son tems une nomenclature des simples qui naissent en Provence, un précis des propriétés médicales des Eaux d'Aix et de Digne, un ouvrage sur la connaissance des météores, des eaux thermales etc. *De Mayroni François* Naturaliste auteur de *Epitome in libros naturales, Aristoteli compendium de mirabilibus Sacrae Scripturae* etc. *Martini Dominique* de Sospello connu par ses *pandectas medicinalis annotationes*, Lyon 1541, in fol.° *Capel Pierre* Niçois, de Peste, 1580. *Laurent André* de Belvedere, *Chirurgia et Anatomia*, Paris 1600, ainsi que divers traités de thérapeutique, très-estimés. *Guigoni Isoard* de Nice, *Autopsiomma* etc., Turin 1619, de *internorum morborum curationibus*. *M. Camanes Pierre* de Villefranche *Comment. in 2 libros Artis curativæ Galeni ad Glauconam* 1625. *Torrini Jules* de Lantosca médecin, philosophe mathématicien qui mit au jour *De natura febris hecticæ, De optica statica, De peste* etc. *Vacheri Horace* de Sospello *De sanguinis missione in vulneribus disceptatio apologetico*, Turin 1650. *Tomatoris Alexandre* Niçois publia plusieurs opuscules estimés sur la médecine et notamment son *Justa diffensio*, Turin 1651. *Barbeiras Charles* auteur des *Traités nouveaux de médecine, Dissertations sur les maladies de poitrine* etc. etc. *Spinula Marc Antoine* laissa en langue italienne *Epulario e dialogo dell' apparecchio dei cibi*. *Thaon Ludovico* de Lantosca auteur de plusieurs traités sur les tremblements de terre. *Auda Do-*

minique Praxis pharmaciæ utriusque dogmatica et chemicæ et un Compendio de' maravigliosi scritti, Rome 1655. *Torrini Barthélemi* de Nice, avantageusement connu par son *Parnassus tricops*, Turin 1655, *Riscontro della dottrina hippocratica* 1659. *Cavalier Odoard* de medicina hippocratica astrologica, Rome 1661. *Depetra François* de Nice, *Responsum ad discussionem medico praticum*. *B. Torrini*, Turin 1659. *Siméon Étienne* son compatriote, et *Raynardi Emanuel* qui s'occupèrent du même sujet. *Raiberti* de Nice, de morbis venereis, Rome 1722. *Degioanni Pierre François*, auteur du *Globe terraqueo de cerebri anatome*, de formatione nutritione de palyparisi, de hidrope etc. Enfin *Raynaud Emanuel*, *Defferris François*, *Ribotti Ludovico*, *Audiberti François*, *Penchienati*, *Loquez*, *Giraudi* et autres Naturalistes, Médecins, Chirurgiens qui ont écrit sur ces sciences d'une manière distinguée.

La littérature parle avec éloge de *Blanchi Jean* de Nice, de *Filippi Paul* de la Briga, de *Rainaudi Théophile* et de *Codretto Antoine Augustin* de Sospello, l'un connu par sa *Divina Sapiencia* Lion 1636; l'autre par *i complimenti*, Turin 1619; le troisième par sa *Moralis disciplina*, Lyon 1629, sa *Diptica Mariana* 1643, *Theologia naturalis* etc.; le dernier par son *Olivo prodigioso*, Turin 1667, *l'uomo deificato*, la *palma trionfale*, *il colosso* 1563 etc. On placera à côté de ces auteurs *Giuglaris Louis*, *Columbi Bonaventure*, *Vaneri* et *Cauvin Paul Marie* tous Niçois; le premier renommé par son *Teatro dell' eloquenza*, Milan 1672; la *scuola della virtù*,

dédiée à son Altesse Royale Charles Emanuel Duc de Savoie; le second connu par son *Cursus philosophicus*, Lyon 1669, sa *philosophia moralis*; le troisième par sa *philosophia peripatetica* 1686, *theologia speculativa dogmatica*, Monaco 1700, de *humanis affectionibus* id. 1710, *pantheon argula elocutionis et eruditionis* id. 1712, sa *theologia polemica* 1719 etc.; enfin le quatrième par son *Cursus philometaphysicus*, Bon. 1692, ses *Disputationes theologicæ*, Rome 1709. On fera aussi mention de *Levamis André* qui écrivit de *arte grammatica* 1590, de *Gillete Paul Niçois* d'un génie transcendant qui laissa plusieurs ouvrages en langue française 1608; de *Guibert André* auteur du flambeau mystique de l'oraison mentale, Turin 1624, l'adoration du vrai Dieu etc.; de *Guibert Jean Jacques* de Peglia qui écrivit en langue française les sept lumières spirituelles, Turin 1655; d'*Audiberti Camille* qui donna une *Raccolta d'orazioni*, Turin 1715; d'*Alberti François* qui a publié l'*Ateneo Sospellese* 1724, de *Faraud Honoré*, de *Isnard César* auteurs de différentes oraisons latines; des élégies de *Claude Thaon*, les fortunes du marquis d'Adrini et d'une Reine d'Espagne par *Jean Raynaud*; le regole dello scrivere d'*Honoré Tirant*; de divers ouvrages de *Maynard Gabriel*, du Révérend Père *Paccaudi*, de *Guirard Pierre*, du Chanoine *Provasso*, de *Ferris François*, de *Charles Gent*, d'*Astria Jean Baptiste*, de *Cherubin* et autres auteurs distingués tous Niçois, qui donnèrent des preuves de leur grand savoir et de leurs profondes connaissances.

La poésie présente une foule d'auteurs dont on ne fera mention ici que d'*Audiberti François* de Nice, *De fonte sancto* 1462; de *Porcellet Ludovico* du Villars, *Chorisinus in mysticam rosam*, Turin 1618, *Poeticæ gratulationes*, *Elogia Faustum* etc.; d'*Alberti Niciensis vitæ et elegiæ XII patrum*, Turin 1658; *Juglaris Niciensis Dei homines elegia poetica*, Venet. 1675; de *Rissotti Louis*, *Epithalamium* etc.; *Leotardi Honoré*, de laudibus; de *Trinçhieri Pierre*, *Epigrammes de bello Turcarum et Gallorum contra Niciam*, d'*Arnauld Pierre* de Villefranche qui écrivit à l'âge de 17 ans, *Re faustissima* 1656, *Poeticæ gratulationes elogia faustum* etc.; de *Barralis*, *elogia poetica* 1675; d'*Audiberti*, *Ville Regia*, Turin 1711 et plusieurs autres connus par des pièces fugitives très-estimées.

Parmi ceux qui ont publié des ouvrages en patois on ne citera que *Boyer Guillaume*, *Pierre Châteauneuf* qui chanta l'expédition napolitaine de la maison d'Anjou; de *Blacas d'Ese* qui écrivit un poème sur la maniera de ben guerroiari; de *Joserand Ludovico* auteur de la *Dramata*; de *Leotardi Guillaume* la *Niciade* et plusieurs autres écrivains qui se sont occupés à relever cet idiome au rang des langues les plus parfaites.

Ceux qui ont écrit en italien sont les *Lascaris Ludovic* delle miserie di questo mondo 1576. *Paul Desflippis* complimenti misti 1609; *Leotardi Honoré* le speranze di morte 1620, la pescatrice errante, Turin 1623, le rime amorose ed il principe errante, tragedie 1626; *Trinçhieri Pierre André* épigrammes 1645. *Orsier Jean François*

Giugno festoso, Turin 1655, ragguaglio Boscareccio 1659, Ambasciaria d'Helicon 1663. *Barralis Gaspard* applausi d'Erato 1663. *Passeroni Gian Carlo* des Condamines, célèbre par son poëme il Cicerone, rime piacevoli, favole esopiques etc. *Alberti* le vite 1765; *Cotta J. Baptiste* de Tende connu par ses sonnets à Dieu etc.; enfin *Capel* et un grand nombre d'autres poëtes dont les productions font honneur à leur patrie.

La Philologie offre d'abord *Alberti François* de Villeneuve auteur d'un dictionnaire italien et français et français italien; l'*Abbé Demai* auteur d'un dictionnaire chinois manuscrit précieux, légué à la bibliothèque de Nice; *Cristini Charles* auteur de plusieurs articles insérés dans le dictionnaire géographique imprimé à Nice.

Parmi les voyageurs ceux qui tiennent un rang distingué sont *Marc* de Nice par sa *Relazione del viaggio fatto per terra a Cerola regno delle sette città* 1531. *Antoine Risso* qui en 1660 ouvrit un nouveau débouché vers l'Orient au commerce des productions de Nice, avec un tel succès qu'elle lui valut les flatteurs compliments du Roi régnant. *Cottalourda Léandre* renommé par sa *Palestina o viaggio in Oriente*, Rome 1755 et sa *Persia o secondo viaggio in Oriente* 1757, et l'infortuné *Pacho Raymond* auteur du voyage dans la Cyrénaïque et la Marmarique aux Oâsis de la basse Egypte suivi d'un tableau des tribus Nomades anciennes et modernes, Paris 1827.

La jurisprudence a fourni plusieurs citoyens recommandables tels que *Lascaris Antoine* de Nice connu par ses *Decreta Synodalia*. *Flotta*

Jean de Jure 1490. *Dracon Honoré* Instit. imper. metv. épit. 1581; *Puteo Jacques* Decisiones sacræ rotæ romanæ 1583; *Caffarelli Éloi* Erotomata 1590, commentar. etc. *Puteo Paul* Addition. ad decision. Cardinal. J. Puteo; *Leotardi Honoré* de usuris 1649; *Tonduti Pierre François* tractatus de præventionne judicense 1651, decisiones aliquot Rotæ Romanæ etc. *Barla Jérôme* Summorum Pontificum decreta 1662; *Nicolai* de Nice comment. in 4 libr. sentent.; *Nitard Paul* question in decret. Gratian. *Capel Ludovic* Conciliorum.

Parmi les prédicateurs et théologiens se sont distingués, les *Leotardi* in *Herculem Comodianum hæreticum*; les *Demaironi* plusieurs ouvrages en théologie; les *Mainard* de *theologia asceptica*; les *Thaon* oraisons et éloges; les *Corvesi* de *ratione artis tractatus*; les *Esnard* oraisons latines; les *Barrue* de *laudibus B. M. V.*; les *Blancardi* *sapientiæ examen* etc.; les *Torrini*, les *Codretto*, les *Provasso*, les *Caissotti* etc.

Parmi les grands administrateurs figurent *Lascaris Emanuel* comte de Tende; *Jacques del Pozzo* Cardinal légat au concile de Trente; *Lascaris Jean Paul* grand maître de l'ordre de Malte; *Lascaris Joseph* vice-roi en Sardaigne; *Gallean* bailli de l'ordre de Jérusalem; *Caissotti Charles Louis*, et *Jean Marcel* comte *De Gubernatis* grand chancelier de Savoie; le Marquis *De Verdun Alexandre Thaon* gouverneur de Turin; *Ignace Thaon* lieutenant-général du Roi, ministre d'état et plusieurs autres illustres personnages auxquels Nice s'énergueillit d'avoir donné le jour.

La peinture a fourni *Brea Louis* père et fils

Niçois considérés comme chefs de l'école Génoise, dont on conserve encore dans l'église de Cimiez des petits tableaux qui font l'admiration des artistes ; *Vanloo Charles Antoine* qui montra dès sa plus tendre enfance les plus heureuses dispositions dans cet art, il fut élève de Jean-Baptiste son frère et de Benoît Lutti, il voyagea en Italie pour étudier les chefs-d'œuvres et fut ensuite se fixer à Paris où ses talents lui obtinrent le titre de peintre du Roi Louis XV. Ses tableaux sont recommandables par la fraîcheur et la suavité du coloris, par la fermeté de la touche et la pureté du dessin. *Mellis André* qui par son seul génie s'éleva au rang des Isabey (64) et plusieurs autres artistes distingués qui se sont élevés au dessus des peintres ordinaires.

Parmi les guerriers qui ont illustré ce pays il faut placer *Catherine Ségurana* surnommée *donna maufacia* héroïne Niçoise qui enleva le 15 Aout 1543 un drapeau aux Sarrasins commandés par le fameux Barberousse ; *Charles François Thaon* de St. André général en chef des armées Austro-Sardes ; *Massena André* qui du rang de soldat s'éleva par sa bravoure et ses grands talents militaires à celui de maréchal d'empire et de Prince Français (65).

Par un sentiment de modestie, que tout le monde comprendra, nous nous sommes fait un devoir de ne citer ici aucun citoyen illustre de Nice encore vivant. Nous terminerons, toutefois, cette notice, déjà trop longue, en faisant observer que la littérature, les langues, la poésie, les sciences exactes, la peinture et autres con-

naissances exactes sont cultivées avec succès par un grand nombre de nos concitoyens, qui sont l'honneur de leur pays.

ARCHÉOLOGIE.

Avant l'invasion des Alpes Maritimes les Anéthotones n'avaient autres chemins que les pentes plus ou moins inclinées, des versants des montagnes sur lesquels à force de passer, ils traçaient des espèces de sentiers auxquels ils donnaient le nom de *draia*. A mesure que la civilisation se développait, ces sentiers étroits furent élargis et l'on en forma plusieurs autres qui rendirent les communications plus faciles; ce qui dans la suite fut la base des routes de ce comté.

De tous les monuments Celtoliguriens qui existent dans les Alpes Maritimes on désigne encore quelques grottes et cavernes qui servaient jadis d'asile aux Aborigènes; quelques vestiges de camps fortifiés entourés de pierres brutes d'une grosseur énorme, et quelques tombeaux en briques se retrouvent aussi de tems en tems: tels sont les autres monuments qui nous restent de cette race primitive.

Les restes des constructions Phoceo-Marseillaises sont fort rares et parmi quelques décombres de ces anciens fondateurs de Nice, on n'a trouvé que quelques fragmens de petites colonnes et de bas relief frustes; des pans de tombeaux, quelques figures égyptiennes en terre cuite, des monnaies à tête de Diane, quelquefois aussi de

petites médailles d'argent portant l'effigie d'Apollon avec un taureau et le mot MA Ξ Ξ A.

Les traces des conquérants romains sont nombreuses dans les environs de Nice, celles que nous classerons au premier rang, sont; la via Aurelia ou Émilienne qui traversait de l'est à l'ouest les Alpes Maritimes et partait de la porte Aurelia à Rome, passait à Pise, à Luni, à Savone, à Albenga, à la Turbie (66), à Cimiez. Elle fut sous Sextius Calvinus, poussée jusqu'à Aix et de là jusqu'à Empurias dans la Catalogne.

Le monument d'Auguste placé sur les Alpes Summæ au pied du quel est le village de la Turbie.

On remarque l'amphithéâtre de Cimiez, de forme ovale entouré de quelques arcades plus ou moins élevées sur lesquelles s'aperçoivent les restes des gradins marquant les contours et les proportions de cet édifice dont l'étendue totale est de 65 mètres de long sur 54 1/2 de large et celle de l'Arène de 45 mètres en longueur sur 34 1/4 de largeur. Ce cirque a été dessiné et publié dans les *Travels through the Maritime Alps By Albani Baumont*, par Mr. le Baron de Malzen etc.

On trouve dans le bienfond de Mr. le Comte Garin à Cimiez un édifice quadrangulaire, dont les murs sont coupés à intervalles égaux par des lignes de grandes briques superposées. Les traditions veulent que cet édifice soit un ancien temple d'Apollon.

Des thermes et bains en pierre, dont les sièges sont en briques cimentées, et des morceaux

de la grande voie Émilienne pavés d'énormes dalles de pierre calcaire se trouvent à quelques pieds sous terre dans plusieurs propriétés.

On voit aussi des restes de construction encore debout sur le plateau de Cimiez, que l'on dit être les ruines du palais préfectorial de cet ancien chef-lieu des Alpes Maritimes.

Des vestiges de la grandeur romaine se découvrent d'autre part dans les piliers de grands aqueducs; les uns sont construits en marbre, et en pierre de taille et les autres en briques. Ces aqueducs étaient destinés à conduire les eaux des quartiers de Gairaut, de Château Renard, et du territoire de Falicon dans un grand réservoir qui se trouvait vers la pente septentrionale de la ville de Cimiez.

Des urnes funéraires en pierre calcaire contenant chacune un vase en verre, des cendres humaines, avec des bijoux frustes, ont été trouvés sur les bords de la via Aurelia côté ouest conduisant vers les Gaules (67). Il faut y joindre des sarcophages en marbre, qui existent encore dans l'abbaye de St. Pons. Voici quelques inscriptions qui se trouvent sur ces pierres.

| | |
|------------------|-------|
| QUIRINO LAURO DE | |
| CURIONI | CEMEN |
| EQUO | PUBL. |
| EDUSIA | LAURA |
| EA | MATER |
| D. | D. |

Edusia Laura à son fils Laurus de la tribu quirinale, décurion de Cimiez, qui avait reçu publiquement le don d'un cheval.

(68)

T. GALENUS
EUTICHI

[m] VIR AUG.

DOMITIANÆ ELIAUS UX
ORI MERENT

T. Galenus (fils) d'Eutichus sextemvir du culte d'Auguste (a consacré cette inscription) à Domitiana Elias son épouse très-méritante.

D. A. M.

LICINIUS

DIONISIO LI

CINIO PLAC.

DIO FILLO CARISSIM

FECIT.

Licinius Dionisius accablé de douleur par la mort de son fils très-chéri Licinius Placidius lui érigea ce monument.

MEMORIE CATTIÆ EUCARPIÆ

CONJUGIS OPTIM.

C. METELIUS SECUNDINUS MARITUS.

A la mémoire de Cattia Eucarpia épouse vertueuse par Cajus Metelius Secundinus son époux.

M M A

FLAVIÆ BASILIÆ PATRIC

ROM AURELIUS RHODISMANUS

AUG. LIB. ALP. MARIT. PRÆ MIRE PIET.

ATQ. CAST CONI

UGI QUÆ VIXIT ANN. XXXV M III D XII ET

AUREL ROMULA FILIA DOL MAX ADEL

ATQUE BENEMERENT FEC

S. A. D.

Aux mânes et à la mémoire immortelle de Flavia Bacilla épouse très-chérie, née à Rome, femme recommandable par sa charité et par son extrême tendresse envers son mari, laquelle a vécu 35 ans, 3 mois, 12 jours. Aurelius Rhodimanus affranchi de l'Empereur, contrôleur des Alpes Maritimes, et Aurelia Romula sa fille, accablée par sa mort d'une douleur et d'une privation insupportable, ont érigé cette inscription à une épouse et mère très-chérie et l'ont dédiée sous l'ascia.

L NONIO QUADRATO CO I
 NAUT S MUMIAS Q MA
 NILIUS ET C A I
 VENIUS RUFUS D. S.

Sextius Munius quintus Manilius et Cajus Venius Rufus érigèrent ensemble ce monument à Lucius Nonius Quadratus militaire de la première cohorte marine.

PIO PRINCIPI
 INVICTO
 RESTITUTORI ORBIS
 PROVIDENTISSIMO
 RETRO PRINCIPIUM
 R. OMNES
 FORTISSIMO

NANUS RUFUS CARUS V. F. PROC. 11.
 PRÆFECTUS ALPIUM MARIT. DEVOT.
 US NUMINI MAJESTATISQUE EJUS.

En honneur de Pio prince invincible, grand administrateur et conservateur de l'empire, le plus vaillant des princes romains, Nanus Rufus Cajus

filis de Verus second proconsul préfet des Alpes Maritimes, plein de sa puissance et de sa Majesté fit ériger ce monument.

VIPPIA CLEMENTINA MATER
COMINÆ MARCIÆ FILIÆ FIEN-
TISSIMÆ QUÆ IMMATURA MORTE
DECESSA VIX ANN. XIII. MENS. IIII. D. V.
MERENTISSIM. CO. TUM
FRATRES
FECERUNT.

Vippia Clementina désolée par la mort prématurée de sa fille Cumina Marcia très-vertueuse, qui vécut 14 ans, 4 mois, 5 jours, lui fit d'accord avec ses frères ériger ce monument.

C ANTESIO VELOCI
C AITUNIE M F.
VERO
ANTESTIA C F POLITA
PARENTIBUS ET FRATER.

Antestia fille de Cajus et Polita firent ériger ce monument à Cajus Antesius Velosius et Caja Astunia fille de Marcus, à Cornele Alucius Antestius Verus ses parents et ses frères.

MANIO GEMINO
INGENUO
VII VIR ET CER
GEMINA FILIA
PATRI PIISS. ET
ALBICCIA MATERNA
MARIT INCOMI.

Gemina fille de Marius Groninus ingenuus vii vir et distributeur de bled, et Albicia Materna sa fem-

me lui firent ériger ce monument comme à un père et à un époux incomparable.

LAPIDUM HOC
VALERIANA ALPINA JULIO
VALERIO SILV.
FRATR. SUO CAR ET
PIENTISSIMO
VIXIT ANNOS XXVIII
M VII D XXII.

Pierre sépulcrale érigée par Valeria Alpina à Julius Valerius Silvius son frère très-chéri et très-vertueux, qui vécut 28 ans, 7 mois, 22 jours.

C. VALERIÆ CANDIDÆ
IMMATURA MORTE SUBLATÆ
QUÆ VIX ANN. XXV VALERI
VICTOR ET SECUND.
INA NEPOTILIA FILIÆ EXOP
FECERUNT.

Valerius Victor et Secundine sa petite nièce érigèrent cette pierre à Caja Valeria Candida fille très-chérie, qui cessa de vivre à 25 ans à la fleur de son âge.

MEMORIÆ SANCTISSIMÆ
C. SUBRII SECUNDINI
PRIMATIS ET PATRONI PROVINCIÆ
PIETATIS ELOQUENTIÆ MORIS
MAGISTRI
SUBRIUS SEVERINUS FRATER
EJUS IMMATURA MORTE DEREPTUS
IN LATERE.

A la mémoire immortelle de Cajus Subrius

Secundinus intendant et protecteur de la province dont la vie fut un exemple de piété, d'éloquence et de bonnes mœurs, qui cessa de vivre par une mort subite, Subrius Severinus son frère lui érigea cette pierre sépulcrale.

SPARTACUS PATERNÆ UXORI RARIS
CUJUS IN VITA TANTA OBS. FUER
UNT DIGNÆ MEMORIA EJUS ESSET REMU
NERANDA L. VERDUCC. MATERNUS
OBLITUS MEDIOCR. SUE UT
NOMEN EJUS ÆTERNA DILETI
CELEBRAR. HOC MON.
INSTITUIT.

Lucius Verducus Maternus oubliant sa médiocrité dédia ce monument à Spartague Paterne épouse vertueuse, dont la vie fut si exemplaire, que son nom méritait de passer à la postérité, afin qu'elle fut éternellement vénérée.

QUADRATUS MUTUMBALF
COH. GÆT. PSIL.
H. E. T.

Voici le tombeau de Quadratus Mutumbalf musicien de la cohorte Gétulienne.

TI JULIO VELLE
ACONIS FILIO
C L. VIACO
MILES CO I NAUT
7 IIII VIR
HERES EX TEST. H. S.

Claude Viaco soldat de la première cohorte marine Centurion quatuomvir, héritier par testa-

(75)

ment de son maître , en honneur de Jules Tibère Velleius fils d'Acon.

C. MARIUS CIMOGIO
MILES COH. III. LIG.
H. S. E.

Ci-gît Cajus Marius Cimogio soldat de la troisième cohorte Ligurienne.

Des médailles , des monnaies , des pierres gravées , des idoles de toute grandeur , divers ustensiles et instruments ruraux , à l'usage du peuple Romain , sont les débris qui attestent de nos jours la grandeur passée de cette capitale des Alpes Maritimes.

MONUMENTS DU MOYEN AGE.

Parmi les monuments du moyen âge , il reste des tombeaux en pierre tendre grossièrement sculptés qu'on voit à Cimiez , à la Turbie , ainsi qu'un cercueil en plomb renfermant un squelette que l'on trouva dans la propriété du C.^{te} Garin ; l'abbaye de Saint Pons fondée par Saint Siagre ; quelques vieilles chapelles en ruine ; un antique édifice des templiers à peine reconnaissable ; le portail du quartier de la Buffa , et quelques mesures dont à peine on reconnaît les traces.

MONUMENTS MODERNES.

Enfin parmi les constructions monumentales des siècles derniers, on ne doit pas laisser de mentionner la grande route qui conduit à travers le défilé des Alpes Maritimes (68) à Turin.

Celle qu'on vient d'ouvrir sur le littoral de la mer pour se rendre en Italie (69). Deux ponts bâtis sur le torrent Paglioa pour faciliter les communications des campagnes et des faubourgs (70). De six paroisses et de huit chapelles dans la ville (71); de onze Paroisses et onze chapelles (72) dans la campagne, non compris diverses chapelles particulières où il est permis de célébrer la messe. On voit aussi deux tours fort élevées (73), plusieurs places publiques (74), le cours (75), la terrasse (76), le port (77), le château (78), la croix de marbre (79), la porte Victor (80), celle de la marine, ou *Porta Felice* (81), la statue colossale du bon Roi Charles Félix qui montre le port franc, statue élevée par le commerce sur la place de belle vue (82) qui domine le port; la colonne élevée de Pie VII. pour perpétuer la mémoire du passage de S. S. à Nice en 1809 et en 1814 (83), une autre petite colonne placée sur le cours en calcaire du pays (84) l'obélisque avec quatre sphinx en marbre situé sur le pont neuf érigé par les Israélites au Roi Charles Félix avec une inscription hébraïque, latine et italienne (85), deux fontaines une à la rue de la boucherie, l'autre sur la place de Saint Jean Baptiste (86), un fort beau théâtre (87), le

palais de ville (88), le palais royal du gouvernement (89), le palais de justice (90), le port franc (91). Diverses casernes bien situées, trois hôpitaux celui de St. Roch (92), celui de la congrégation des Confalons (93), et le troisième pour les militaires. Deux hospices un de charité, l'autre de providence, un cimetière pour chaque culte, des avenues ombragées qui conduisent dans la ville; mais le plus utile de tous les établissements à Nice sera le diguement du Var depuis St. Martin jusqu'à la mer. Il y aura un grand canal d'irrigation qui conduira les eaux de cette rivière sur tous les bas cotaux ouest du bassin de Nice, et une grande route royale traversant dans toute sa longueur les Alpes Maritimes pour donner un facile débouché, par la mer, à l'exubérance des produits.

La ville de Nice possède plusieurs hôtels dignes de figurer dans les grandes villes d'Europe. Celui des Etrangers avec jardin rue du Pont-Neuf est renommé par l'aménité du propriétaire et par sa bonne table; celui d'York est situé place Saint Dominique près la Caserne; l'hôtel de Londres situé au midi dans le plus beau quartier de la ville avec vue sur la mer et de la campagne; celui du Nord est placé dans la rue S. François de Paule; celui dit du Paradis rue des Ponchettes vis-à-vis la Terrasse; celui des Voyageurs sur les Remparts.

Les hôtels du faubourg sont celui d'Europe à la Croix-de-marbre, de la Pension Anglaise sur la place du Jardin des Plantes; l'hôtel Chauvin à côté du Pont-Neuf, et l'hôtel de France.

Les restaurants sont répandus dans la ville et

dans les faubourgs, on trouve également plusieurs bonnes auberges et quelques pensions particulières.

Les cafés et les jeux de billard sont nombreux dans les divers quartiers de la ville ; le Café Royal est le plus renommé, celui de la Paix, du Commerce, le Grand Café Américain etc. sont également situés sur le cours.

Trois thermes ou bains publics sont établis l'un au bout de la promenade du boulevard près la place Victor ; l'autre sur la place du gouvernement près du cours ; le troisième est situé sur la place du faubourg de la Croix-de-marbre. On a aussi construit sur les bords de la mer des cabanes en planches pour prendre des bains ; soit au lazaret, soit sur le rivage des Ponchettes. On y voit aussi une maisonnette en bois construite à l'anglaise que l'on fait entrer dans l'eau jusques où se brise la vague. Elle stationne sur la plage du quartier de la Croix-de-marbre.

On trouve à Nice des voitures, des chevaux de louage, des omnibus établis pour la route du Var et pour celle de Drap, chemin postal de Turin. Des chaises à porteurs, des chevaux de selle, des ânes, des males-postes, de diligences pour Turin, Gènes, Toulon et Marseille, le tout à des prix modérés, ainsi que des paquebots pour Gènes, Livourne, et Marseille toutes les semaines.

AUTORITÉS.

Les *Autorités Civiles de Nice* se composent d'un Intendant-général, d'un sous-Intendant, d'un Secrétaire, de deux Chefs de division, et de

plusieurs commis, d'un corps royal de Génie, d'un Inspecteur des bois et forêts, d'un Trésorier de province, d'un Receveur des contributions, et d'un Inspecteur des mines.

La ville de Nice est régie par une administration composée de trois Consuls, choisis parmi la noblesse, la bourgeoisie et les artisans avec treize Conseillers de chaque classe formant le conseil (94). Parmi lesquels on nomme trois officiers de Regarderie de première classe (95), un conseil d'Ornato, et une Commission du Port et de Ragionaria, une direction du théâtre qui fait fonction d'officiers de feu.

Le corps administratif ci-dessus est composé, de plus, d'un Secrétaire, d'un Avocat, d'un Procureur, d'un Trésorier, d'un Architecte, d'un Archiviste, d'un Bibliothécaire, de divers commis, des employés aux Octrois, d'un Vérificateur de poids et mesures, d'un Garde champêtre et d'une Garde civique.

Les autorités judiciaires se composent d'un Sénat Royal qui juge en dernier ressort et après lui le Tribunal de Préfecture de Nice, d'Oneille et de St. Remo. Le Sénat est composé d'un premier Président, de huit Sénateurs dont un a le titre de Président, d'un Avocat fiscal général, d'un Secrétaire, d'un Avocat des pauvres, des Substituts, de plusieurs Actuaires et Huissiers.

Le Tribunal Préfectorial est formé d'un Sénateur-Préfet Président, d'un Vice-Préfet, de cinq Assesseurs, d'un Avocat fiscal, d'Adjoints, de Substituts, d'un Secrétaire chef du Greffe et d'Huissiers. Il y a de plus un Juge de man-

dement pour la ville et un pour la campagne, on ne peut appeler du jugement de ces derniers aux deux corps judiciaires ci-dessus, quand la somme n'excède pas trois cents francs.

Pour tout ce qui concerne le commerce, il y a un Consulat, ou Tribunal de Commerce et de mer composé d'un Régent, de cinq Juges, de deux Conseillers choisis parmi les négociants, d'un Procureur général et de deux Secrétaires. Il y a aussi une commission Royale pour juger les affaires contentieuses administratives. Une Magistrature de Santé, présidée par les chefs du Sénat dans laquelle siègent le Président, l'Intendant-général, un Sénateur, les deux premiers Consuls de la ville, le Commandant du Port, le Protomédico avec quatre membres adjoints, un Secrétaire et un Sous-Secrétaire.

Les Autorités Ecclésiastiques sont composées d'un Évêque ayant un Secrétaire et un Maître de cérémonie, d'un Vicaire-général, d'un Chapitre de quinze membres et d'un Curé pour chaque paroisse. Il y a huit couvents, celui des Religieuses de la Visitation, celui des Sœurs Fidèles Compagnes de Jésus. Le couvent des Recolets à Cimiez, celui des Capucins à St. Barthélemi, les frères Oblats de St. Pons, les Carmes déchaussés à Laghet, les Révérends Pères Jésuites et les Frères de l'École Chrétienne.

Les *Autorités Militaires* forment une division commandée par un Gouverneur, un Général de division et un état-major de la division, de divers employés à la Police et d'un Secrétaire.

La ville de Nice et la province ont un com-

mandant , un état-major de la place , des Ad-joints et Secrétaires , un corps de Carabiniers royaux , composé d'un Commandant , de trois Lieutenants , de deux compagnies divisées en trente postes répandus dans le comté. Il y a ensuite une Garde d'Honneur Niçoise , composée d'un Commandant , d'un Lieutenant , Sous-Lieutenant , d'un Adjudant-Major , de six Sergents et de quarante quatre Gardes qui , d'après un billet royal , sont admis au gouvernement , mais en uniforme.

Les *Autorités Maritimes* sont composées d'un Vice-Amiral , d'un Commandant d'artillerie , d'un Capitaine de vaisseau , de Commissaires de marine , d'un Trésorier et Secrétaire. Leurs pouvoirs s'étendent sur le second département de la marine militaire.

La marine marchande est formée d'un Com-mandant et d'un Lieutenant du Port , d'un Consul et Vice-Consul de marine , d'une direction , d'un Receveur et de plusieurs employés subalternes.

Cette ville possède en outre une direction de Douanes , une Fabrique royale de tabac , une direction d'Insinuation et Domaine , une direction Royale de Poste , deux Receveurs de Loterie , un bureau de Contrôle pour l'or et l'argent et plusieurs dépôts de sel et tabac.

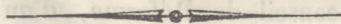
INSTRUCTION PUBLIQUE.

L'instruction publique de Nice est composée d'un Président en chef , de deux Réformateurs , formant le conseil de Réforme , d'un Protomé-

decin et d'un Secrétaire. Les écoles universitaires secondaires ont deux professeurs de droit, un professeur de physiologie, et d'institution médicale, un de chimie, et de botanique, un d'institutions de chirurgie et un d'anatomie. Le collège royal de Nice est dirigé d'une manière vraiment digne de tout éloge par les RR. PP. Jésuites.

Il y a encore des écoles communales qui sont dirigées par les Frères de l'École Chrétienne. Celle du dessin, d'architecture et d'ornement est sous la direction de M.^r le Chevalier Barberi. Il y a aussi pour l'éducation des demoiselles, les religieuses de la Visitation et les Sœurs fidèles compagnes de Jésus; plusieurs écoles particulières des deux sexes sont établies dans différents quartiers de la ville; Nice possède, en outre, une Société Royale de Commerce et d'Agriculture, une Commission de Statistique, deux Conservateurs pour la vaccine, une école de Commerce, un cabinet d'Histoire naturelle particulier et une collection des productions naturelles du pays et des Alpes Maritimes.

On trouve à Nice des professeurs de langue italienne, anglaise, latine, espagnole, allemande, de mathématique etc. Des institutrices pour les demoiselles, des maîtres de dessin, de chant, de guitare, de violon, de danse, de piano: ainsi que tous les ouvrages classiques (96); papier de toute espèce; assortiment de musique en tout genre etc. propre à diriger l'esprit de la jeunesse et à aider à son éducation.



CHAPITRE SECOND.

NOTICES SUR L'HISTOIRE NATURELLE.

Peu de contrées méridionales de l'Europe ont fourni à la science naturelle dans ces dernières années un aussi grand nombre d'êtres nouveaux, que les environs de Nice, dont chaque jour on voit augmenter le nombre : en effet formations diverses dénudées ; climat aussi tempéré que possible ; différents degrés de chaleur atmosphérique ; élévations, collines, plaines abritées, golphes, calanques, criques et rochers caverneux, fonds de galets, de sable et de vase, plaines sous-marines, profondeurs inégales et abîmes effrayants ; tout à contribué et contribue à la multiplication, et au passage de tous ces oiseaux, poissons, crustacés, radiaires, zoophytes etc. , qui offrent à la curiosité des amateurs et à l'observation des naturalistes tant d'êtres divers, que la main du Créateur a répandu si largement sur ces parages.

ÊTRES ORGANISÉS.

Les animaux les plus particuliers, qui paraissent caractériser la ligne isotherme des environs de Nice sont :

QUADRUPÈDES ET CÉTACÉS.

| | |
|------------------------|-----------------------|
| Blaireau d'Europe | Meles Europeus |
| Marte putois | Mustella putorius |
| Loutre commune | Lutra vulgaris |
| Renard charbonnier | Canis alopex |
| Chat sauvage | Felix Catus ferox |
| Phoque commun | Phoca vitulina |
| Dauphin ordinaire | Delphinus delphis |
| Phocène Risso | Phocena Rissoi |
| Phocène à tête ronde | Phocena globiceps |
| Physeter nasarnak | Physeter tursio |
| Heterodon desmarest | Heterodon desmarestii |
| Chauve-souri noctuelle | Vespertilio noctula |
| Oreillard barbastelle | Plecotus barbastellus |
| Musaraigne carrelet | Sorex tetragonurus |
| Crocidure aranifère | Crocidura aranea |
| Loir muscardin | Myoxus avelanarius |
| Campagnol rat d'eau | Arvicola amphibius |
| Rat champêtre | Mus campestris |
| Taupe d'Europe | Talpa Europea |
| Lièvre changeant | Lepus variabilis |
| Cochon sanglier | Sus scroffa etc. |

OISEAUX.

| | |
|------------------------|-----------------------|
| Faucon cresserellette | Falco tinunculoides |
| Aigle autour | Morphirus columbarius |
| Effraie vulgaire | Strix flammea |
| Chevêche méridionale | Noctua meridionalis |
| Pie grièche d'Italie | Lanius minor |
| Gobe mouche à collier | Muscicapa albicollis |
| Jaseur de Bohême | Bombicivora garula |
| Merle bleu | Turdus cyaneus |
| Loriot d'Europe | Oriolus galbula |
| Traquet rieur | Saxicola leucurus |
| Rubiette des murailles | Sylvia phœnicurus |
| Fauvette à collier | Curruca torquata |
| Farlouse Richard | Anthus Richardii |

| | |
|---|---------------------------------|
| Hirondelle des rochers | <i>Hirundo rupestris</i> |
| Alouette à doigt court | <i>Alauda brachidactyla</i> |
| Mésange moustache | <i>Parus biarmicus</i> |
| Pinson incertain | <i>Fringilla incerta</i> |
| Étourneau unicolore | <i>Sturnus unicolor</i> |
| Rollier commun | <i>Coracias garrula</i> |
| Grimpereau à ailes rouges | <i>Certhia phenicoptera</i> |
| Huppe commune | <i>Huppupa epops</i> |
| Guêpier commun | <i>Merops apiaster</i> |
| Martin couleur de rose | <i>Pastor roseus</i> |
| Bouvreil d'Europe | <i>Pyrrhula Europea</i> |
| Torcol ordinaire | <i>Yunx torquilla</i> |
| Perdrix rouge | <i>Perdrix rubra</i> |
| Ædicnème ordinaire | <i>Edicnemus crepitans</i> |
| Pluvier doré | <i>Charadrius pluvialis</i> |
| Horon blongios | <i>Ardea minuta</i> |
| Ibis vert | <i>Ibis falcinellus</i> |
| Combattant à plastron | <i>Machetes torquatus</i> |
| Chevalier douteux | <i>Totanus dubius</i> |
| Rale d'eau nain | <i>Rallus pusillus</i> |
| Perdrix de mer à collier | <i>Glareola austriaca</i> |
| Grêbe oreillard | <i>Podiceps aurita</i> |
| Pingovin macroptère | <i>Alca torda</i> |
| Harle huppé | <i>Mergus serrator</i> |
| Goéland à trois doigts | <i>Larus trydactylus</i> |
| Hirond. ^{le} de mer leucoptère | <i>Sterna leucoptera</i> |
| Macareux commun | <i>Fratercula arctica</i> |
| Plongeon cat marin | <i>Colymbus septentrionalis</i> |
| Canard tadorne | <i>Ænas tadorna</i> |

REPTILES.

| | |
|------------------|------------------------------|
| Sipharge luth | <i>Siphargis mercurialis</i> |
| Carette caovanne | <i>Caretta cephalo</i> |
| Émyde barbeuse | <i>Emys lutaria</i> |
| Chersine grecque | <i>Chersine græca</i> |
| Lézard ocellé | <i>Lacerta ocellata</i> |
| Gecko méridional | <i>Gecko meridionalis</i> |
| Seps chalcide | <i>Seps chalcidica</i> |
| Orvet cendré | <i>Anguis cinereus</i> |

| | |
|---------------------|--------------------|
| Couleuvre sillonné | Coluber strigatus |
| Pélie aspic | Pelia berus |
| Grenouille maritime | Rana maritima |
| Crapaud ferrugineux | Buffo ferruginosus |
| Salamandre noire | Salamandra atra |

POISSONS.

Les poissons qui ont été observés dans cette mer par l'auteur sont :

| | |
|----------------------|-----------------------|
| Cephaloptère massena | Cephaloptera massena |
| Myliobatis aigle | Myliobatis aquila |
| Trigon écussonné | Trigon scutellum |
| d'aldrovande | aldrovandii |
| Raie flossade | Raia flossada |
| marginée | marginata |
| mosaïque | mosaica |
| à quatre luth | quadrinaculata |
| de nilson | nilsoni |
| ligurique | ligurica |
| porte croix | crux |
| bicolore | bicolor |
| miroitante | lævigata |
| Torpille galvanii | Torpedo galvanii |
| marbrée | marmorata |
| unimaculée | unimaculata |
| volta | volta |
| Hexanchus mounge | Hexanchus mounge |
| Aiguillat vulgaire | Acanthias vulgaris |
| blainville | blainvillii |
| pointillé | punctulata |
| Humantin salviani | Centrina salviani |
| Lichie de Nice | Lichia Nicænsis |
| Lemargue long museau | Lemargus rostratus |
| Échinorhine bouclé | Echinorhinus spinosus |
| Réquin rondetlet | Carcharius rondeletii |
| Pentanche d'Hane | Pentanchus Hanii |
| Odontaspis féroce | Odontaspis ferox |

| | |
|--------------------------|----------------------------|
| Èmissole lisse | Mustellus levis |
| pointillée | punctulatus |
| Pristiure artedi | Pristiurus artedi |
| Squatine vulgaire | Squatina vulgaris |
| ange | angelus |
| Chimère méditerranéenne | Chimera mediterranea |
| Baliste en croissant | Balistes lunulatus |
| Syngnathe vert | Syngnathus viridis |
| pyrois | pyrois |
| rougeâtre | rubescens |
| phlégon | phlegon |
| éthon | ethon |
| abaster | abaster |
| épineux | spinosus |
| Scyphie fascié | Scyphius fasciatus |
| papacinus | papacinus |
| violâtre | violaceus |
| annelé | annulatus |
| littoral | littoralis |
| Tétragonure cuvier | Tetragonurus cuvieri |
| Macrure cælorhinque | Macrurus cælorhincus |
| Lépidolèpre trachyrinque | Lepidolèprus trachirhincus |
| Flétan de bosch | Hippoglossus boscii |
| Sole lascaris | Solea lascaris |
| Turbot nu | Rhombus nudus |
| unimaculé | unimaculatus |
| élégant | candidissimus |
| de gesner | gesneri |
| de klein | kleinii |
| de mangili | mangilii |
| théophile | theophylli |
| jaune | luteus |
| Picarel alcyon | Smaris alcedo |
| d'Italie | Italicus |
| gora | gora |
| Charax museau pointu | Charax acutirostris |
| Chrysophis bilunulée | Chrysophis bilunulata |
| Denté synodonte | Dentex synodon |
| bouche rouge | erythrostroma |
| Canthère tanude | Cantharus tanuda |

| | |
|-----------------------|-------------------------|
| Canthère duhamel | Cantharus duhamelii |
| Pomatome télescope | Pomatomus telescopus |
| Serran marin | Serranus marinus |
| à bandes | fasciatus |
| luteus | flavus |
| Muge à grosses lèvres | Mugil labrosus |
| ramade | ramada |
| doré | auratus |
| sauteur | saliens |
| provençal | provencalis |
| Trigle hirondelle | Trigla hirundo |
| gunau | gurnardus |
| corbeau | corvus |
| à petites écailles | microlepidola |
| geai | garrulus |
| Gobie zèbre | Gobius zebrus |
| doré | auratus |
| lésueur | lesuerii |
| marbré | marmoratus |
| colonier | colonianus |
| filamenteux | filamentosus |
| à long rayon | longi radiatus |
| aphye | aphya |
| Lépadogastère bicilié | Lepadogaster biciliatus |
| brown | brownii |
| jussien | jussievii |
| balbis | balbisii |
| olivâtre | olivaceus |
| des fontaine | des fontanii |
| décandolle | decandolii |
| wildenowi | wildenowii |
| reticulé | reticulatus |
| mirbel | mirbelii |
| ocellé | ocellatus |
| Blennie corne de cerf | Blennius cornu cervi |
| brea | brea |
| à trois colliers | tritorquatus |
| étoilé | stellatus |
| graphique | graphicus |
| laurier rose | nerii |

| | |
|-------------------------|----------------------|
| Blennie paon | Blennius pavo |
| tête rouge | erithrocephala |
| à toupet | cirratus |
| fascié | fasciatus |
| Salarias du Var | Salarias Varus |
| Cline argenté | Clinus argentatus |
| verdâtre | virescens |
| audifredi | audifredi |
| Tripterygion à bec | Tripterygion nasus |
| Alpismaris risso | Alpismaris rissoi |
| Callyonime beleune | Calyonimus belenus |
| de morisson | morissonii |
| Diane en croissant | Diana semilunata |
| Onos tachetée | Onos maculata |
| brune | fusca |
| Lotte allongée | Lota elongata |
| lépidion | lepidion |
| Phycis gmelin | Phycis gmelinii |
| masque | maska |
| Mora de la méditerranée | Mora mediterranea |
| Merlan poutassou | Merlangus potassou |
| printannier | vernalis |
| Oligope noir | Oligopus niger |
| Merluche maraldi | Merluccius maraldi |
| Barbeau méridional | Barbus meridionalis |
| Able souffia | Leuciscus souffia |
| cabede | cabeda |
| Labre ossiphage | Labrus ossiphagus |
| nerée | nereus |
| paré | festivus |
| bleu | cœruleus |
| rubigineux | rubiginosus |
| rupestre | rupestris |
| Girelle gioffredi | Julis gioffredii |
| élégante | speciosa |
| turque | turcica |
| Crénilabre geoffroi | Crenilabrus geoffroi |
| cotta | cotta |
| queue noire | melanocercus |
| bleu | cœruleus |

| | |
|--------------------------|-----------------------------------|
| Crénilabre tigré | <i>Crenilabrus tigrinus</i> |
| sourcil doré | <i>chrysophrus</i> |
| noirâtre | <i>nigrescens</i> |
| de bory | <i>boryanii</i> |
| du littoral | <i>litoralis</i> |
| à cinq taches | <i>quinque maculatus</i> |
| vert tendre | <i>chlorosocros</i> |
| à plusieurs couleurs | <i>versicolor etc.</i> |
| verdâtre | <i>virescens</i> |
| de lamarck | <i>lamarchii</i> |
| rougeâtre | <i>rubescens</i> |
| rosacé | <i>rosaceus</i> |
| Macrostome à petis dents | <i>Macrostoma augustidens</i> |
| Alepocephale à bec | <i>Alepocephalus rostratus</i> |
| Clupanodon sardine | <i>Clupanodon sardina</i> |
| Anchois desmarest | <i>Encrasicholus desmaresti</i> |
| Saure à bandes | <i>Saurus fasciatus</i> |
| Scopele crocodile | <i>Scopelus crocodilus</i> |
| balbo | <i>balbo</i> |
| humbolt | <i>humboltii</i> |
| Athérine de boyer | <i>Atherina boyerii</i> |
| Paralepis coregonoïde | <i>Paralepis coregonoides</i> |
| sphycrenoïde | <i>sphyrenoides</i> |
| Stomias boa | <i>Stomias boa</i> |
| barbue | <i>barbata</i> |
| Chauliode schneider | <i>Chauliodes schneiderii</i> |
| Microstome arrondie | <i>Microstoma rotundata</i> |
| Notacanthus bonaparte | <i>Notacanthus bonapartii</i> |
| Stérnoptyx tacheté | <i>Sternoptyx maculatus</i> |
| sans tache | <i>immaculatus</i> |
| Léptocephale spalanzani | <i>Lepthocephalus spalanzanii</i> |
| filamenteux | <i>filamentosus</i> |
| sélène | <i>selene</i> |
| Demi-bec nain | <i>Hemirhamphus pusillus</i> |
| Ophidie vassali | <i>Ophidium vassalii</i> |
| Gymnètre lacepède | <i>Gymnetrus cepedii</i> |
| à long rayon | <i>longi radiatus</i> |
| de muller | <i>mullerii</i> |
| Lépidope perron | <i>Lepidopus peronii</i> |
| Bogmare d'aristote | <i>Bogmarus aristotelii</i> |

| | |
|--|--|
| Thon de leach | Thynnus leacheanii |
| Auxis de la roche dauphin | Auxis rochenii delphinullus |
| Caranx suvareo | Caranx suvareus |
| Seriote de dumeril | Seriola dumerilii |
| Lichia glaichos | Lychia glycos |
| Sphagebranche ocellé de meneghini | Sphagebranchus ocellatus meneghini |
| Anguille à museau aigu à museau large à rostre moyen | Anguila acutirostris latirostris mediorostis |
| Congre vrai noir cassini | Conger verus niger cassinii |
| Murène fauve tachetée christini | Murena fulva guttata cristinii |
| Murenophis sorcière tachetée | saga maculata |

MOLLUSQUES.

Les mollusques céphales que j'ai observés sur nos bords, jusqu'à présent sont le

| | |
|--|---|
| Sépiole rondelet macrosome élégante | Sepiola rondeletii macrosoma elegans |
| Sephe officinale d'italie zèbrine | Sepia officinalis italica zebrina |
| Calmar commun fuseau casseron en grelot sagitte tertiaire | Loligo vulgaris fusus parvus urceolatus sagitta tertiarius |
| Flèche todare très grande | Sagittatus todarus maximus |

| | |
|------------------------|-------------------------|
| Lolidone euprosine | Lolidone euprosina |
| Onichoteutis à hameçon | Onichotentis hamatus |
| Calmaret perlé | Loligopsis perlatus |
| Lolimnite méridional | Lolimnites meridionalis |
| Belemnite élargie | Belemnites latus |
| sillonée | sulculatus |
| subfusiforme | subfusiformis |
| biparti | bipartitus |
| tubulé | tubulatus |
| datte | dactilus |
| Spiroline sillonée | Spirolina sulcata |
| Lituola noduleuse | Lituola nodulosa |
| Elédone musquée | Eledona moschata |
| ambroisie | ambrosiaca |
| aldrovande | aldrovandii |
| Ocithoe mezzaro | Ocitohe mezzaro |
| modeste | modesta |
| Poulpe vulgaire | Octopus vulgaris |
| niger | niger |
| rous | ruffus |
| cocco | cocco |
| bitentaculé | bitentaculatus |
| à trois tentacules | tritentaculatus |
| poileux | pilosus |
| à longues pattes | macropus |
| turberculé | turberculatus |
| violet | violaceus |
| Argonante papyracé | Argonanta argo |
| petit | minor |
| actor | actor |
| zætes | zætes |
| Tétrapode caribde | Tetropodus carybdei |
| Bipode fourchu | Bipodus furcatus |

On voit également flotter sur cette mer azurée pendant le calme de l'hiver et du printemps les

| | |
|---------------------------|------------------------|
| Carinaire méditerranéenne | Carinaria mediterranea |
| Hyalée tridentée | Hyalea tridentata |
| Cleodore lanceolée | Cleodura lanceolata |

| | |
|----------------------|------------------------------|
| Cymbulié proboscidée | <i>Cymbulia proboscidea</i> |
| Phylliroe bucephale | <i>Phylliroe bucephalum</i> |
| Firole couronnée | <i>Pterotrachea cristata</i> |
| de lesneur | <i>lesnerii</i> |
| de peron | <i>peronii</i> |
| trombe | <i>tuba</i> |

et autres espèces qui se laissent pousser par l'on-
doyement des ondes sur le rivage.

La classe des gasteropodes est fort nombreuse,
parmi les nudibranches on distingue le

| | |
|------------------------|----------------------------------|
| Doris pourpre | <i>Doris purpurea</i> |
| bleu doré | <i>cœrulaurea</i> |
| de poli | <i>polyi</i> |
| Éthalion hérissé | <i>Ethalion histrix</i> |
| Eolide de thompson | <i>Eolis thompsonii</i> |
| bleuâtre | <i>cœrulescens</i> |
| Tritonia de blainville | <i>Tritonia blainvillii</i> etc. |

Les aplysies, les dolabelles, les élysies, les
éidothées, les busiris, les bulles, les scaphandres
étalent toute leur parure en se traînant près des
rochers du littoral.

Parmi les pectinibranches les plus rares se
remarquent le

| | |
|----------------------|----------------------------|
| Turritelle pélagique | <i>Turritella pelagica</i> |
| striolée | <i>striolata</i> |
| Scalaire plissée | <i>Scalardia plicata</i> |
| Lémentine de cuvier | <i>Lementina cuvieri</i> |
| Vermet rouge | <i>Vermetus ruber</i> |
| Eulime infléchie | <i>Eulima inflexa</i> |
| Ranelle géante | <i>Ranella gigantea</i> |
| Symnie de Nice | <i>Symnia Nicæensis</i> |
| Cyprée souris | <i>Cyprea lurida</i> |

| | |
|-----------------------------|--------------------------|
| Mitre zonée | Mitra zonnata |
| marquée | signata |
| Mitrelle flamboyante | Mitrella flaminea |
| Volute gondole | Voluta cymbium |
| nitidule | nitidula |
| Sigaret stromatelle | Sigaretus stromatellus |
| Piléopsis d'Hongrie | Pileopsis Ungarica |
| Crépidule succin | Crepidula succinea |
| Calyptrée sinoise | Calyptrea sinensis |
| Fisurelle en lateau | Fisurella nymbosea |
| mamellonnée | mammillata |
| Émarginule déprimée | Emarginula depressa |
| papilleuse | papillosa |
| Patelle mamellonnée | Patella mammillata |
| Ombrelle de la méditerranée | Ombrella mediterranea |
| tuberculée | tuberculata |
| Lépidopleure corallin | Lepidopleurus corallinus |
| Acantochites cuirreux | Acantochites œneus |

Parmi les conchifères se font remarquer les

| | |
|----------------------|-----------------------|
| Huitre scandebec | Ostrea scandebec |
| Anomie cylindrique | Anomia cylindrica |
| Vulselle nacrée | Vulsella margaritacea |
| Vicule aiguillonné | Vicula aculeata |
| Peigne incomparable | Pecten incomparabilis |
| Pinne pectinée | Pinna pectinata |
| Arque réticulée | Arca reticulata |
| Pettonculle fiammulé | Pectonculus pilosus |
| Nucule nacrée | Nucula margaritacea |
| Lembule Rossi | Lembulus Rossianus |
| Mytile costulé | Mytilus sulcatus |
| Isocarde globuleuse | Isocardium cor |
| Bucarde lisse | Cardium levigatum |
| Lucine carnaire | Lucina carnaria |
| Telline gentille | Tellina pulchella |
| Capse foudroyante | Capsa fulminea |
| Vénus verrue | Venus verrucosa |
| Corbule noyEAU | Corbula nucleus |
| Mactre papyracée | Mactra papyracea |

| | |
|--------------------------|---------------------------------|
| Solémie méditerranéenne | <i>Solemia mediterranea</i> |
| Pandora rostrée | <i>Pandora rostrata</i> |
| Barnée épineuse | <i>Barnea spinosa</i> |
| Gastrochène pélagique | <i>Gastrochena pelagica</i> |
| Septaire méditerranéenne | <i>Septaria mediterranea</i> |
| Othion de Risso | <i>Othion Rissoanii</i> |
| Scalpel lisse | <i>Scalpellum lævis</i> |
| Térébratule urne antique | <i>Terebratula urna antiqua</i> |
| Thécidée méditerranéenne | <i>Thecidea mediterranea</i> |

ANNÉLIDES.

Les annélides tels que les protules, les amphitrites, les térébèles etc. étalent en tout tems leur brillante parure près du rivage de la mer, les phyllodoques, les eumolques, les polynoes se plaisent à se traîner sur les pierres et les cailloux des bords sousmarins, tandis que les hésiones, les eunomies, les léodices, les lycoris, les polynoes ne quittent presque jamais les régions madréporiques.

CRUSTACÉS.

Les crustacés qui vivent et pullulent sur le rivage sont portés au de là de deux cent cinquante espèces, non compris un grand nombre de variétés. Les plus particuliers que j'ai fait connaître (4) et dont plusieurs n'ont pas encore été décrits sont le

| | |
|----------------------|-----------------------------|
| Portune de rondellet | <i>Portunus rondelletii</i> |
| de leach | <i>leachii</i> |
| printanier | <i>vernalis</i> |
| plissé | <i>plicatus</i> |
| moucheté | <i>guttatus</i> |

(4) Hist. Natur. des Crust. des Alpes Marit., seconde édition.

| | |
|---|--|
| Portune à longues pattes à deux taches maculé | Portunus longipes biguttatus maculatus |
| Crabe de vagner arrondi | Cancer vagnerii rotundus |
| Xantho rivuleux sculpté | Xantho rivulosus sculptus |
| Rhombille à six dents | Goneplax sexdentatus |
| Æthuse mascarone | Æthusa mascarone |
| Ériphie prismatique | Eriphia prismatica |
| Atélécycle omoiodon | Atelecicle omoiodon |
| Thie de blainville | Thia blainvillii |
| Ilia ruguleuse | Ilia rugulosa |
| Eurynome écusonnée d'aldrovande | Eurynoma scutellata aldrovandii |
| Maie crêpue | Maia crispata |
| Pise de duméril | Pisa dumerilii |
| Mithrax d'herbest | Mithrax herbestii |
| Inachus hirticornus corallin | Inachus hirticornis corallinus |
| Achée gerbe | Acheus gerbii |
| Libinie lunulée | Libinia lunulata |
| Calappe de webb | Calappa webbii |
| Homole de cuvier | Homola cuvierii |
| Hippe bleue | Hippa cœrulea |
| Pagure rosé | Pagurus calidus |
| tacheté | maculatus |
| solitaire | solitarius |
| misanthrope | misanthropus |
| anachorète | anachoretus |
| Galathée glabre | Galathea glabra |
| Porcelaine de blutel longue pince | Porcellana blutelli longimana |
| Gebios du littoral de davis | Gebios littoralis davianii |
| Calianasse tyrrhène à deux sillons | Calianassa tyrrhena bisulcata |
| Néphrops de Norwège | Nephrops norwegicus |
| Sergeste d'edwards | Sergestes edwardii |
| Égéon cuirassé | Egeon loricatus |

| | |
|---|---|
| Lysmate queue soyeuse nilite | Lysmata seticaudata nilita |
| Palémon espadon trois soies crénulé latreille ponctulé | Palemon xiphias trisetaceus crenulatus latreillii punctulatus |
| Crangon fascié pointillé de rouge | Crangon fasciatus rubro punctatus |
| Pandale guerin | Pandalus guerinii |
| Pontophylle scie | Pontophyllus pristin |
| Nika comestible | Nika ædulis |
| Nisée gentille | Nisea formosa |
| Phasiphae sivado | Phasiphae sivado |
| Autonomie d'olivi | Autonomia olivii |
| Nauplie varié bec lisse | Nauplius variegatus lævirhincus |
| Ephyro pelagique | Ephyra pelagica |
| Hippolite couleur de chair | Hippolites carneus |
| Alphée améthiste nacré d'olivier cougnet alongé | Alpheus amethystea margaritaceus olivierii cougneti elongatus |
| Pélias écrit | Pellas scriptus |
| Lybie porte glaive | Lybia ensifera |
| Drimo élégant | Drimo elegans |
| Pénée en crête membraneux feuillé | Peneus cristatus membranaceus foliaceus |
| Sycione de duvernois gény | Sycionia duvernoii geny |
| Aristée à longues antennes | Aristeus antennatus |
| Sténosome épineux | Stenozoma spinosa |
| Pranize ventrue à œil rouge plumeuse mésasome demi-lune éméraude | Praniza ventricosa rubroculis plumosa mesasoma semilunata smaragdina |

| | |
|--|--|
| Pranize serrulée | Praniza serrulata |
| Nébalie de straus | Nebalia strausii |
| Squille de desmarets pieuse | Squilla desmaresti eusebia |
| Chrysome méditerranéenne | Chrysoma mediterranea |
| Phronime sentinelle | Phronima custos |
| Phrosine en croissant gros œil | Phrosina semilunata macrophthalma |
| Typhis ovoïde | Typhis ovoïdes |
| Crevette marine | Gammarus marinus |
| Énone ponctuée | Enone punctata |
| Dexamine pélagique | Dexamine pelagica |
| Talitre de Nice | Talitrus nicæensis |
| Atylus corallin | Atylus corallinus |
| Euphée ligioïde cilié | Eupheus ligioides ciliatus |
| Chevolle ponctuée | Caprella punctata |
| Nymphon aracnoïde | Nymphon aracnoides |
| Hexone parasite | Hexona parasitica |
| Zuphée spare | Zuphea sparicola |
| Ancée forficulaire | Anceus forficularius |
| Sténozome denticulée | Stenozoma denticulata |
| Leptozome appendiculée lancéolée | Leptozoma appendiculata lanceolata |
| Hebe ponctuée | Hebe punctata |
| Armide verte bimarginée pustulée | Armida viridissima bimarginata pustulata |
| Zénobie prismatique de la méditerranée | Zenobia prismatica mediterranea |
| Atala flamboyante étincelle | Atala flammea belluga |
| Aselle varié | Asellus variegatus |
| Oliske pinceau | Oliska penicellata |
| Cloporte des collines bicolor mamellonnée large | Oniscus collinus bicolor mamillatus latus |
| Armadille marbré rupestre | Armadillo marmoratus rupestris |

| | |
|-----------------------|------------------------|
| Armadille élégant | Armadilo elegans |
| tacheté | punctatus |
| ponctué | punctatissimus |
| Sphérome de lesueur | Spheroma lesueurii |
| Nélocire naviculaire | Nelocire navicularis |
| de brongniart | brongnartii |
| Cirolane rosacée | Cirolana rosacea |
| ferrugineuse | ferruginosa |
| coste | coste |
| très grande | maxima |
| Canolire ostroïde | Canolira œstroides |
| Anilocre à deux rayes | Anilocra bivittata |
| Campecopée épineuse | Campeopea spinosa |
| vulgaire | vulgaris |
| coralline | corallina |
| trigone | trigona |
| bituberculée | bituberculata |
| Olympie vulgaire | Olimpia vulgaris |
| de moyon | moyonii |
| ruguleuse | rugulosa |
| ricinoïde | ricinoides |
| de viviani | vivianii |
| Hélène de spinolla | Helene spinola |
| Limnorie gibeuse | Limnoria gibbosa |
| Sophone de Nice | Sophone nicæensis |
| Osiruse de pétagne | Osirusa petagniana |
| Calige de lesson | Caligus lessonii |
| Néphesis lamne | Nepthesis lamna |
| Otrophese imbriquée | Otrophesa imbricata |
| Pandare de roux | Pandarus rouxii |
| Nisis rose | Nisis roseus |
| Chodrocante baudroie | Chodrocanthus lophius |
| Cécrops desmarest | Cécrops desmarestii |
| Agénor pourpré | Agenor purpureus |
| Lerneopenna berthelot | Lerneopenna bertelotii |
| scyphe | scypsius |
| Ergyne corne de cerf | Ergine cornu cervi |
| Bopyre de palémon | Bopyrus palemonis |
| Cypris réniforme | Cypris reniformis |
| jaune | lutea |

| | |
|-------------------|-----------------------------|
| Cytherée épineuse | <i>Cytherea spinosa</i> |
| Eutimène blanche | <i>Eutimene albida</i> etc. |

Parmi les myriapodes, les scorpionides et les arachnides on ne citera ici que les

| | |
|---------------------------|---------------------------------|
| Gloméris tacheté | <i>Glomeris guttatus</i> |
| Jule incarnat | <i>Julus aimatopodus</i> |
| Callipe de Risso | <i>Calypus rissoanus</i> |
| Cermathie variée | <i>Cermatia variegata</i> |
| Lithobie à longues cornes | <i>Lithobia longicornis</i> |
| Géophyle très long | <i>Geophylus longissimus</i> |
| Scorpion à pied pâle | <i>Scorpio pallipes</i> |
| Pince bicolore | <i>Chelifer bicolor</i> |
| Mygale solitaire | <i>Mygale solitarius</i> |
| Atipe bordé | <i>Atypus limbatus</i> |
| Ségestrie dentée | <i>Segestria dentata</i> |
| Disdère coralline | <i>Dysdera corallina</i> |
| Drasse à deux lignes | <i>Drassus bilineatus</i> |
| Argironete bicolore | <i>Argyronete bicolor</i> |
| Théridion vénéneux | <i>Theridion venenosus</i> |
| Tétragnathe rouge | <i>Tetragnatha rubra</i> |
| Mycromate de bellet | <i>Mycromata belletana</i> |
| Thomise cordiforme | <i>Thomisus cordiformis</i> |
| Lycose de montchauve | <i>Lycosa montcalviana</i> etc. |

Des acaridées, des tignées, des hydracnellées, des microptirées qui se plaisent dans le midi.

La classe des insectes est fort considérable, et le plus grand nombre de ceux qui ne se plaisent que dans le midi, se trouvent dans nos campagnes, on y rencontre le

| | |
|----------------------|------------------------------|
| Libie à cou fauve | <i>Lebia fulvicollis</i> |
| Cyminde méridional | <i>Cymindis meridionalis</i> |
| Harpale marginé | <i>Harpalus marginatus</i> |
| Gyrin resplendissant | <i>Gyrinus splendens</i> |

| | |
|-----------------------------|-------------------------|
| Harpale marginé | Hurpalus marginatus |
| Copré d'Espagne | Copris hispanicus |
| Akis ponctué | Akis punctata |
| Vesperus bryant | Vesperus strepens etc. |
| Phasme de rossi | Phasma rossii |
| Phantome variable | Phanthoma variabilis |
| Empuse pectinicorné | Empusa pectinicornis |
| Truxale à grand nez | Truxalis nasutus etc. |
| Notonecte mélanoté | Notonecta melanota etc. |
| Nymphale jason | Nymphales jasio |
| Lybithée échancrée | Lybithea celtis |
| Satyre doré | Satyrus dorus |
| Papillon alexanor | Papilio alexanor |
| Colias cléopâtre | Colias cleopatra |
| Piëris aurore de Provence | Pieris eupheno |
| Hespérie grisette | Hesperia tages etc. |
| Smérinthe laurier rose | Smerinthus nerii |
| Sphinx de Nice | Sphinx nicæa |
| Stygie méridionale | Stygia meridionalis |
| Léthosie gentille | Lithosia pulchella |
| Cousin de Nice | Culex nicæensis |
| Tipule tétraptère | Tipula tetraphora |
| Clinocère des bois | Clinocera sylvatica |
| Antrax d'Italie | Anthrax italica |
| Chrysogaster bronzé | Chrysogaster cœnea |
| Téphritis de l'olivier etc. | Tephritis olæe etc. |

Les vers et les radiaires les plus remarquables de cette mer sont, parmi les premiers

| | |
|----------------------|----------------------------|
| Léiorhinque lépidope | Leiorhincus lepidopus |
| Dragonneaux rugueux | Gordius rugulosus |
| Echinorhinque orangé | Echinorhynchus aurantiacus |
| Distome de la leiche | Distoma scymna |
| Tristome écarlate | Tristoma coccinea |
| Sagitule torcol | Sagitula torquilla |
| Planaire orangée | Planaria aurantiaca |
| Ligule bicolore | Ligula bicolor etc. |

Et parmi les seconds on distingue le

| | |
|------------------------------|-------------------------|
| Comatule corail | Comatula corallia |
| Euriale méditerranéen | Eurialis mediterraneus |
| Ophiare piquante | Ophiura aculeata |
| Astérie à crête | Asterias cristata etc. |
| Cidarite porc épice | Cidarites histrix |
| Cassidule châtaigne | Cassidula castanea |
| Schizaster bilunulé | Schizaster bilunulatus |
| Micrastré méridional | Micrastrer meridionalis |
| Amphidète à trois aiguillons | Amphidetes triaculeatus |
| Brissus pélagique | Brissus pelagicus etc. |

Ainsi que plusieurs espèces de scutelles des discoidées, des clypéastres, des globator, des clypées, des pédines, d'échinopis, des galérites, d'échinolampes, de gatopyques, des nucléolites, de spatangues, d'ananchites, d'hémipneustes, des protérostomes de toutes les époques dont le nombre est de cent cinquante, non compris les variétés (1).

Les acalèphes les plus curieux qu'on voit flotter dans ces eaux marines sont l'

| | |
|-----------------------|---------------------|
| Eudore monnoie | Eudora moneta |
| Marsapiale de plancus | Marsupialis plancus |
| Circe méridional | Circe meridionalis |
| Tiare papale | Tyara papalis |
| Fovéolie mollicine | Foveolia mollicina |
| Égynopsis brandt | Egynopsis brandtii |
| Aglaure hémistome | Aglaure hemistoma |
| Laodice crucigère | Laodice crucigera |
| Équorée Risso | Equorea Risso |
| Mésomé phæbus | Mesonema phæbus |

(1) Voyez mon Mémoire sur les Échinides vivants, fossiles, et pétrifiés observés dans les Alpes Maritimes etc.

| | |
|----------------------|-------------------------|
| Cassiopée gléboff | Cassiopea gleboffii |
| Pélagie denticulée | Pelagia denticulata |
| Méliserte fasciculée | Meliserta fasciculata |
| Aurélie phosphorique | Aurelia phosphorea |
| Apolémie prolifère | Apolemia prolifera etc. |

Des océaniques, des rhizostomes, des céphées, des cyanées, des berros, des cestums, des rhizostomes, des stéphanomies, et autres genres et espèces remarquables, qui se laissent voir à diverses époques de l'année.

Les zoophytes avec leurs habitations, soit vivants, soit fossiles, soit pétrifiés sont extrêmement nombreux dans les environs, on distingue d'abord diverses

| | |
|--|--------------------------|
| Actinie peintade | Actinia meleagris |
| Anémone mamellonnée | Anemonia mammilata |
| Halo à courts tentucules | Halo brevicirrata |
| Holothurie tachétée | Holothuria guttata |
| Siponèle à bec court | Sipunulus brevirostris |
| Molpodie souris | Molpodia musculus etc. |
| Turbinolie d'Europe | Turbinolia europea |
| Comète longiqueue | Cometea longicaudata |
| Syphocrinite crénulé | Syphocrinites crenulatus |
| Fungie agoricoïde | Fungia agoricoides |
| Astrée méditerranéenne | Astrea mediterranea |
| Favosites cylindrique | Favosites cylindricus |
| Agaricie rayonnée | Agaricia radiata |
| Oculine vierge | Oculina virginea |
| Columnaire profonde | Columnaria profunda |
| Alvéolite celleuleuse | Alveolites celulosa |
| Cyatophylle basaltiforme | Cyatophylum basaltiforme |
| Pennatule épineuse | Pennatula spinosa |
| Vérétille cinomore | Veretillum cynomorium |
| Funiculine méditerranéen ^{ne} | Funiculina mediterranea |
| Téthie figue d'Inde | Tethia opuntia |
| Corail rouge | Coralium rubrum |

| | |
|----------------------------|---------------------------------|
| Mopsée méditerranéenne | <i>Mopsea mediterranea</i> |
| Gorgone éventail | <i>Gorgona flabellum</i> |
| Antipathes melese | <i>Antipathes larix</i> |
| Acetabule méditerranéen | <i>Acetabulum mediterraneum</i> |
| Eunicées antipathe | <i>Eunicea antipathes</i> |
| Polytrème coralline | <i>Polytrema corallina</i> |
| Tubulaire hyalina | <i>Tubularia hyalina</i> |
| Plumetelle campanulée | <i>Plumatella campanella</i> |
| Campanulaire grimpante | <i>Campanularia volubilis</i> |
| Sertulaire polyzone | <i>Sertularia polyzonis</i> |
| Dynamène urné | <i>Dynamena urnea</i> |
| Sérialaire unilatérale | <i>Serialaria unilateralis</i> |
| Phéruse tubuleuse | <i>Pherusa tubulosa</i> |
| Électre verticillée | <i>Electra verticillata</i> |
| Menipée translucide | <i>Menipea pellucida</i> |
| Elzérine gentille | <i>Elzerina venusta</i> |
| Crisie ivoire | <i>Crisia eburnea</i> |
| Cellaire salicorne | <i>Cellaria salicornea</i> |
| Flustre cartoniere | <i>Flustra cartacea</i> |
| Funiculine méditerranéenne | <i>Funiculina mediterranea</i> |
| Eschare cervicorne | <i>Eschara cervicornis</i> |
| Rétépore d'ellise | <i>Retepora ellisii</i> |
| Patinule souscoupe | <i>Patinula monachalis</i> |
| Millepore rude | <i>Millepora aspera</i> |
| Pocillopore subalpin | <i>Pocillopora subalpinus</i> |
| Sycon de humbolt | <i>Sycon humboltii</i> |
| Eponge coralline | <i>Spungia corallina</i> |
| Eriska velutine | <i>Eriska velutina</i> |
| Alcyon d'imperati etc. | <i>Alcyonum imperati etc.</i> |

Enfin des myriades énormes d'animaux microscopiques au point de changer à plusieurs mètres de profondeur la couleur de la mer apparaissent de tems à autre sur ce rivage et donnent l'idée de cette immense création méridionale, dont on ne s'est permis ici que de soulever un petit coin du voile qui couvre ce grand tableau, dont la richesse fera toujours considérer ce pays comme un des plus favorisés du midi de l'Europe.

VÉGÉTAUX.

Les végétaux actuels du bassin de Nice peuvent être considérés en indigènes, ceux, à qui la nature a distribué notre terroir pour propriété; les végétaux naturalisés ceux, qui ont trouvé sous notre climat les mêmes conditions d'existence, que dans leur pays natal; les végétaux exotiques ceux, qui ont besoin du secours de l'art et des abris pour les faire croître et prospérer.

Le terrain des environs de Nice n'est qu'un agrégat calcaire, argileux, mêlé de sable, et de galets, relevé en monticules, en collines, en montagnes tertiaires et secondaires recouvertes avec interruption d'un dépôt diluvien.

Ce sol jadis couvert de bois et de broussailles est maintenant planté en arbres précieux dont les produits tiennent le premier rang dans l'échelle des richesses agricoles de ce pays.

Les champs en plaine, sont exclusivement cultivés en toutes sortes de plantes potagères et légumineuses qui donnent à chaque saison leurs productions. On cultive également des pêchers, des pruniers, des abricotiers, des poiriers, des cognassiers, des grenadiers, des pommiers etc. dont les variétés, au nombre de plusieurs centaines, offrent des fruits d'été excellents et de ceux d'automne qui se conservent pendant plusieurs mois de l'année. On y trouve aussi diverses races de mûriers, dont le revenu chanceux, depuis quelque tems et le manque du sol, ont arrêté la propagation de cet arbre. On a égale-

ment introduit dans ces plaines, des plates bandes de jonquilles, de violettes, de roses, de jasmins, de tubéreuses, de mimoses etc. dont les fleurs employées pour la parfumerie récompensent quelquefois des soins qu'on se donne pour les cultiver. Enfin ces terrains servent encore à quelques chenevières et prairies bordées de cannes : à quelques champs à froment, fève et lin, et qu'on utilise dans les endroits arrosables par la culture du maïs, des haricots, des pommes de terre, et quelquefois des patates. Les champs qui avoisinent les torrens; les sources, les fontaines, ont des heures fixes d'irrigation et ceux qui en sont écartés ont des puits à roues.

Les jardins sont l'objet spécial de la culture de la famille des hespéridées, ils sont ordinairement clos de murs, munis d'un noria, appelé *maccina* (97), dont on retire l'eau au moyen d'un chapelet mis en mouvement par une bête de somme pour arroser pendant le tems de la sécheresse. On commence à y propager la figue caque, le *dasycarpa*, le nelfier du Japon, le cognassier de la Chine, le pistachier, le chérimolier, le nandine domestique et autres arbres remarquables par la délicatesse de leurs fruits qui sont consommés par le propriétaire.

Les monticules, les collines sont propres à la culture des céréales et plantes légumineuses telles que blé, orge, seigle, pois, fèves, fèveroles, pois chiches, gesses, lentilles, dont on cultive un grand nombre de variétés. On y voit aussi plusieurs jujubiers, cerisiers, amandiers, capriers, dattiers; l'olivier, le figuier et la vigne qui offrent à cha-

que pas tant de variétés utiles, sont les végétaux qu'on y cultive de préférence et qui forment le principal revenu du pays.

Les versants des montagnes offrent le plus souvent, jusqu'à une certaine élévation, la même culture que celle des collines; on les voit parfois couronnées de quelques bouquets de pins, et de caroubiers qui se plaisent dans les fentes des rochers et finissent à des steppes frappées de la stérilité la plus complète.

Tous les labours de ce territoire se font à la bêche et le produit de cette culture peu lucrative à cause de ses écoulemens arrêtés par la politique des états voisins, les dommages presque annuels que les agens atmosphériques occasionnent aux murs d'enceinte, aux aberges (muraillles à sec), la pénurie des herbages pour nourrir les bestiaux, les vices des métayers, le luxe de leurs femmes etc. On peut comparer la terre de cette contrée à une beauté surannée dont on ne peut faire disparaître les rugosités infertiles qu'à force d'art et de travail.

L'olivier est l'arbre qui est sur le premier plan parmi les végétaux de Nice; et parmi les nombreuses variétés qu'on y cultive, on distingue 1.° l'olivier pleureur qui donne cette huile fine, légère, douce, agréable, qu'on peut conserver sans altération pendant plusieurs années; 2.° l'olivier d'Espagne, le royal, le corniole etc. dont on prépare les fruits verts pour la table; 3.° l'olivier cassant caillet à grappe etc. qui porte presque toutes les années des olives; ceux à fruit doux, à fruit à bec, à gros fruit, dont

on fait sécher les olives mûres pour être mangées en guise de mets. L'olivier à fruit blanc, l'hermaphrodite et celui à deux saisons qu'on propage comme arbre rare; l'olivier pignole (98) dont le pied parvient aux plus fortes dimensions et autres espèces particulières dont quelques-unes sont indigènes.

On propage cet arbre avec une facilité étonnante, une petite branche plantée sans soin, un drageon du collet de la racine, une branche à tige unie, une olive qui après avoir servi de nourriture à un oiseau, en a laissé tomber le noyau, suffit pour le reproduire. Les plantations d'oliviers se font en hiver et au printemps: l'arbre fleurit en mai et l'on commence à cueillir les fruits en octobre pour en extraire l'huile.

De tous les arbres que les habitants de Nice se sont plu à propager autour de leur demeure, l'oranger est celui qui réunit avec plus d'avantage l'agréable à l'utile.

Les végétaux, qui composent cette famille, dispersés par la nature dans différentes zones n'ont été connus qu'à mesure, que les relations commerciales s'étendirent sur le globe, et c'est dans les siècles historiques et fabuleux que remontent les premières notions que l'on a sur les principales espèces de ces végétaux. En effet le bigaradier *citrus bigaradia* originaire de la partie occidentale d'Afrique, était cultivé dans ces jardins si renommés des hespérides où la fable fait enlever par Hercule les fameuses pommes d'or. Athénée, d'après le témoignage de Juba, Roi de Mauritanie, raconte que les habitans de

la Libie appellent le bigaradier *pommier des Hespérides* et que ce furent les fruits de cet arbre qu'Hercule apporta dans la Grèce et qui reçurent le nom de pommes d'or, à cause de leur couleur et de leur beauté. Du tems des Troyens, époque à laquelle les parfums et l'encens pour les sacrifices n'étaient pas connus, on n'employait que la fumée des cèdres et des citronniers ou bigaradiers. Saumaise assure que l'introduction des bigaradiers en Italie fut bien antérieure à celle du cédratier et l'on reconnaît au *Malum ferus* de Pline que cet arbre était fort répandu de son tems, dans les environs de Rome et qu'à l'apparition du fruit des pommes de Médie, dans cette ville on leur donna le nom de citrus à cause des rapports naturels qu'ils avaient avec la bigarade. Ce fait fabuleux, ou semi-historique (connu depuis 3000 ans) vient d'être combattu par un auteur moderne qui décerne la couronne de la découverte de cet arbre aux Arabes; c'est par le héros de ce peuple qu'il fait enlever ces végétaux à pommes d'or d'une contrée à lui inconnue, située au-delà du Gange, qu'ils se répandirent ensuite jusques au 43.^{me} degré de latitude, où ces arbres prospèrent avec une grande facilité.

Le bigaradier n'est cultivé en Europe que pour la fleur, dont l'odeur suave et agréable forme la base des parfums les plus exquis du midi; on en retire, aussi, par la distillation cette eau de fleur d'orange si utile et ses fruits sont recueillis en automne pour servir d'assaisonnement à cause du principe amer et d'acide citrique, renfermés dans leurs sucs.

Le cédratier *citrus cedra* indigène ou naturalisé dans la Perse et dans la Médie a été si bien décrit par Théophraste qu'aucun auteur n'a mis en doute sa réalité ainsi que ce qu'en ont dit Virgile dans ses géorgiques et tous les naturalistes romains. Cet arbre passa de la Perse dans les jardins de Babilone et de la Palestine où ses fruits servaient aux Juifs, alors comme aujourd'hui, dans la fête du tabernacle. On le transporta ensuite dans la Grèce, les îles et le littoral de la méditerranée boréale, où, d'après des auteurs dignes de foi, il était cultivé vers la fin du second siècle de l'ère vulgaire.

Le limonier *citrus limonum*, originaire de la zone intertropicale, fut transporté en Europe par ces Califes célèbres qui du fond de l'Asie étendirent leur conquête jusqu'aux pieds des Pyrénées et des Alpes Maritimes, en laissant partout des traces de leur savoir en agronomie.

Le pompelmousse *citrus pomellos* passa plus tard de la Palestine en Europe et ce furent les croisés qui vinrent embellir nos jardins de cet arbre singulier.

Le limettier *citrus limetta* cultivé dans le treizième siècle dans la lisière ligurique, fut distingué par Mattheus Sylvaticus comme une espèce particulière, ce qui fut ensuite confirmé par les Bauhins, les Volcamérius et confondu par la suite avec d'autres espèces.

Le bergamotier *citrus bergamia*, le mellarose *citrus mellarosa*, les perettes *citrus peretta*, le chinettier (99) *citrus sinensis*, le rhumphius *citrus rumphii*, le margarite *citrus margarita*, sont

cultivés depuis long-tems dans le midi non seulement à cause de leur beauté, mais parce que les fruits des premiers servent pour faire des bombonnières nommées bergamotes, et pour en retirer cette essence précieuse si agréable pour la composition des eaux de senteur, et de tous les autres pour en faire les confitures les plus estimées.

Les lumies *citrus lumia*, le citre doux amer *citrus dulcamara*, l'hesperthuse *citrus hesperthusa*, le citre changeant *citrus mutabile*, et l'aréthuse *citrus arethusa* sont venus plus tard enrichir les jardins d'Europe et en font aujourd'hui un des plus beaux ornements.

L'oranger proprement dit *citrus aurantium* indigène des provinces méridionales de la Chine, fut transporté sur notre continent ainsi que bon nombre de variétés, soit à cause de la suavité de sa fleur, soit à cause de la délicatesse de ses fruits dont les jus divers, plus ou moins parfumés, font les délices de tous ceux qui les cultivent.

Le citre à écorce épaisse *citrus pachiderma* connu sous le nom de limon cédrat, fut introduit par Ebn djemi qui le croyait le produit d'un limonier greffé sur un cédratier.

Le citre doré *citrus auratus* ainsi nommé par Ebn-Ell-Awam qui le sépara de la bigarade, est un arbre gracieux dans sa forme et élégant par son feuillage, si ses fruits réunissaient l'utilité à l'agrément, il formerait sans contredit le plus bel ornement des jardins.

Le citre d'Adam *citrus Adami* est cultivé pour

l'arome suave et particulier qu'exhale son endocarpe, qui le fait rechercher ainsi que le *citrus Rissoi* l'harmonille, pour en préparer les confitures fines.

Le citre d'Otaïti *citrus taitense* se développe avec une force végétative si grande, qu'il peut servir, à cause de sa petite portée, à faire des haies vives odoriférantes.

Le citre hérisson *citrus histrix* originaire de l'île Maurice, n'a été transporté en Europe, ainsi que le citre commandeur *citrus limonea commendatoris*, le citre noble *citrus nobilis*, que depuis une vingtaine d'années, et ils résistent tous les deux aux hivers du midi.

Le citre gordon *citrus gordonii* qui joint à son singulier branchage de jolies fleurs pourprées et des fruits très-parfumés. Le citre à feuilles de buis *citrus buxifolius*, et le citrus austral *citrus australis* doivent former le nouveau genre citromela dans la troisième édition de l'histoire des orangers que je publierai bientôt. Ces vingt quatre espèces fournissent à l'agriculture plus de deux cents variétés cultivées dans les jardins du midi. Les meilleures oranges sont produites par l'orange franc; le mandarin, celui de la Chine, de Majorque à fruits précoces etc.

Le caroubier *ceratonia siliqua* se plaît sur les rochers et les steppes les plus stériles; la forme agréable de cet arbre, sa tige élancée, ses rameaux souvent arrondis en hémisphère, sa belle verdure que les hivers du midi de l'Europe ne détruisent jamais, donne aux collines et falaises, où il croît spontanément, l'aspect si frais, et

si agréable, qu'il renouvelle et continue le printemps. Ce végétal fournit plusieurs variétés utiles et il serait à désirer qu'on encouragea sa propagation, sur tous ces promontoires rocailleux, nuds, et arides qui bordent la mer. Ces arbres offriraient en toutes saisons une belle verdure; et chaque année un produit certain dans la récolte de ses fruits, qui est toujours lucrative, attendu le peu de soin qu'il exige et la valeur très-infime des rochers dans les fentes des quels il se développe avec tant de vigueur. Les caroubes se vendent de 15 à 20 sols le rub de Nice. Elles servent à nourrir les chevaux et les bêtes de somme : son bois d'une teinte superbe sert à faire des meubles et des ouvrages d'ébénisterie, et de ses graines on en extrait une teinture précieuse, quelquefois on les torrifie pour en faire une espèce de café très-agréable.

La vigne *vitis vinifera* cultivée sur tous les coteaux et collines qui entourent le bassin de Nice, étale pendant sept mois de l'année une verdure aussi fraîche que riante. Les variétés les plus estimées sont la vigne de columelle, celle à feuille cotonneuse; celle de Corinthe, de Thovin et à fruit translucide, celles nommées la précoce, la traillé, la noire, la teinturière, la Smith, l'acerbi. Les variétés connues sous le nom de muscadelle, d'Alexandrie, de bauhin, de malvoisie, de sauvaget, d'agnou blanc et de lunel : la vigne de braket, de Corinthe, de Nice, à grains sphériques serrés, clair semés, d'Italie, enfin la vigne de Salerne, le verlantin, le varron, le pineau, l'alcatico, la grande feuille, le loise-

leur, le burel, le chaptal etc. sont les plus renommés, les meilleurs et les plus utiles.

Les cinq premières variétés produisent ce vin agréable d'une saveur si parfaite qu'on appelle vin de Nice, les six qui suivent donnent à l'alcool beaucoup de corps, ce qui fait conserver long-tems les vins. Les six qualités qui viennent ensuite, servent à confectionner ces vins muscats, blancs, pétillants, d'un bouquet particulier et d'un goût si parfait. Les huit qui suivent donnent le vin couleur de rose d'une bonté si exquise et d'un parfum si singulier, qu'on appelle vin braket, et les neuf dernières variétés forment la base de ce jus de treille si généreux, si sec, si stomachique qui le dispute en qualités supérieures aux meilleurs vins du midi et auquel son goût *sui generis* a fait donner le nom du vin de bellet. Toutes les autres espèces de vignes, qu'on cultive servent à préparer ce vin dit de colline, que les propriétaires des campagnes de Nice consomment dans leurs ménages. Le reste des habitants ne boit que de vin de France.

Le figuier est un des arbres dont la connaissance remonte à l'apparition du genre humain sur ce globe: si des auteurs ont avancé que cet arbre était importé d'Asie et d'Afrique, d'autres sont persuadés que diverses espèces ont pris naissance dans le midi, où elles se sont multipliées naturellement dans certaines localités, et d'où on les a retirées pour les livrer à la culture.

Les Phéniciens, les Égyptiens, les Hébreux les Grecs, les Romains et tous les peuples qui

entourent le vaste bassin de la méditerranée , ont fait successivement mention de cet arbre , dont le nom signifie dans toutes les langues *je produis*.

Trois espèces de figuiers existent aux environs de Nice, ce sont les caprifiguiers *figus caprificus*, le figuier sauvage *figus sylvestris*, le figuier commun *figus carica* ; les deux premiers ne sont d'aucune utilité, parce que la méthode de la caprification n'est point mise en pratique. Le dernier fournit un grand nombre de variétés parmi lesquelles figurent comme les meilleures à fruit blanc , le figuier méridional, des dames, à fruit sucré, celui de Marseille , de cour , de décan-dole ; parmi ceux à fruit violâtre, la bellone, l'oriental, le cordelier, celui de Portugal, le pourpré, le Smith, et parmi les noires le bernissote, le mo-vissonne , le meyran , le rose noir , celui à fruit très-doux le suffren etc. , tous ces figuiers donnent des fruits excellents pour être séchés ou consommés à l'époque de leur maturité.

Le jujubier *ziziphus vulgaris* naturalisé dans le midi antérieurement à la domination romaine , devient un très-grand arbre, qui a déjà fourni aux environs de Nice plusieurs variétés parmi lesquelles on propage le jujubier à fruit précoce et à fruit rond, celui à gros fruit, le poncineri à fruit oblong : ces arbres fleurissent en été, mûrissent leurs fruits en automne, et aussitôt qu'ils ont acquis leur brillante couleur rouge , on les cueille pour être consommés ou pour faire sécher pour servir comme fruit sec à différents usages de médecine.

Le grenadier *punica granata* indigène du Ca-boulistan et de la Perse s'est également natu-ralisé dans toute la zone méditerranéenne, on en cultive plusieurs espèces, dont la plus part donnent des fruits aussi savoureux qu'agréables.

Le dattier *phœnix dactilifera* originaire d'une grande partie de l'Asie et de l'Afrique, fut transporté en Grèce, en Italie, dans le midi de la France et en Espagne, de tems immémorial. Plusieurs auteurs ont fait mention de cet arbre, dont l'aspect transporte toujours l'imagination des peuples d'Europe vers ces contrées délicieuses qui furent le berceau de la civilisation; aussi à toutes les époques, le rameau du palmier fut l'emblème de la paix et de la victoire, il fut le prix qu'on accorda aux martyrs; de nos jours il est encore le Symbole de la virginité et de l'innocence.

Un pied de palmier avec ses longues bran-ches, était parvenu dans les campagnes de Nice à 25 mètres de hauteur; mais les fruits n'attei-gnaient point leur maturité, ils devenaient pul-peux sans pouvoir élaborer la matière sucrée. Cet arbre n'est cultivé que pour ses palmes qui servent, après avoir été tressées d'une manière ingénieuse, le Dimanche des Rameaux, et les Juifs les employent pour la fête du tabernacle; de son bois *pétiole* on en fait maintenant des bâtons, et de ses feuilles des chapeaux.

Le mûrier *morus alba* fut transporté à Nice aussitôt qu'il parut dans l'Italie méridionale, sa culture forme maintenant une petite branche d'industrie agricole et il est à regretter que le

peu d'étendue de terrain empêche de le propager davantage : car alors on nourrirait une plus grande quantité de vers à soie, dont le produit, quoique incertain, ne laisse pas que d'aider au soulagement des familles nombreuses et peu fortunées. On cultive, maintenant, de ces arbres, une douzaine de variétés dont les feuilles sont données par l'agriculteur intelligent aux vers à soie aux époques de leur naissance et pendant la période de toute leur croissance.

Parmi le nombre d'autres arbres fruitiers qu'on y cultive, les pêchers, les abricotiers; les cerisiers, les amendiers, les pommiers, les poiriers, les azéroliers, les noyers, les néfliers, les noisetiers etc. y donnent des fruits excellents et en abondance dans certaines années.

Sur le sol où croit ordinairement l'arbousier le micocolier, le caprier, le lotus, le laurier, les cercis, le styrax, le laurier-thim, l'anthylys, le camelée etc. on a introduit dans ces dernières années le Plakeminier *diospyros kaki*, le dasycarpe *armeniaca dasycarpa*, le bibacier *mespilus japonica*, le pistachier *pistacia vera*, le goyavier *psidium pomiferum* et *pyriferum*, le nandine *nandina domestica*, le cherimolier *annona cherimolia*, le jujubier de la Chine *ziziphus sinensis*, et autres arbres et arbustes exotiques à fruits excellents qui rendront ce pays de plus en plus intéressant aux yeux de l'étranger.

Les céréales offrent les espèces suivantes : le froment, l'orge, le seigle, le méteil qui donne à peine pour trois mois d'approvisionnements à la population et les fèves, les féveroles, le blé

de Turquie, les pois, les haricots, les pois chiches etc. fournissent à la consommation locale pour plus de la moitié de l'année.

Parmi les racines nourrissantes plusieurs qualités de pomme de terre tiennent le premier rang: les raves, les navets, le second: les salsifis, les carottes, les scorsonères; le troisième: le patates *ipomea batatas*, dont j'ai retiré des tubercules de plus d'un kilogramme, m'ont réussi au delà de toute attente, quoique n'ayant exigé que les mêmes soins qu'on donne aux potirons.

Les plantes textiles qui croissent naturellement dans ces environs, sont l'iris, faux açore, le roseau commun, le scirpe maritime, le sparthianthe jaune, l'agave dite d'Amérique; celles nouvellement introduites (le chanvre excepté) sont le lin de la nouvelle Zelande et le sparthe d'Espagne qu'on peut propager sur les promontoires les plus arides.

Les arbustes et plantes odoriférantes employés pour la parfumerie sont parmi les indigènes le romarin, le thim, la lavande, la sauge, la rue, le fenouil, la menthe, la mélisse, l'origan, le laurier cerise, les fleurs de rose, de violette, de narcisse, etc. Parmi les exotiques l'acacia farnèse, le jasmin, le mogori, la brugmansie, l'héliotrope, le volcameria, le pittospore, la marjolaine, le réséda, l'aloisia et toutes les variétés d'orangers, des bigaradiers, des chinettiers etc.

Le produit des prairies naturelles aussi bien que des artificielles ne suffit pas à la consommation locale; aussi la plus grande partie des agriculteurs lutte continuellement contre la pénurie

des fourrages et surtout de la litière ne voulant pas adopter la méthode de réduire en fumier les varechs comme on le pratique sur les côtes de France et sur la lisière ligurique.

Les pépinières des principales qualités d'orangers sont négligées depuis quelques tems à cause de leur petit produit: plusieurs espèces et variétés remarquables de cette famille sont maintenant propagées par le jardinier Botaniste Phylippe Genny au quartier de S.^t Roch qui tient également à la disposition de MM. les amateurs une collection de toutes les plantes les plus particulières indigènes des environs de Nice, ainsi qu'une multitude de graines des plus belles fleurs, qu'on a acclimatées dans ces dernières années et qui se sont naturalisées dans tous les environs de cette ville.

Les jardins distribués dans la plaine de Nice clos de murs, forment un espèce de labyrinthe, qui n'est pas sans agrément, pour être à l'abri du soleil.

Les plus remarquables de ces jardins sont celui de Mr. Clary à St. Pons où la famille des orangers est répandue dans toute sa magnificence.

Ceux de Mr. Barras et de Mr. le Comte de Venanson à la montée de Cimiez.

Celui de Mr. Boyon au faubourg de St. Jean-Baptiste, qui s'occupe spécialement de toutes les plus belles renoncules, anémones, tulipes, jacinthes, œillets etc.

Le jardin de Mr. le Comte de Cessole à la Croix-de-Marbre, où les ananas acquièrent dans ses serres toute leur perfection.

Celui de Mr. Burnet à Carabasel, où une foule de plantes exotiques sont cultivées à l'air libre avec un soin parfait.

Le jardin Avigdor, où les fruits du bananier mûrissent toutes les années sous des hangars sans chaleur artificielle.

Le jardin du Piol jadis un des plus beaux par sa position, derrière lequel se trouve celui de Mr. l'avocat Bunico, si intéressant par ses eaux vives.

Le jardin de Mr. le Commandeur Arson à St. Barthélemi situé sur un promontoire presque isolé dont rien n'égale le panorama qui s'offre à la vue.

Celui de Mr. le Comte De Pierlas à Brancolà où de plantes étrangères étalent toute leur parure.

Enfin de tant d'autres amateurs et fleuristes, qui font des plantes indigènes et exotiques un objet de spéculation.

Les plantes les plus particulières des environs sont le

| | |
|---------------------------|-----------------------|
| Anémone couronnée | Anemone coronaria |
| œil de paon | pavonina |
| régine | regina |
| étoilée | stellata |
| bleue | cyanea |
| Adonis d'été | Adonis estivalis |
| Renonculus à grande fleur | Ranunculus lingua |
| lanugineux | lanuginosus |
| à petites fleurs | parviflorus |
| Ficaire à grandes fleurs | Ficaria grandiflora |
| Garidelle nielle | Garidella nigelastrum |
| Nielle de damas | Nigella damascena |
| Pavot argémone | Papaver argemone |

| | |
|----------------------------|--------------------------------|
| Glaucière jaune | <i>Glaucium luteum</i> |
| Cumin couché | <i>Hypeccum procumbens</i> |
| Fumeterre à petite fleur | <i>Fumaria parviflora</i> |
| Rapistre ridé | <i>Rapistrum rugosum</i> |
| Cakile maritime | <i>Cakile maritima</i> |
| Pastel des teinturiers | <i>Isatis tinctoria</i> |
| Neslie paniculée | <i>Neslia paniculata</i> |
| Clipéole jonthlaspi | <i>Clipeola jonthlaspi</i> |
| Koniga maritime | <i>Koniga maritima</i> |
| Ethionème des rochers | <i>Ethionema saxatiles</i> |
| Iberis cilié | <i>Iberis ciliata</i> |
| Lunetière des rochers | <i>Biscutella saxatilis</i> |
| Chou ligneux | <i>Brassica suffruticosa</i> |
| Moutarde blanchâtre | <i>Sinapis incana</i> |
| Double rang barrelier | <i>Diplotaxis barrelieri</i> |
| Sisymbre irio | <i>Sisymbrium irio</i> |
| Mathiote noueuse | <i>Matthiola nodosa</i> |
| Giroflée violier | <i>Cheiranthus cheiri</i> |
| Ciste à feuilles de sauge | <i>Cistus salvifolius</i> |
| Hélianthème glutineux | <i>Helianthemum glutinosum</i> |
| Polygale de Nice | <i>Polygala Nicæensis</i> |
| Silène de Corse | <i>Silene Corsica</i> |
| Mænchia filiforme | <i>Menchia filiformis</i> |
| Lin campanulé | <i>Linum campanulatum</i> |
| Androsème officinal | <i>Androsæmum officinale</i> |
| Millepertuis cotonneux | <i>Hypericum tomentosum</i> |
| Citre arêthuse | <i>Citrus arethusa</i> |
| Guimauve hérissée | <i>Althea hirsuta</i> |
| Erodie maritime | <i>Erodium maritimum</i> |
| Géranium luisant | <i>Geranium lucidum</i> |
| Rue à grandes bractées | <i>Ruta bracteosa</i> |
| Camelée à trois coques | <i>Cneorum tricocon</i> |
| Genet d'Espagne | <i>Genista Hispanica</i> |
| Calycotome argentée | <i>Calycotoma argentea</i> |
| Bugrane naine | <i>Ononis minutissima</i> |
| Anthyllis barbe de Jupiter | <i>Anthyllis barba Jovis</i> |
| Trèfle de cherler | <i>Trifolium cherleri</i> |
| Trigonelle en épée | <i>Trigonella gladiata</i> |
| Luyerne bouclée | <i>Medicago circinnata</i> |
| Dorycne soyeux | <i>Dorycnium sericeus</i> |

| | |
|------------------------|-----------------------------------|
| Lotier édule | <i>Lotus ædulis</i> |
| Bissérule double scie | <i>Bisserula pelecinus</i> |
| Coronille naine | <i>Coronilla minima</i> |
| Sécurigère coronille | <i>Securigera coronilla</i> |
| Hippocrépide à gousses | <i>Hippocrepis multisiliquosa</i> |
| Vesce de bithynie | <i>Vicia bithynica</i> |
| Caroubier commun | <i>Ceratonia siliqua</i> |
| Gainier de judée | <i>Cercis siliquastrum</i> |
| Rosier toujours vert | <i>Rosa sempervirens</i> |
| Myrte commun | <i>Myrtus communis</i> |
| Potentille hérissée | <i>Potentilla hirta</i> |
| Isnarde des marais | <i>Isnardia palustris</i> |
| Épilobe hérissé | <i>Epilobium hirsutum</i> |
| Tamarisque d'Afrique | <i>Tamarix Africana</i> |
| Corigiole des rivages | <i>Corigiola litoralis</i> |
| Paronique en cime | <i>Paronichia cymosa</i> |
| Tillée mousse | <i>Tillea muscosa</i> |
| Crassule de magnol | <i>Crassula magnolii</i> |
| Panicaut maritime | <i>Eryngium maritimum</i> |
| Echinophore épineuse | <i>Echinophora spinosa</i> |
| Buplerum Risso | <i>Bupleure Rissoni</i> |
| Kundmanie de Sicile | <i>Kundmania Sicula</i> |
| Valérianelle couronnée | <i>Valerianella coronata</i> |
| Aster de Tripoli | <i>Aster Tripolium</i> |
| Inule odorante | <i>Inula odora</i> |
| Diotis très blanche | <i>Diotis candidissima</i> |
| Achillée nivelée | <i>Achillea ligustica</i> |
| Balsamite éfilée | <i>Balsamita virgata</i> |
| Centauree cendrée | <i>Centaurea cinerea</i> |
| Atractile grillée | <i>Attractilis cancellata</i> |
| Leuzec conifère | <i>Leuzea conifera</i> |
| Cupidone bleue | <i>Catananche cœruleus</i> |
| Prenanthe très rameux | <i>Prænanthes ramosissima</i> |
| Campanula de Nice | <i>Campanula Nicæensis</i> |
| Erythrée maritime | <i>Erythrea maritima</i> |
| Cresse de crête | <i>Cressa cretica</i> |
| Mélinet rude | <i>Cerintho aspera</i> |
| Grémil de la pouille | <i>Lithospermum apulum</i> |
| Celsia de crête | <i>Celsia cretica</i> |
| Bartsie bigarrée | <i>Bartsia versicolor</i> |

| | |
|------------------------------|-------------------------------|
| Sauge de sibthorp | <i>Salvia sibthorpii</i> |
| Épiaire maritime | <i>Stachis maritima</i> |
| Lavende stæchas | <i>Lavendula stæchas</i> |
| Germandrée jaune | <i>Teucrium flavum</i> |
| Patience tubéreuse | <i>Rumex tuberosus</i> |
| Euphorbe de Nice | <i>Euphorbia Nicænsis</i> |
| Figuier caprifiguier | <i>Ficus caprificus</i> |
| Orchis papilionacé | <i>Orchis papilionacea</i> |
| Ophris vieille | <i>Ophris vetula</i> |
| Helleborine en cœur | <i>Serapias cordigera</i> |
| Limodore à feuilles avortées | <i>Limodorum abortivum</i> |
| Nivéole tricophylle | <i>Leucojum tricophyllum</i> |
| Tulipe de l'esluse | <i>Tulipa clusiana</i> |
| Ornithogale d'Arabie | <i>Ornithogalum Arabicum</i> |
| Ail velu | <i>Allium subhirsutum</i> |
| Asphodele microcarpe | <i>Asphodelus microcarpus</i> |
| Latanier nain | <i>Chamerops humilis</i> |
| Govet capuchon | <i>Arum arisarum</i> |
| Masseté naine | <i>Typha minima</i> |
| Souchet comestible | <i>Cyperus esculentus</i> |
| Barbon d'allioni | <i>Andropogon allionii</i> |
| Panic capillaire | <i>Panicum capillare</i> |
| Stipe tortillée | <i>Stipa tortilis</i> |
| Lamarchie dorée | <i>Lamarchia aurea</i> |
| Lagurier ovale | <i>Lagurus ovatus</i> |
| Brize à long épillet | <i>Briza eragrostis</i> |
| Festouque à une glume | <i>Festuca uniglumis</i> |
| Psillure faux nard | <i>Psillurus nardoides</i> |
| Echinaire en tête | <i>Echinaria capitata</i> |
| Grammites à feuilles menues | <i>Grammitis leptophyllum</i> |
| Aquiline de crête | <i>Pteris cretica</i> |
| Bry argenté | <i>Bryum argenteum</i> |
| Riccie nageante | <i>Riccia natans</i> |
| Lobaire à fossetes | <i>Lobaria scrobiculata</i> |
| Rocelle phicopsis | <i>Rocella phycopsis</i> |
| Sphérie des oliviers | <i>Sphæria olæ</i> |
| Erineum du peuplier | <i>Erineum populinum</i> |
| Pezize scarlatiné | <i>Peziza coccinea</i> |
| Helvelle en mitre | <i>Helvella mitra</i> |
| Spathulaire en écusson | <i>Spathularia scutellum</i> |

| | |
|-------------------------|-------------------------|
| Clavaire corail | Clavaria coralloides |
| Théléphore trémelle | Thelephora tremelloides |
| Hydne à plusieurs têtes | Hydnum polycephala |
| Fistuline raquette | Fistulina opuntia |
| Porie modeste | Poria modesta |
| Dédalée des mûriers | Boletus mori |
| Polypore caroubier | Polyporus ceratonia |
| Suillus peint | Suillus pictus |
| Mérulle en trompette | Merulius tubæformis |
| Pleurope peigne | Pleuropus pecten |
| Russule lea | Russula lea |
| Copria lugubre | Coprinus lugubris |
| Lépiote du jujubier | Lepiota zyziphus |
| Bryopsis de balbis | Bryopsis balbiziana |
| Anadyomène étoilée | Anadyomena stellata |
| Hypnée de Risso | Hypnéa Rissoana etc. |

Tous ces produits végétaux indigènes et exotiques ainsi que leurs nombreuses espèces, et variétés forment l'ensemble de toute l'économie rurale de cette contrée et c'est par l'importation de quelques-uns de ces produits joints à tout ce que l'activité industrielle peut se procurer, que l'on parvient à compléter les approvisionnements nécessaires à l'existence des habitants.

ÊTRES INORGANIQUES.

TERRAINS.

Les Alpes Maritimes réunissent par leur position topographique les plus étonnants phénomènes géologiques, que la nature ait produit dans un

petit espace : à des cimes orgueilleuses qui s'élevèrent au dessus des nuages, succèdent des abîmes marins de 2000 pieds de profondeur ; à des neiges éternelles des chaleurs intertropicales ; à des animaux et végétaux des zones froides ; d'êtres organisés, à qui il est nécessaire le climat africain.

Ces montagnes soulevées en même tems que les pyrénées, et les apennins liguriens renferment diverses substances inorganiques qu'on peut considérer de la manière suivante :

1.° Les roches primordiales granitiques, gneissiques et terrains inconnus, réunis par les agens alors en action, donnèrent le premier plan de la chaîne centrale de ces Alpes, sur lequel tous ces géants furent soulevés et entassés à une hauteur de trois mille mètres au dessus du niveau actuel de la mer. Cette époque dite jadis plutonienne est caractérisée par les dépôts terrestres primitifs les plus antiques.

2.° Le groupe de tous les minéraux métalliques avec leurs différentes combinaisons, lesquels furent poussés dans de longs intervalles à travers les premières couches de ces montagnes.

3.° Les terrains primordiaux de sédimens intermédiaires, qui embrassent toutes les formations schisteuses, conglomérées et aggrégées disposées par couches, en masses informes, et portant les premiers germes de la création organique. Ces terrains connus aussi sous le nom de siluriens ou néptuniens offrent de relief de 1500 à 2500 mètres d'élevation.

4.° C'est la réunion de toutes les substances

combustibles ou terrains hovillers et ligneux qui furent couverts lors des réactions secondaires et tertiaires.

5.° La grande formation du calcaire pénéen, les terrains triasiques, jurassiques, liasiques et crétacés soit inférieurs que supérieurs, commence à des grandes profondeurs de notre mer, et s'élève jusqu'à 2000 mètres et plus de hauteur; plusieurs terrains de cette formation sont marqués de tout côté par des redressements, des affaissements et des désordres.

6.° Toutes les substances de sédiments supérieurs qui revêtent les formations nymphéennes, tritoniennes, et mixtes dont les collines les plus élevées atteignent à peine mille mètres d'élévation.

Enfin les terrains d'alluvions, d'attérissements, et de transports avec une quantité de produits de la création à laquelle nous appartenons.

La composition géognostique du bassin de Nice embrasse trois seules grandes époques; la première contient tous les terrains jurassiques, qui renferment le lias, l'oolithe, les groupes oxfordiens et coralliens, les terrains crétacés inférieurs ou glauconie, fauvonie, et craie verte; et les terrains crétacés supérieurs ou craie blanche, et marneuse, le calcaire blanc, et le calcaire nummulitique, tous élaborés et déposés pendant cette époque secondaire.

La seconde époque c'est la phase tertiaire ou déposition des substances de sédiments qui s'élèvent en tertres, en collines, et présentent d'abord tous les terrains grossiers qui équivalent aux terrains parisiens avec de l'éolithe, ou pro-

duction volcanique de cette époque, elle est suivie des substances marneuses avec coquilles fossiles subapennines, surmontée de tous ces grès, anagénites, galets, tuffaux mêlés aux dépouilles de ce grand nombre d'animaux particuliers à ces tems, dont quelques-uns sont passés jusqu'à nous.

La dernière offre tous les terrains d'alluvions, d'attérissements et de transports, qui nous laissent voir les calcaires méditerranéens et limoneux, les brèches antdiluviennes et osseuses, les gompholites méditerranéens, et sables, enfin les terrains actuels ou cailloux, graviers, tuf, stalactites, alluvionines, et tourbes.

La formation secondaire s'élève en montagnes dont la base plonge à une très-grande profondeur dans la mer : elle renferme trois étages ou les terrains inférieurs, les terrains moyens, et les terrains supérieurs, parmi lesquels on distingue 1.° le gypse, le calcaire du jura compacte, les calcaires dolomitiques, les marbres, les albâtres etc. 2.° les terrains liasiques ou calcaires, marneux, souvent accompagnés d'un grand nombre d'êtres marins pétrifiés parmi lesquels les turritèles, les scalaires, les natices, les nérinées, les pleurotomaires, les gryphites, les inocérames, les échinides, et les zoophytes jouent le premier rôle ; 3.° viennent ensuite les argiles, les limonites, les brèches, les poudingues, les gompholites etc. ; 4.° enfin les dépôts de craie, de glauconie, de fauvonie, avec ses nombreuses pétrifications, qui terminent cette grande formation crétacée une des plus intéressantes de cette contrée.

Les substances de sédiments déposées pendant l'époque tertiaire forment des tertres, des collines, et présentent d'abord toute la formation nymphéenne, tritonienne, suivie de celle nommée agrégée si imposante par ses grès, ses anagenites, ses galets, ses tuffaux mêlés aux dépouilles de ce grand nombre d'animaux particuliers à cette époque dont quelques-uns vivent encore de nos jours.

Les substances quaternaires ou d'alluvions offrent d'abord les calcaires méditerranéens, et limoneux, les brèches antidiluviennes, osseuses, et trigéniques dont les restes des animaux qu'elles renferment appartiennent tous à l'époque actuelle. Ces substances sont suivies de tous les terrains et dépôts modernes soit terrestres, soit aqueux, soit marins.

Le gypse des environs de Nice se trouve au quartier de Riquiez, vers le milieu du col de Villefranche, et sur la colline de Cimiez, jusqu'à Carabasel, seul endroit où on l'exploite à ciel ouvert au moyen des mines; cette matière si utile pour bâtir, passe du blanc le plus pur au gris le plus foncé, et du rose le plus tendre au rouge le plus vif. Elle est très abondante, mais on n'en calcine que la quantité nécessaire aux besoins des constructions locales, cette matière ne pouvant être exportée à cause de l'élévation du droit, dont on l'a frappée, soit en France, soit dans d'autres pays voisins. Ce gypse s'offre cristallisé sous plusieurs formes; se colore en brun ferrugineux par son contact avec le fer

oxidé, s'unit à l'argile et quelquefois il est accompagné par du calcaire celluleux cristallin.

Le calcaire dolomitique est d'un grain fort compacte, d'un aspect brillant cristallin, susceptible de prendre presque le poli du marbre, il est résistant et dur; sa pâte est formée de molécules très-fines, sa stratification est toujours contrastante avec le calcaire marneux; quoique celui-là lui serve toujours de base et forme en général avec l'horizon des angles de 40 à 45°. Cette formation une des plus grandiose des environs de Nice présente des cavernes, des grottes, des fentes, des crevasses dont quelques-unes ont été remplies par des terrains postérieurs.

Les êtres organisés, que ce calcaire renferme sont des ammonites, des halias, des pectinites, des clypeâstres, des favosites, des columnaires, des lithodendrons etc. qu'on a de la peine à distinguer étant fondues en matière calcaire. Cette substance se montre sous l'aspect de plusieurs sous-espèces bien distinctes; parmi lesquelles le calcaire dolomitique, columballa, celui nommé céroïde, et le calcaire polypier sont les plus estimés. De ces calcaires les Romains construisaient des autels, des aqueducs, des urnes sépulcrales, des pierres à sacrifices; on en revêtait ensuite les fortifications; et de nos jours on le fait servir à la construction des ports, des ponts, des puits, des édifices, des moulins à huile, des murailles à sec, dits *aberges*, et on en retire parfois une bonne chaux.

Le calcaire marneux couvre tous les terrains, dominés jadis par l'océan. Supralpin; ce calcaire qui semble représenter ici les lias anglais se dissout

en partie dans l'acide nitrique, en laissant un résidu argileux. Il est ordinairement terne sans lustre à cassure unie, traversé de véinules spathiques, renferme parfois quelques rognons, et pyrites ferrugineux, de la limonite, du silex, et du quartz: dans quelques localités il contient aussi cette suite particulière de mollusques, d'aunélides, de radiaires, de zoophytes, dont on ne trouve plus d'analogues vivants. Ce calcaire s'offre en diverses sous-espèces parmi lesquelles on distingue 1.° le calcaire marneux compacte à grains fins, d'un aspect presque terreux parfois écaillé, brillant par des parcelles cristallines spathiques. Il se montre souvent en couches épaisses, affectant toutes sortes de directions, de contorsions, d'inclinaisons qui lui ont été communiquées par d'effroyables bouleversements intérieurs, de commotions interrompues, et de déchirements volcaniques qui ont labouré à différentes reprises ce sol sédimenteux. 2.° Le calcaire marneux desagrégés, ou scaglione, qui se fendille à l'air, se réduit en écailles ou en petites parallépipèdes solides sous toutes sortes de formes en longueur, en largeur et en épaisseur est aussi inconstant dans ses caractères géognostiques que dans la gradation de ses nuances qui paraissent dues à la présence de la silice, de l'alumine, et du fer. 3.° Le calcaire marneux schistoïde d'un grain plus fin, d'une couleur d'ardoise, à texture forte, souvent fissile, se sépare à l'air en plaques minces, est peu effervescent, et dépourvu de pétrifications. 4.° Le calcaire marneux à gryphites d'un gris verdâtre, à bords

aigus, d'un aspect terreux, presque écaillé, contenant un grand nombre de gryphées de toutes grandeurs métamorphosées en silex : par la manière dont ces conchyfères sont placés, ils semblent encore attachés sur les bancs où ils vivaient en société, qu'ils n'ont point abandonnés pendant le redressement des couches ; ce calcaire est quelquefois traversé de spath blanc cristallin, accompagné de filons de brèche quarzeuse, et parfois de rognons de fer sulfuré terne qui le rapproche du calcaire à gryphite de bayeux.

Les argiles se présentent en divers endroits sous un grand nombre de forme, d'aspect et de couleur. Elles sont ferrugineuses, grisâtres, smectiques, bigarrées etc. leur propriété est de faire pâte avec l'eau, d'avoir une texture terreuse, serrée, plus ou moins tendre ou solide, de n'être point effervescentes quand elles sont pures.

Les limonites sont ces substances non métalloïdes jaunes, ou brunes, plus ou moins dures, donnant par la calcination de l'eau, un résidu rouge, devenant noir et attractif au feu de réduction, elles gissent au dessus ou dans les interstices du calcaire dolomitique et se présentent sous formes compactes, stalactiteuses, cloisonnées, polyédriques etc.

Les brèches de cette seconde formation ne sont qu'un assemblage de diverses roches anguleuses coupées d'un grand nombre de fissures remplies et réunies par divers ciments ; on en distingue des jurassiques, des dolomitiques, des gypseuses, des cristallines, des marneuses etc.

Les poudingues ne sont que des réunions de

divers morceaux de roches arrondies, ou avelanaires, liées par un ciment de psammite, de silice, ou du quartz; on en distingue de diverses qualités.

Les gompholites sont des assemblages de diverses roches arrondies, aplaties, pugiformes, ovalaires de différentes grosseurs, usées et lissées par les eaux marines anciennes, cimentées ensuite par un gluten calcaire, ou par des argiles secondaires, qui les font paraître sous divers aspects.

Enfin les derniers terrains de cette grande formation secondaire sont ces dépôts partiels de craie plus ou moins pure, blanche ou colorée, ces glauconies ou grés verts mêlés à de si nombreux animaux anciens parmi lesquels les nautilus, les orbulites, les ammonites, les goniatites, les belemnites, les turrilites, les scaphites, les hamites sont les plus communs, et cette fauvonic ou substance crayeuse fauve farcie de ces petits corps ovales globuleux, ou réniformes de fer hydroxydés, qui ne sont peut-être que le résultat de ce nombre immense de miliolites pétrifiés, qui ont vécu avec cette belle suite de térébratules, de discoïdées, de cassidules, de clypéastres etc. dans la même période de tems où la nature formait et déposait le grés vert.

Les terrains tertiaires de ces environs commencent à 200 mètres au dessous des eaux méditerranées, et s'élèvent jusqu'à 800 au dessus de son niveau actuel, recouvrant avec interruption une grande partie de la formation secondaire.

Les substances qui composent cette formation

sont 1.^o plusieurs qualités de calcaire grossier, et de l'éolithe qui forment l'étage inférieur; 2.^o des marnes de diverses sortes, où l'on rencontre parfois de la célestine, qui représentent l'étage moyen; 3.^o les grés, les anagénites, les galets, les tuffaux qui composent tout l'étage supérieur sur lequel les eaux noétiques ont laissé quelquefois des traces de leur passage.

Les produits de ce premier étage connus sous le nom de nymphéens sont plusieurs calcaires marins grossiers, qui recouvrent les buttes de nos montagnes secondaires: ils se présentent 1.^o sous un aspect grossier, quelquefois grézi-forme, d'une texture terreuse de consistance plus ou moins dure, contiennent des céphalés, des mollusques, des conchifères, d'annélides, de radiaires, des zoophytes, quelquefois ils sont accompagnés des rognons de silex, d'agate, et même de spath calcaire cristallisé. 2.^o De calcaire siliceux, ou grés quarzeux, de quelques géologues, dans lesquels on y trouve des huitres, des peignes, des vénus, des scutelles, des alvéolites, des caryophyllées etc. 3.^o De calcaire phytoliteux de plusieurs aspects, et couleurs contenant divers thalassiphytes inconnus, dont quelques-uns paraissant se rapprocher de ceux des mers du Chili. 4.^o De calcaires micaces composés de grains très fins de mica, et de calcaire, unis par un ciment argileux; enfin de l'éolithe ou wake terreuse à base siliceuse à grains serrés, extrêmement subtils, point effervescents, très-tendres, produits sans doute des déjections volcaniques, qui eurent lieu à cette époque.

Les produits du second étage tertiaire, dénommés tritoniens, présentent ces grands bancs de marnes de plusieurs sortes, accompagnées de cette belle suite d'animaux fossiles, qui firent l'ornement de cette période, parmi lesquelles on rencontre quelquefois de la célestine.

Ces marnes sont argileuses, réfractaires, calcaires, solides, coquillières, sableuses, friables, quarzeuses, lapidescentes, blanches, concrétionnées, qui toutes offrent des caractères particuliers propres à les distinguer les unes des autres sans pouvoir les confondre. Parmi les fossiles que quelques-unes de ces marnes renferment on y a trouvé des restes des quadrupèdes, des poissons, des crustacés, des mollusques, des conchyfères, des cyrrhipèdes, des annelides, des radiaires, de polypiers, dont quelques-uns sont passés jusqu'à nous.

Les produits du troisième étage, dits terrains supérieurs, se manifestent par des grès, des anagénites, des galets, et des tuffaux, accompagnés de quelques débris de fossiles des terrains ci-dessus.

Les grès les plus remarquables sont le grès siliceux, et subapennin, le grès calcaire, et fistuleux, et le grès sablonneux, qui tous offrent une texture grenue, plus ou moins dure, ils sont disposés en grandes masses de plusieurs mètres de puissance, ou bien étendus en lits plus ou moins minces.

Les anagénites se distinguent en quarzeux, en argileux, et en grézeux, ils sont tous réunis par un ciment pétrosiliceux, micacé, ou calcaire,

que les eaux tertiaires marines déposèrent pour former ces agrégés bizarres.

Les galets ou cailloux roulés soit polygéniques, soit monogéniques recouvrent toutes les collines occidentales de ce bassin, et furent élaborés en place par les eaux marines alors en action.

Les tuffaux se trouvent désagrégés, rudes, ou sous l'état de safre, tous furent déposés lors de la retraite de l'océan tertiaire lorsqu'il s'enfonça dans le fond du cuve méditerranéen.

Les produits quaternaires ou d'alluvions peuvent être séparés en antdiluviens et en postdiluviens; parmi les premiers on doit y comprendre ces calcaires méditerranéens et limoniteux; ces brèches antdiluviennes et osseuses; ces gompholites méditerranéens et psephitiques, ces sables quarzeux et marneux, ces diluvines grossières et brécheuses; et parmi les seconds ces cailloux, ces graviers, ces détritites, ces tufs, ces stalactitées, ces stalagmites, ces alluvionines, ces thalassyophynes, ces zoophitines, et ces tourbes que les agents actuels forment sous nos yeux.

Le coup d'œil rapide, que l'on vient de jeter sur les formations du bassin de Nice seront suffisantes, j'espère, pour donner une idée de leurs successions respectives. Ceux qui voudraient pénétrer davantage dans cette partie de l'histoire naturelle, auront recours à l'aperçu géologique des Alpes Maritimes accompagné de cette nombreuse suite d'êtres subfossiles, fossiles, et pétrifiés, qui furent témoins de toutes les catastrophes de la nature qu'éprouva cette contrée.

CHAPITRE TROISIÈME.

CLIMAT OU ÉTAT ATMOSPHERIQUE.

Nice est la ville la plus abritée de toutes celles qui bordent au nord la méditerranée. Son territoire est une plaine dans une vallée qui a l'aspect de l'arène d'un grand amphithéâtre et dont l'issue s'ouvre au midi vers la mer. Bornée à l'est et à l'ouest par de longues collines qui vont par échelons s'adosser vers le nord à de hautes montagnes qui sont elles-mêmes dominées par un double rang de monts plus élevés, c'est à cette position presque unique dans l'Europe méridionale, que cette ville doit la renommée dont elle a joui dans tous les tems, et que les physiciens, les naturalistes, et les médecins ont rendue célèbre à cause de la salubrité de son climat et de sa douce température.

La latitude de Nice est de $43^{\circ} 41^{\prime} 16''$ sa longitude en degrés du méridien de Paris $4^{\circ} 56^{\prime} 22''$ E; de celle de l'Isle de fer $24^{\circ} 56^{\circ} 22''$ vers l'est égale 17780, et en tems $0^{\prime} 19^{\prime} 45''$.

Quoique cette ville soit située sous cette ligne isotherme les saisons ne sont pas bien marquées et il n'existe en général que de faibles transitions de la chaleur au froid et vice-versa, ce qui détermina dans le tems les Romains à venir jouir de sa douce température ainsi que le font de

nos jours les Anglais, les Russes, les Prussiens, les Allemands, les Français, et autres nations qui y viennent passer la saison de l'hiver. A tous ces avantages qui ont fait regarder ce pays comme un séjour salubre et délicieux, pendant l'automne et les mois de Janvier, Février, Mars et Avril toujours si pénibles dans le nord, qu'on joigne ces promenades pittoresques où la nature toujours printanière répand continuellement les émanations de milles fleurs suaves, à ses vallons garnis d'arbousiers, de myrtes et de lauriers-thim, qui offrent à chaque pas des masses si verdoyantes et si fraîches à l'œil et l'on ne sera pas étonné si les Sulzer, les Smollet, les Désaussure, les Clarké ont célébré à l'envi la pureté de son ciel, et sa température si modérée; si les Délille, les Bonche, les Zézimes ont chanté les merveilles de ses productions, et si tant d'écrivains célèbres qui ont parlé de cette partie de l'Europe méridionale frappés d'un si beau climat, n'ont pu moins faire que de confirmer ce que trente huit années d'observations météorologiques avaient déjà fait connaître sur son atmosphère salubre.

La saison d'hiver est d'ordinaire d'une suavité admirable, les hivers qui viennent de s'écouler dans ces trente huit années ont été beaux et si quelques bouffées des brises septentrionales se sont faites sentir avant le lever ou après le coucher du soleil, les vents de mer sont venus bientôt tempérer pendant le jour leurs rigueurs et quand la température s'est approchée du zéro thermométrique pendant quelques matinées on l'a vue bientôt après et dans la même journée s'élever

de cinq à huit degrés au dessus du point de congélation.

Les autres hivers ont été les uns médiocres, c'est-à-dire qu'à de belles journées ont succédé des jours froids et pluvieux, nuageux ou couverts : ceux enfin qu'on classe parmi les rigoureux ont été accompagnés par des raffales de vents glacés, aqueux, ou neigeux (100).

Le printemps commence vers le milieu de Février et se termine avec le mois de Mai ; quand il amène de gros vent, il est fort désagréable ; s'il est tempéré, l'atmosphère devient douce, et les végétaux se développent dans toute leur vigueur ; mais s'il est précédé par la sécheresse ou suivi d'humidité, avec combustion d'hydrogène, et explosions électriques, il influe désavantageusement aussi bien sur les végétaux que sur les animaux.

Les chaleurs de l'été sont plus supportables dans ce pays que dans plusieurs villes de l'intérieur des terres, tant à cause des vents de mer, espèces de vents alisés, qui se lèvent journellement dans la méditerranée aussitôt que le soleil approche de sa méridienne ; ainsi que par la proximité des hautes montagnes qui offrent sur leurs sommets un vaste laboratoire aux courants descendans pendant la nuit, lesquels se résolvent en bienfaisante fraîcheur dans l'air.

L'automne à Nice est une des plus belles saisons de l'année, lorsque les météores aqueux et électriques n'ont lieu qu'après la récolte des figes et du raisin. Cette saison commence après le milieu du mois de septembre, et finit vers

la fin de Novembre. La chaleur de l'atmosphère décroît peu à peu à mesure que les jours diminuent; et il est rare que les froids arrivent tout à coup et causent quelques dommages aux plantes.

Des observations météorologiques qui ont été faites dans cette ville, depuis l'année 1806, jusqu'en 1844, il résulte premièrement: que les plus grandes hauteurs du baromètre ont eu lieu pendant l'hiver, et que son maximum a été pendant cet espace de tems à $28.^{\circ}-8-2$, ou de l'échelle métrique 0,777-^r cet état a été plus fréquent le matin que le soir, il a toujours été suivi et précédé de belles journées; la moindre élévation a été de $26.^{\circ} 11.^{\circ} 6.$ ou de l'échelle métrique 0730, cet abaissement est toujours l'avant-coureur des pluies, des ouragans, et des vents impétueux du midi. Secondement; sur 56,155 observations thermométriques la température de l'air, a été une seule fois à $26.^{\circ} 7$ du thermomètre de Réaumur ou de $33.^{\circ} 4.$ de l'échelle métrique qui font $92.^{\circ} 5$. de celle de Fahrenheit. Le froid le plus excessif a été $7.^{\circ} 7$, au dessous du point de la congélation du thermomètre Réaumur ou $9.^{\circ} 4.$ centigrade et $14.^{\circ} 5$ de Fahrenheit; tertio: le maximum de l'hygromètre $100.^{\circ}$, le minimum $17.^{\circ}$; par conséquent on pourrait appliquer au climat de Nice comparativement aux autres pays qui bordent la côte septentrionale de la méditerranée, ces mots de Pline: *Jam vero tota est eu vitalis ac perennis salubritatis cæli temperies, tam fertiles campi, tam aprici colles, tam innoxii saltus, tam opaca ne-*

mora, tam magnifica sylvarum genera, tam montium afflatus, tanta frugum et vitium olearumque fertilitas (101) ce qui a fait dire au Savoisien Beaumont *in speaking of the climate and beauties of the contry, it is impossible forme to employ terms sufficiently expressive of my sensations. Nature is rarely so bountiful or so captivating* (102).

Le vent du nord *Boreas* tramontana se fait rarement sentir dans les couches inférieures du plateau de Nice; mais presque toujours dans les supérieures: ce vent suit la direction des montagnes qui entourent cette ville et se précipite comme un grand torrent aérien en cascade sur la mer à un kilomètre loin du rivage où on le voit alors labourer la surface des eaux, former les vagues, soulever profondément ses ondes et porter les tempêtes sur la côte d'Afrique. Ce vent est sec, froid, rapide, il répand la sérénité dans l'air, relève la colonne du mercure dans le baromètre, fait descendre celle du thermomètre et passer l'hygromètre à la siccité.

Les vents nord nord-est *Aquilo-Boreas* grec tramontana et celui nord-est *supernas, peliotes, gregau*, sont également froids, secs, par-fois humides, quand ils traînent après eux quelques météores. Ils soufflent ordinairement avec force presque sans interruption, et ne sont désagréables que quand les causes qui les produisent dérangent l'ordre de l'atmosphère par la brusque diminution de la température.

Les vents du nord-ouest *olypios corus* maïstrau, *circius* (103) et d'ouest nord-ouest *caurus argestes* pounent maïstrau, arrivent suivant les saisons

du côté N. N. O. de l'O. S. O. et même du S. O. en variant très-peu. Ils sont ordinairement froids, secs, violents, impétueux, balaient les nuages de l'atmosphère, dessèchent les terrains, dissipent les vapeurs, parcourent souvent l'espace de 20 à 50 mètres par minutes, secondes, et ne durent ordinairement que trois jours, qui s' prolongent quelquefois jusqu'à neuf en perdant peu à peu de leur force, de leur violence et de leur température.

Le vent d'est *subsolanus apelliotes*, levant, est vif, sec, frais, fait peu élever la colonne du mercure du baromètre. Quand il est imprégné de vapeurs et d'humidité. Il n'a que l'apparence de ce vent, c'est toujours un vent du sud qui en frappant les Apennins ou la barrière des nuages qui y repose dessus, s'oppose à son passage forcé alors de rétrograder vers l'ouest, il vient charger notre atmosphère de nuages obscurs qui se résolvent en pluie pendant plusieurs jours.

Le vent d'ouest *favonius zephyrus*, pounent, est constamment frais, sec, donne à l'air une belle transparence, malgré cela il fait presque toujours baisser les instruments météorologiques et passer l'hygromètre à la sicité.

Celui du sud *auster notus* miégiornal, fait perdre à l'air plus ou moins de sa densité suivant la qualité du gaz aqueux dont il s'est saturé en traversant la méditerranée, pour l'ordinaire il est faible et se fait rarement sentir dans toute sa force dans nos basses régions de l'air. Il règne presque toujours dans les couches supérieures de l'atmosphère avant d'arriver aux inférieures où il

souffle sans interruption avec un bruit sourd. Ce vent est chaud et humide, relâche le système vital, diminue les forces des individus faibles : dilate les pores et provoque au sommeil. Quand il approche du continent d'Europe ; à mesure qu'il diminue de température une partie de vapeurs aqueuses, qu'il tient en dissolution, se change en brouillard, en nuage, ou se précipite en torrents et produit souvent ces averses, ces tourbillons, ces ouragans et ces tempêtes si nuisibles sur toute la côte boréale de la méditerranée.

Le vent sud-ouest, *lipo africanus*, lebeç, couvre souvent l'atmosphère de gros nuages, lesquels s'arrêtent sur les premières élévations du continent européen ; y restent suspendus et causent de très-grands dommages aux vignes et autres arbres fruitiers. Celui du sud-est, *euro auster notapeliotes*, siroc, au contraire règne pendant une partie de l'année, apporte le beau tems, se lève ordinairement aussitôt que le soleil avance vers la méridienne, augmente quand il se trouve au zénith et se relentit à mesure que cet astre approche de la fin de sa course.

Le vent sud sud-ouest *libonotus austro africanus* miogiornal lebeç, celui du nord nord-ouest *circius tracias*, maistraou tramontana, quand ils règnent avec force, n'importe la saison, celui-là chaud, l'autre froid agissent sur les végétaux d'une manière uniforme, tous les deux absorbent, enlèvent les sucs nourriciers des plantes ; dessèchent leurs feuilles, brûlent souvent leurs nouvelles pousses, c'est ce que les agriculteurs Niçois appellent *seriou* (104), tous les autres vents d'est,

nord - est , *cæcias hellespontius* grec , levant , l'est sud-est *vulturus eurus* , siroc , levant , le sud sud-est *phaenicias euro notus* siroc 1½ au sud et l'ouest , *africanus subvesperus* pounent lebeç , ne sont le plus souvent que de passage et affectent très-peu notre atmosphère.

Les rosées sont fort abondantes vers les équinoxes , quand la température des jours et des nuits offre le plus de contraste. Il est reconnu maintenant que la véritable cause de ce phénomène est due au rayonnement du calorique à la surface de la terre et au refroidissement du sol qui en dérive ; cet abaissement de température se communiquant aux couches de l'air les plus rapprochées de la terre , leur fait abandonner une portion de la vapeur aqueuse qu'elles renfermaient pour la céder aux plantes et autres substances douées de facultés très-absorbantes et il y a des végétaux (comme l'on sait) qui se chargent plus ou moins de rosée. Cette absorption paraît être due à la forte attraction que ces plantes ont pour le fluide électrique ; car il est prouvé , que les vapeurs vésiculaires douées d'électricité positive , sont attirées avec plus de force par les corps négatifs , de manière que les feuilles gommées résineuses des arbres sont moins soumises à la rosée que les plantes mucilagineuses , qui renferment des principes mucoso-sucrés.

Les brouillards sont fort rares et ne se montrent qu'autant que la température de l'eau est plus élevée que celle de l'atmosphère. Ils sont secs ou humides , et se montrent , quelquefois , au printems et en automne. Dans la matinée

ils se forment sur la terre plutôt que sur la mer, parce que le sol étant alors plus froid, et la température de l'air plus basse que celle de l'eau, la terre condense davantage les vapeurs et sur le soir on les voit se développer avec plus de facilité sur la surface de la mer, parce que la couche d'air qui est en contact immédiat avec l'eau est alors plus froide que celle qui plane sur la terre.

Les nuages quels qu'ils soient, stationnaires, en barres ou en rideaux sur notre horizon, ou qu'ils s'élèvent en montagnes, et traversent en grands flots avec plus ou moins de vitesse notre atmosphère, ne font éprouver en général aux instrumens météorologiques que de bien faibles changements. Ces gaz aériens prennent naissance sous des circonstances tellement variées et se présentent toujours sous des formes si différentes qu'on n'a pas pensé encore à évaluer toute leur importance, ni à apprécier leurs diverses combinaisons: tout ce qu'on affirmera, pour le moment, c'est que toutes les fois qu'ils se manifestent dans notre laboratoire aérien par grandes masses filamenteuses que les vents amoncellent les uns sur les autres, produisent presque toujours des averses de pluie qui s'arrêtent court. S'ils sont épais, obscurs, stationnaires, ils laissent souvent échapper quelques gouttes d'eau; mais si d'autres nuages viennent les traverser dans des directions opposées et sur des plans différents, il se résolvent en pluies continues; et quand ils courent du sud au nord et s'étendent en plusieurs couches dans l'atmosphère et qu'ils contrastent avec les vents

du nord en même tems, il se fondent en torrens; s'ils sont saturés d'électricité et s'abaissent sur les couches inférieures de l'air, ils éclatent en orages et en tempêtes.

Les nuages qui se forment en été se raréfient ordinairement et se dissolvent dans l'air à mesure que le soleil avance dans sa carrière. Ils sont moutonnés, diaprés, imbriqués, d'un blanc éclatant dans les hautes régions de l'air ou bien disposés en barre sur quelques points de l'horizon; ils sont suivis de quelques coups de vent et de belles journées. Les nuages se raréfient par la chaleur, se condensent par le froid et paraissent se former sous la calotte de notre air ambiant toutes les fois qu'il arrive un abaissement de température.

Le phénomène de la pluie a lieu, selon quelques physiciens, chaque fois que les vapeurs vésiculaires des nuages perdent de leur calorique; selon d'autres quand elles sont abandonnées par l'électricité qu'on croit interposée entre leurs molécules; ce qui les empêche de passer à l'état aqueux. Dans le bassin de Nice la pluie a lieu de quarante à soixante cinq fois suivant les années. Malgré cette quantité de jours pluvieux la nature du terrain, le sommet nud des élévations qui l'encaissent, les fortes averses qui s'écoulent aussitôt dans la mer, les vents secs, et les grandes chaleurs, enlèvent bien vite l'humidité et en font un climat plutôt sec qu'humide. Les époques les plus sujettes aux pluies sont les équinoxes.

La neige est rare sur le sol de Nice; tandis-

que les hauteurs supérieures qui l'entourent en sont quelquefois couvertes; rien, en effet, de plus curieux et qui offre le plus de contraste à l'œil que de voir à la base des montagnes cette foule de végétaux des tropiques en continuelle végétation, chargés de fleurs, de fruits avançant dans leur maturité, tandisqu'on n'aperçoit sur leurs sommets que glaces et frimats.

Toutes les fois que la rosée est saisie par des courants d'air très-froid elle se convertit en gelée blanche, et se dissout quelques heures après. Les frimats ou les glaces sont fort rares dans la plaine de Nice.

La grêle est plus commune sur les élévations que sur le littoral; elle tombe plus souvent de jour que de nuit. La grosseur est depuis un petit pois jusqu'à celle d'un œuf, elle est presque toujours accompagnée par des vents, des tonnerres, et une grande quantité de combustion du fluide électrique.

Les orages sont peu fréquents et se produisent plus souvent en été que dans les autres saisons. Parmi les ouragans les plus terribles dont il se soit conservé le souvenir dans notre golfe, on cite celui du mois de Septembre 1516, qui porta la désolation et l'effroi dans nos campagnes, celui du 15 Août 1601, du 31 Juillet 1675, du 10 Août 1810 qui enleva les toits de plusieurs maisons, arracha une quantité d'arbres et fit périr un grand nombre de navires. L'inondation instantanée produite par des trombes marines qui éclatèrent dans nos environs le 15 Septembre 1837. Tous les autres phénomènes terrestres, célestes,

et marins sont rares sur ce littoral et ne sont suivis depuis long tems d'aucun accident remarquable (105).

On ne discutera point ici si d'après Hippocrate, Plutarque, Halles et autres grands personnages, les émanations de la mer dissoutes dans l'air ambiant les rendent salubre; ou bien si d'après des autorités non moins imposantes, les atômes hydrochloriques qui y sont souvent répandus sont nuisibles à l'économie animale, quand elle est affectée de lésions pulmonaires: tout ce que l'on peut dire à ce sujet, c'est que l'air de Nice a toujours été favorable aux personnes attaquées de rhumatismes, de goutte, de catarrhes, d'altération aux viscères, de la peau, et de toutes celles qui ont une disposition aux suppressions de transpiration cutanée: comme il est préjudiciable aux poitrinaires qui arrivent à une époque avancée de leur maladie et dont les souffrances, quoique moins aiguës, n'en sont pas moins mortelles. L'on cite bien dans ce pays quelques guérisons de personnes attaquées au premier degré de fausse phtysie ou de phtysie muqueuse; mais les exemples sont si rares, qu'on ne peut trop mettre en garde la médecine de ne pas se servir de l'atmosphère des bords de la méditerranée, comme moyen efficace contre cette dangereuse maladie; car l'observation constate toutes les années les mortels accidents de cette erreur; enfin le climat de Nice n'est salubre qu'aux maladies d'atonie et à toutes celles qui énervent la fibre musculaire et nerveuse et presque toujours funeste dans toutes celles d'inflammation.

CHAPITRE QUATRIÈME.

COMMERCE, INDUSTRIE.

Le peuple de Nice fut commerçant et marchand sous les Phocéens; laboureur et constructeur sous les Romains: citoyen et guerrier. Dans le bas empire; agriculteur, marin et industriel à l'époque actuelle.

Les productions, le commerce, les arts industriels, ces trois principales sources des richesses publiques, n'ont jamais existé à Nice que d'une manière bornée, soit par la situation géographique de cette ville, située entre Gênes, et Marseille, soit à cause de l'exiguité de son territoire, dont une bonne partie même ne peut être livrée à la culture; et il est certain qu'elle a besoin de beaucoup d'encouragement pour les arts industriels qu'on y cultive et surtout d'une impulsion nouvelle pour la prospérité de son port franc.

Les produits minéraux, exploités dans les environs de Nice, sont 1.^o du calcaire dolomitique à grains fins et brillants déposés par couches plus ou moins épaisses, séparées par des filets d'argile ce qui rend son exploitation le plus ordinairement facile. Cette substance se présente presque toujours à sa surface en parallépipède

rectangulaire : circonstance qui laisse le moyen à l'ouvrier d'en construire des meules de toutes dimensions, des banes, divers ustensiles. Il sert aussi pour construire les angles des maisons, des édifices et on le façonne par le ciseau pour toutes sortes d'ornemens comme de marbre même. 2.° On exploite aussi toutes sortes de calcaire du jura, dont on se sert pour faire de la chaux. On l'emploie aussi à construire toute espèce de murailles. 3.° Du gypse que l'on fait calciner et dont on retire deux qualités de plâtre. 4.° Un peu de glauconie qu'on ne fait extraire qu'en petites quantités et par demande et dont on n'use que pour peindre. 5.° Du sable qu'on trouve près du Var et qui sert pour la fabrication du verre. 6.° De l'argile ou marne tertiaire dont on fabrique des tuiles, des briques, des pipes, quelques grossiers ustensiles. Tous ces produits ne sont tirés du sol que pour les besoins du pays. Il n'y a guère que quelques pierres dolomitiques un peu de gypse et de la glauconie qu'on exporte, qui est loin de balancer l'importation des fers, cuivres, marbres, ardoises, briques, tuiles, jarres et tous les objets en terre ou en faïence etc. devenus objets de première nécessité.

Un genre particulier d'industrie des habitans de Nice c'est de placer leurs capitaux en palais, en maisons, en pavillons, qu'on meuble avec goût pour louer aux étrangers pendant la saison rigoureuse. La plupart de ces habitations sont situées dans la plus belle position méridionale en face de la mer ou sur les collines en-

vironnantes et principalement dans le faubourg de la Croix-de-Marbre, que beaucoup d'Anglais ont préféré jusqu'à ce moment à tous les autres quartiers. L'affluence annuelle des étrangers qui viennent respirer l'air de Nice pour jouir de son ambiant électrique et de la présence du soleil pendant les plus froides journées de l'hiver, est une vraie ressource pour un grand nombre d'habitans de cette ville.

Quoique peu de contrées des bords méditerranéens offrent un tableau aussi riche aussi varié en végétaux divers, que les environs de Nice; son revenu est extrêmement précaire: l'on n'arrache le plus souvent d'un sol, si épuisé depuis tant de siècles, que de faibles récoltes, qui récompensent fort rarement des peines que l'on s'est données pour les obtenir; si à cet état douteux, où est réduite l'agriculture dans ce pays, on ajoute les dommages presque annuels que les agens atmosphériques font éprouver aux terrains, aux murs des plaines, et des collines; on peut, sans crainte, comparer cette contrée (le luxe des habitans uni aux causes précédentes) à une femme parée de brillants oripeaux derrière lesquels on ne trouve qu'un linge grossier et de l'infertilité, si je puis ainsi m'exprimer.

Le commerce d'exportation de la ville de Nice consiste en huile, en vin, en fruits, en essences, en parfumerie, en bois de teinture, en confitures, en plants d'orangers, en bois de construction, en os, en poissons salés, et en soie.

Les moulins pour faire l'huile d'olive sont très-nombreux soit à eau, soit à sang. Les premiers

agissent par le poids de l'eau et la force de son impulsion ; les seconds , au moyen d'un cheval ou d'un mulet qu'on attache à la traverse horizontale de l'arbre sur lequel la meule est fixée ; les olives étant concassées et en pâte, on les met sous une presse , celles-ci contenues dans des espèces de paniers en écorce d'herbe qu'on nomme *sportins*, pour en retirer ce qu'on appelle l'huile vierge : quand on lui jette de l'eau modérément chaude pour la faire couler, c'est l'huile fine , et quand on lave cette pâte à plusieurs reprises c'est de l'huile commune , et celle qu'on extrait par l'ébullition et le lavage des grignons qui sont les morceaux de noyau de l'olive , produit l'huile de recense.

Les fabriques de savons sont bornées à un si petit nombre , qu'elles suffisent à peine à la consommation locale et l'on ne conçoit pas comment un genre d'industrie , dont on possède la principale matière dans l'huile de recense , ne puisse pas se développer sur une plus grande échelle et que l'on soit obligé d'envoyer cette qualité d'huile en France et surtout à Marseille où la fabrication de savon est considérable.

Le vin de Nice principalement celui de bellet est recherché dans le commerce ; mais comme l'agriculteur préfère toujours la quantité à la qualité , il vend son raisin aux spéculateurs en vin et se procure du vin d'inférieure qualité , à un prix infiniment moindre. Les propriétaires des vignobles de cette colline en préparent pour leur usage qu'ils ne consomment qu'au bout de trois années , car c'est alors , que ce vin com-

mence d'acquérir les forces et les qualités précieuses qui le distinguent ; au delà de trente ans c'est un vrai nectar des plus fortifiants, d'un arôme des plus particuliers et d'un goût le plus exquis.

On prépare aussi trois autres qualités de vin de dessert, chacun ne contenant que le jus d'une seule qualité de raisin qu'on fait sécher quelques jours à l'ombre ; ce sont le vin muscat blanc, le vin rose de braquet, le vin de salerne, et le vin dit de *fuolla*. Lesquels égalent les meilleures qualités d'Espagne, d'Italie, et d'autres contrées méridionales à réputation.

Les fruits frais et secs qu'on exporte, produit du sol de Nice, sont : les oranges, les bigarades, les limons, quelques figes sèches, des jujubes, grenades, caroubes etc. Les orangers et les bigaradiers donnent, il est vrai, deux récoltes chaque année, c'est-à-dire une de fleurs, l'autre de fruit ; mais ces deux productions sont frappées d'un droit si fort à leur entrée en France qu'on est forcé de les vendre à des prix très-modiques. La fleur d'oranger, de bigaradier se vend depuis trois jusqu'à dix sols le kilogramme, le fruit du bigaradier d'un franc jusqu'à trois le mille, les limons, depuis six francs jusqu'à quinze ; et les oranges depuis cinq jusqu'à vingt francs le mille ce qui donne peu de bénéfices attendu les fatigues et les dépenses qu'exigent leur culture.

Des bords méridionaux de l'Europe, Nice est un pays qui offre le plus de plantes odoriférantes à la parfumerie. Les falaises du littoral sont couvertes de romarin, de thim, de fenouil, de

sauge, de myrthe etc. et servent à confectionner les huiles aromatiques. Les jardins fournissent les fleurs d'orangers, de bigaradiers, les jasmins, les roses, les jonquilles, les violettes, les tubéreuses, les cassies, les héliotropes, les volcamérias, les résédas etc. tandis que les hauteurs abondent en lavande, en serpolet, en menthe, en sariette qu'on distille pour obtenir les huiles essentielles et qu'on expédie dans le nord de l'Europe. Si cette branche d'industrie, si utile, à l'agriculture, était encouragée dans son exportation par une diminution de droits d'entrée par les pays voisins, ce serait un bienfait immense pour ce pays.

Les fruits confits qu'on exporte depuis quelques années sont fournis et pris dans la famille des aurantiées principalement du cédratier, du mellarosa, du chinetier, du risso etc. on confit également au candi et au liquide des amandes, des cerises, des azéroles, des pêches, des abricots, des poires, des figues, des coings, et autres fruits du midi, qui sont recherchés dans le commerce. Strabon assure que le peuple Niçois actif et honnête s'occupait avec honneur de toute espèce de trafic maritime; construisait des navires de toute grandeur, et même si l'on en croit la tradition, la fameuse barque connue ici sous le nom de la *Naou* fut construite par des Niçois et conduite par les Romains devant Carthage pendant une des guerres puniques; mais depuis ce tems l'art de la construction navale est bien déchu de son antique splendeur, car l'on ne fait plus sur ces parages que de petits

bâtimens pour le commerce et quelques frêles bateaux pour la pêche.

Les fabriquans de chaises et de fautueils sont parvenus depuis quelques tems à une grande perfection. Les tourneurs et les ébénistes tirent un bon parti du bois d'olivier, du caroubier, du noyer, de l'oranger, du jujubier, de l'if, du figuier, de l'arbousier pour confectionner toutes sortes de meubles, ustensiles et nombre d'objets de goût utiles et agréables. Les menuisiers, les tonneliers sont assez nombreux et travaillent fort bien, et les charrons se multiplient depuis qu'on a commencé à élargir les routes.

Les cordages ont, pendant long-tems, joui d'une grande réputation dans la marine et ceux qu'on file encore maintenant avec le chanvre du pays sont très-estimés et passent pour être de première qualité. Les chefs d'ateliers sont réduits maintenant à une quinzaine qui employent environ une cinquantaine de personnes à la filature des cordes.

Les papétries qui existaient jadis aux environs de Nice, consommaient tous les chiffons du comté: réduites maintenant à deux seules, elles ne préparent plus que du papier grossier gris et propre seulement à faire sécher les vermicellis, à envelopper les oranges et les limons.

Les fabriques de toile ne travaillent que pour la consommation locale.

Les fabriques de semoules, de macaronis, des vermicellis et autres pâtes, dites d'Italie, ne jouissent plus des avantages de l'exportation, n'en confectionnant que la quantité nécessaire à la consommation du comté.

Depuis quelques tems on fabrique des chapeaux de paille pour hommes, ceux pour femmes que l'on travaille dans l'Hospice de la Providence avec de la paille d'Italie indigène ont obtenu un prix d'encouragement dans l'exposition faite à Turin en 1839 ; enfin chaque ménagère de campagne tresse elle-même la paille de deux variétés de froment pour se faire un large chapeau de forme chinoise qu'on appelle *capellina* très-propre à la soustraire à l'action des rayons du soleil et à la garantir de la pluie.

Les fabriques de liqueurs, de bières, de sirops en font seulement pour la consommation locale et quelquefois pour l'extérieur si on en fait la demande.

Les fabriques de crème de tartre, de nitre, de vermillon, de toiles peintes, de feutre, et plusieurs autres objets de produits industriels n'ont pu soutenir la concurrence des marchandises du même genre venant de l'étranger.

On confectionne maintenant de l'acide citrique et tartarique dont on espère d'heureux résultats.

Il s'est établi nouvellement quelques magasins de bois à brûler, quoique chaque jour ce combustible arrive des hauteurs voisines pour être vendu sur tous les marchés à quintal. Les bois d'olivier, d'yeuse, de chêne etc. sont préférables à toutes les autres qualités. Le charbon se vend sur le port, celui de la montagne est moins recherché, les fagots de bois, les sarments, les pommes de pin se vendent à botte selon leur qualité et volume.

L'exercice de la chasse est une véritable pas-

sion pour la plupart des Niçois, les armes à feu, les pièges de toutes sortes sont impitoyablement employés contre les oiseaux de toute espèce et même contre les insectivores, que les services qu'ils rendent à l'agriculture, et la mélodie de leurs chants devrait faire protéger.

Les saisons les plus propices et les plus productives pour la chasse sont le printems et l'automne pour tous les oiseaux qui effectuent leur passage de l'ouest à l'est et vice-versa, et l'hiver pour tous ceux qui sont sédentaires ou qui viennent se jeter sur nos campagnes et sur notre côte maritime, sur lesquelles en l'absence des neiges, ils trouvent à se nourrir et à passer plus sûrement cette rude saison.

Certaines races d'oiseaux sont d'autant plus abondantes sur ces bords lorsque le mauvais tems les prend lors de leur passage; de même plusieurs palmipèdes échassiers, et autres oiseaux aquatiques sont d'autant plus communs que le froid est plus intense et les neiges plus proches de la mer, en général les fauvettes, les rubiettes et toutes les espèces à becs effilés prennent beaucoup d'embonpoint aux époques de la maturité du raisin et des figes. Ils sont alors d'un goût exquis les grives, les mauvis etc. les perdrix, les coqs de bruyères, les bécasses ont un meilleur goût quand elles ont eu le tems d'engraisser avec les produits du pays.

L'art de la pêche est si ancien sur ce rivage qu'on en rattache la connaissance aux premières notions historiques confondues avec les tems fabuleux, la position géographique de cette côte,

ses diverses profondeurs, la qualité de son sol, la température de ses eaux et toutes les autres qualités physiques, ont dès les âges les plus anciens permis de mettre en pratique diverses sortes de filets, de pièges et de nasses pour se procurer la plus grande quantité de poisson possible, non seulement pour les besoins locaux, mais aussi pour en fournir à la consommation des habitants de l'intérieur des terres.

Deux sortes de pêches sont usitées à Nice, les unes sont mobiles, les autres stationnaires, dans la première il faut placer la *savega* dont on doit la connaissance aux Phocéens Marseillais, la *bughièra*, le *saurin*, le *bresin*, le *gangui*, l'*entremail*, la *mugilièra*, la *reclara*, le *palangre*, les différentes lignes, fixes, flottantes etc. Dans la seconde sont les nasses, la *thonnaire* et la *madrague*. Chaque mois de l'année a ses pêches de saisons, et leurs produits qui jadis étaient considérables pour les pêcheurs et les commerçants en poissons, sont devenus tellement précieuses qu'on a lieu d'être étonné qu'on n'est point cherché à connaître quelles sont les causes qui nous privent, depuis bon nombre d'années, de ressources si précieuses, et quels seraient les moyens qu'on pourrait employer pour restituer à ces pêches leur ancienne abondance. Des mesures locales de simple police devraient être prises, et exécutées sévèrement après toutefois une connaissance parfaite de la nature, des mœurs des poissons, qui ne s'approchent du rivage que pour y déposer leur frai et se retirent ensuite avec leur progéniture dans la haute mer; on

éviterait de les confondre ainsi avec ceux qui sont sédentaires et indigènes des plages méditerranéennes et des poissons voyageurs qui ne font qu'effectuer leur passage et leur retour annuel. Les filets trainants qui détruisent une si grande quantité de frai et tous les petits poissons nouvellement éclos ainsi que ceux de la plupart des êtres marins indigènes devraient être impitoyablement prohibés sans oublier de joindre à la prohibition toutes les plantes acres et narcotiques que l'avidité absurde emploie pour les prendre. La seule pêche de l'aphye méridionale devrait être permise toute l'année à l'exception, néanmoins, des mois de mars, d'avril, de mai, époque à laquelle les femelles déposent leurs œufs dans les endroits particuliers et à fond de sable.

On vend chaque jour à la halle les poissons mollusques, crustacés etc. à des prix qui varient, suivant leur qualité, leur grosseur, leur abondance ou leur rareté : pendant l'hiver ils sont beaucoup plus chers que vers le milieu du printemps, et en été ; ceux qu'on envoie dans le Piémont, on les enveloppe dans du myrthe et on les place dans des paniers. Les moyens employés ici pour mariner les poissons sont l'huile et le sel, on n'a pas encore trouvé d'autres méthodes pour pouvoir les conserver pendant un long espace de tems. La pêche des anchois, des bogues, des sardines quand elle est bien productive est celle qui répand l'aisance parmi les habitans de cette plage. Celle du thon, palamide, caranx et de toute la famille des scombroïdes ont la même irrégularité annuelle dans

leur passage que les poissons ci-dessus désignés.

La pêche fournit une classe d'hommes intrépides qui est la pépinière des bons marins. Elle favorise l'industrie. La confection des filets, la construction des bateaux, des barils, de la filature des cordes, de l'huile, du sel etc. Elle donne lieu dans les bonnes années à un commerce avantageux aux personnes qui l'exercent avec intelligence et bonne foi. Cette branche industrielle fournit chaque jour aussi une quantité plus ou moins considérable de toutes sortes de poissons, parmi les meilleurs figurent les castagnolles, les télescopes, la leiche, les merlans, les phycis, les merluches, les vives, les pagres, les labres, les dorades, les aphyes, les thons, les dentés, et la nombreuse famille des pleuronctes etc. Parmi les mollusques; les poulpes, les calmars, les sèches, ceux-ci quand ils sont jeunes sont préférés ainsi que les cantarels et autres hélicelles, aux spondiles, bucardes, muscles, les patelles, et lithodomes exceptées; les crustacés qu'on trouve presque journellement sur le marché, sont les langoustes, les homards, les galathées, les portunes, les majas, les squilles, diverses races de salicoque et le nika dont le goût est excellent. Les radiaires fournissent plusieurs races d'oursins, d'actinies que certains amateurs préfèrent aux divers autres produits de la mer.

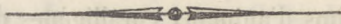
Des essaims d'animaux coralligènes donnent un très-beau corail; mais cette pêche n'est exercée que par quelques barques génoises qui viennent

de tems à autre enlever cette belle production ainsi que quelques éponges.

Les vers à soie qu'on élève dans les environs de Nice alimentent neuf ou dix filatures de soie qui filent chaque année environ neuf mille rubs de cocons. La soie grége qu'elles fournissent filée en 5¼ et 6¼ est à-peu-près de 20000 livres plus 5000 de flagoterie ou de ramassage et employent 150 bassines. Les cocons donnent ordinairement vingt six onces de soie par rubs. Quoique cette récolte soit presque toujours très-incertaine, elle ne laisse pas que de contribuer à soulager dans cette saison l'agriculteur.

Les essais faits dans cette ville pour l'introduction de la cochenille du Pérou *coccus coccenilifer* quoique couronnés de succès doivent être continués pour en obtenir un résultat utile. La cochenille des fèves *coccus fabæ* qui attaque cette céréale donne à-peu-près les mêmes principes colorants d'après les essais qu'on a faits à Turin.

Tel est le tableau que l'on a cru digne d'être mis sous les yeux des voyageurs, et lui donner une idée d'un pays, qui joint, à l'avantage immense d'avoir un climat délicieux, l'avantage, non moins attrayant, d'une campagne des plus riantes, couverte de productions tout-à-fait particulières au midi de notre continent.



CHAPITRE CINQUIÈME

Dallons, Fontaines, Cavernes.

V A R.

La promenade du Var qu'on fait ordinairement en voiture, et que le citadin de Nice parcourt quelquefois en omnibus retrace à l'œil du voyageur les contours de la baie de Naples.

Ce chemin, courbé en arc irrégulier, sur les bords de la mer, quoique toujours en plaine, n'est en réalité qu'un plateau spacieux de la partie supérieure des hauteurs de la mer de Nice, lequel est entouré de collines verdoyantes peu élevées, qui sont parsemées de maisons rurales et particulières. La ville d'Antibes vers l'ouest se montre au bas du promontoire du cap de la Garoupe; tout ce premier plan est dominé par les montagnes bleuâtres de l'Estérel, de Colme, de Colmettes et autres élévations de la Provence française, forment le fond de la perspective.

La route du Var aboutit à un bois communal, lequel avant la révolution, (dit le Guide de Nice) « était surveillé et préservé par d'excellents réglemens. Les causes de destructions quotidien-

nes, occasionnées par le flottage des nombreux pins qu'on fait descendre des diverses montagnes, et portés dans le Var par les eaux de la Tinée et de la Vésubie. L'on avait, par ces moyens de conservation, et une bonne police forestière, réussi à former un bois épais, qui garantissait les terrains précieux dont le Var; depuis l'abandon de ces mesures salutaires, enlève chaque année quelques portions ».

Ce fleuve, qualifié par le grand Saussure, de vilain torrent, éloigné de Nice de 2850 toises forme le lit le plus considérable où vont aboutir toutes les eaux qui traversent les Alpes Maritimes. Le Var, dont on croit que le nom dérive de *Varius* à cause de la sinuosité de son lit, où des brusques changements du cours de ses eaux, fut connu de César, de Lucius Florus, de Lucain, de Pline. Il prend sa source de deux fontaines, une située au vallon d'Astenck, dans l'endroit dit *lou serre de Camajoun*, et tarit quelquefois dans les années de sécheresse; et l'autre qu'on voit sortir sans cesse en bouillonnant du milieu des cailloux, est au pied de la montagne de Garret, laquelle renferme le lac nommé d'Alos (106). A peu de distance de ces deux sources le Var reçoit dans son sein les eaux de Chiampo, et les torrents de Sanguinières et d'Estrop qui descendent des montagnes de S. Dalmas le sauvage. Viennent ensuite ceux d'Allières, de Garreton, de Pertonnière, de Chaudan, de Bevarde, qui s'écoulent du côté d'Alos et de Colmars en formant de belles cascades. Le Var parvenu à Entraunes reçoit le torrent de Bourdoux;

ensuite ceux de Castellanète, de Chamfillon, de Fillei, de Cheisan, d'Elenos et de Bautes, et avant d'arriver à Guillaume, il prend les eaux permanentes de la Barlate qui descendent de Robinos, du col de Pal, et se dirigent ensuite du nord-ouest au sud-ouest, il s'agrandit des torrents de Rio, de la Palus, de Chauillère de la France, qui descendent des montagnes de Saucès. Le Tuébi coulant du col de Crous terroir de Péone et ensuite ceux de Robert, de Baucheron, et de la clue d'Amen, dont les eaux sont en tout tems fort considérables. Le Var en longeant le terroir de Daluis se dirige de l'est à l'ouest et reçoit dans son sein les torrents de la Satelle et Aiga Blanca. Grossi alors par la petite rivière de Colomb, il s'achemine vers Entrevaux et Puget-Theniers en confondant ses eaux avec un grand nombre de torrents. Depuis le Puget-Theniers jusqu'au Villars plus de quarante ravins à sec en été, mais funestes en tems de pluie, déchargent leurs eaux dans cette rivière; parvenu au village de Massouin, le Var, barré par les montagnes de Bairuols, et de Tournefort, qui se séparent d'avec la Tinée, change de direction, se détourne en angle droit du nord au sud, entre deux rochers inaccessibles, où il s'augmente encore des torrents qui descendent des hauteurs de Toudon et de Torrette-Revest à une lieue et demie de Massoins. Le Var ensuite mêle ses eaux avec celles de la Tinée, et à une lieue en dessous de celle-ci, il reçoit les eaux de la Vésubia, et un peu plus bas vers S. Blaise le confluent de la rivière Stéron jette

ses ondes dans le Var. Ce fleuve ainsi grossi n'étant plus encaissé par des rochers, ravage et emporte à chaque crue les terrains de surbords et finit par inonder vers son embouchure une partie des terres les plus précieuses de la campagne de Nice. Cette rivière parcourt ainsi, en décrivant des détours immenses, une étendue d'environ vingt six lieues depuis sa source jusqu'à la mer. Dans tout son cours il alimente un nombre considérable de moulins à usines, à foulons, à scies et sert pour arroser les terres qui se trouvent à son niveau. Le lit du Var est fort spacieux, très - mobile, et couvert de cailloux roulés de toutes les formations des Alpes Maritimes.

Le bois du Var est l'enfant spontané de la nature dont les arbres sont des aulnes, des peupliers, de saules, et autres bois aquatiques garnis de vignes sauvages, de viorne, de ronces et d'une infinité d'arbustes et plantes, parmi lesquelles on remarque la *primula grandiflora*, la *circea intermedia*, plusieurs orchidées, cypéacées, joncées etc. A son embouchure, l'*épilobium alpinum* entraîné par les eaux de cette rivière se développe à côté de l'*échinophora spinosa*, plante de l'extrême frontière de la zone africaine qui vient expirer sur ce rivage.

On passe le Var sur un pont solidement bâti de 700 mètres sur 5 de large; ce pont appartient en partie aux états Sardes et en partie à la France; les réparations sont ordonnées et faites aux frais des deux gouvernements respectifs, qui mettent une sollicitude et une surveillance dignes d'éloge pour l'entretenir.

Si on réalisait un jour le projet d'encaisser le côté gauche de cette rivière, depuis S. Martin jusqu'à la mer, on donnerait une valeur et une fertilité plus grande aux terrains de la commune de Nice, qui la bordent, tout en augmentant de milliers de mètres leur étendue.

CHATEAU DE S.^t ANDRÉ.

La route centrale des Alpes maritimes qui de Nice aboutira, peut être un jour, à l'extrême frontière du comté, commence par cotoyer pendant trois quarts d'heure la rive droite du Paillon pour entrer dans le vallon de S.^t André dont les eaux prennent leur source sur le revers occidental de la chaîne de Ferrion, passent sur le territoire de Levens, traversent le bas fond de Torrette, se précipitent dans la gorge de Rével, percent le massif tuffacé qui forme la grotte de S.^t André et vient, se jeter entre le col de Mérindol et la colline de Gairaut dans le Paillon.

En remontant ce vallon à peu de distance de son embouchure, on a en face le château de S.^t André (107) encadré par de hautes montagnes couvertes de pins, de caprifiguiers, et d'oliviers, qui semblent, dit le Guide de Nice, barrer la vallée. C'est un tableau des plus pittoresques. Ce château est bâti sur un roc couvert d'agaves et de nopals, du milieu des quels s'élèvent des fabriques, des usines; des eaux coulent et jaillissent de tout côté et rendent ce site un des plus ravissants.

Beaumont, en parlant de cette position dit: *This castle is most desirably situated and stands on a calcareous Rock; part of which is however composed of immense pieces of stone heaped one upon another covered with a soft kind of sand-stone, more or less mixed with marl. The calcareous part of the Rock projects so considerably across the valley that it nearly fills up the pass.*

En suivant la grande route au delà du château; il ajoute: *in the middle part of the valley I include the space from the castle to the grotto known by the same name. This distance extends about a mile and a half; and, from being more contracted by the lateral mountains than the lower part, is of course much more wild and romantic. Its contraction is so considerable that its northerne side is terminated by a tremendous Rock, through which the torrent that waters the valley flows rapidly passing under the grotts, originally formed by the waters of the same torrent.*

Cette grande masse de tuf d'eau douce, qui joint les deux versants des rochers calcaires sur lesquels elle pose, sert de pont naturel sur lequel passe la route, et l'on voit au fond se précipiter le torrent et la cascade (108) qui vont sortir en bouillonnant au fond de la grotte tapissée de stalactite et de stalagmite au milieu desquelles croit le capillaire et où des filets d'eau s'échappent de tout côté.

The direction of the grotto (dit Beaumont) is very irregular it may however be said to describe a portion of a circle the chord of which I should suppose, may be about sixty paces. Its height on the Southern side extends from twelve to twenty feet,

and its width nearly thirty the interior of the grotto is filled with a kind of grey calcareous stalactic matter.

Cette moderne élaboration des élémens aqueux de ce lieu, qu'on peut sans crainte comparer avec les derniers dépôts calcaires d'eau douce de Londres et de Paris, paraît confondre les idées sur les tems de sa fondation sur la permanence du fluide stationnaire et sur le dégorgement de cette masse liquide qui se fit jour à travers les parties inférieures de ces dépôts en formant la belle grotte qui fait l'admiration de tous les peintres, paysagistes, et de tous les amateurs des jeux de la nature.

Si l'on s'enfonce plus avant dans le vallon le point de vue devient grave, triste, majestueux, la vieille ossature secondaire se montre sur toutes ses faces; ici on la voit se changer en dolomie arénaire par son contact avec l'air; là s'offrir en brèche sous plusieurs formes ou s'incliner en couches sur différentes épaisseurs: tantôt elle présente de gros noyaux de silex qui ont été élaborés en même tems que la matière calcaireuse et se sont précipités ensemble, ou bien ne montrer que de cavernes, des creux, des enfoncements dont quelques-uns sont remplis d'ossements de quadrupèdes antdiluviens. Cet ensemble est couvert d'arbres rabougris, d'arbustes de caprifigiers et de diverses plantes dont les plus remarquables sont les *juniperus phænicea*, *hypericum tomentosum*, *melitis melissophyllum*, *authemis corymbosa*, l'orchis *mascula* etc.

En retournant au château si l'on prend la rive

gauche du vallon pour varier les points de vue, on suit un petit sentier, entre un fossé rempli d'eaux et un précipice couvert de broussailles, qui augmente de profondeur à mesure que l'on avance, et devient effrayant près le pont de Sementie, malgré le beau chêne qui ombrage le fond de la vallée, dans laquelle les eaux tombent avec fracas; ce qui forme un tableau des plus attachants; mais qui flatte peu certaines personnes craintives et peu aguerries à la vue de ces cahos terrestres.

VALLON OBSCUR.

Sur la route avant d'arriver au couvent de Saint Barthélemi, un vallon se présente, c'est celui connu sous le nom des étoiles, nommé aussi vallon obscur, un des plus intéressants de ces environs.

A une lieue au dessus de l'église des Capucins ce vallon se resserre à mesure que l'on avance, ses côtés se dressent en escarpement, et dans quelques endroits ils se changent en deux hautes murailles de galets, tapissées de pteris, de crète, de capillaire et autres cryptogames dont quelques-uns se solidifient par la quantité de parties calcareuses qu'entraînent les eaux qui coulent de tout côté. Plus l'espace se rétrécit plus s'agrandissent les idées. Tout observateur qui voudra bien donner essor à celles qui feront naître en lui la vue de cet énorme entassement des galets polygéniques, ne pourra se refuser de croire que l'océan tertiaire qui couvrait à cette

époque la majeure partie de l'Europe jusqu'à une certaine hauteur, s'avancait encore dans les gorges et vallées des Alpes Maritimes, depuis long-tems découvertes et qui n'étaient plus soumises aux profonds soulèvements, aux dislocations de ses flots, mais seulement attaquées à leur superficie par les agens extérieurs, alors en action, que cet océan seul, détacha, élaborà, corrodà, façonna tous ces cailloux emportés par les eaux sur les bords où ils reçurent par l'action constante du roulement des vagues, cette surface lisse et polie, et cette forme qu'affectent en général tous les galets.

Le vallon obscur commence vers l'endroit dit S.^t Brancai, une des collines qui forme une partie de la base de Montchauve, reçoit un peu au dessous du couvent de S.^t Barthélemy la belle fontaine du Temple et tous les versants des monticules de Valgorbelle etc. Ce vallon après avoir traversé, du nord au sud, la plus riche partie de la campagne de Nice, passe par le faubourg de la Croix-de-Marbre pour se jeter dans la méditerranée.

VALLON DE LA MANTEGA.

Le vallon de la Mantega, connu aussi sous le nom de Merlanson, est encaissé par deux pentes, plus ou moins abruptes, quelquefois perpendiculaires également composées de cailloux roulés de différentes formes et grosseurs, mêlés de sable, de grés qui font distinguer, soit la couleur, soit l'épaisseur des lits reposant sur des amas de marne

coquillière jaune, bleue etc. de la formation tertiaire. Vers le fond de ce vallon on voit un escarpement presque perpendiculaire d'une hauteur considérable, taillé de la main de la nature dans ces amas de galets; des buissons le couvrent vers le sommet, en forme de berceau, plusieurs plantes tapissent ses parois, des eaux coulent de tout côté, des filets argentés jaillissent des couches supérieures, tombent presque en vapeur, et forment divers jets, qui entretiennent dans cet endroit, vraiment curieux, une fraîcheur continuelle.

Au dessus de cet escarpement le vallon se rétrécit et n'offre plus qu'une issue pour l'écoulement des eaux pluviales, qui tombent des collines de S.^t Pierre, de Férik, de Péssicart, du col de Bast etc.

VALLON DE MAGNAN.

Le vallon de Magnan commence sa course sur le côté droit de Montchauve, pour se jeter, après deux heures de trajet, dans la méditerranée, à mesure qu'il s'éloigne de son point de départ et s'encaisse entre deux pentes abruptes l'une et l'autre tertiaire, qui se détruisent annuellement par l'action de l'air et des eaux pluviales, et forment des sinus, des ravins, et des enfoncements qui donnent en beaucoup d'endroits de son lit un aspect de bouleversement, de dévastation. Les terres qui s'en détachent se nivellent au fond de ce torrent, en réhaussent le sol, et sont la cause des ravages, que les eaux produisent à chaque grande crue sur les

terres labourables et les coteaux riverains, celles-là sont actuellement beaucoup plus basses que le niveau des galets. Ce vallon offre vers son embouchure plusieurs lits de pierres roulées mêlés de sable inclinés vers la mer, qui couvrent en remontant dans les terres de vastes dépôts de marne argilleuse tertiaire à fossiles subapennins, ainsi que des lignites tels que des feuilles de châtaignier sauvage et de pomme de pin. Plusieurs situations de cet enfoncement présentent des points de vue des plus ravissants, et des plus agrestes (109) des eaux qui serpentent, des arbres touffus mêlés aux arbousiers, aux lauriers thym et aux bruyères multiflores, des hameaux, des usines, des habitations placées çà et là offrent des tableaux aussi beaux que variés etc. Non loin de son embouchure, sur un monticule coupé par deux vallées opposées, se trouve l'église de la Magdeleine, entourée de mirthes et de cyprès, qui font de ce lieu un paysage aussi suave que pittoresque.

TORRENT DE PAILLON.

Le torrent de Paillon est bordé par deux promenades, dont l'une, qui conduit à S.^t Pons se prolonge par S.^t André jusqu'à Levens; et l'autre est la grande route ombragée d'arbres qui conduit à Turin et à Gènes.

Le Paillon prend sa principale source au lieu nommé *Pallium* dans le quartier de Maironeu à deux lieues au dessus du village de Luceram; son lit sinueux, peu mobile, très-incliné, assez large, après une course d'environ sept lieues,

vient séparer la ville de Nice de son faubourg avant de se jeter dans la méditerranée. Plusieurs vallons latéraux, et quantité de ravins aboutissent à lui et l'enrichissent du tribut de leurs eaux. Il reçoit celui, dit le lac du territoire de Lucéram, et celui du col de Braus; les eaux de Loana, d'Agel, de la Sérène, et de Saint Tibère qui viennent sortir au pont de Peglia, où ce torrent se réunit à celui qui descend des hauteurs de Ferrion, Couarasa, Bendejun, Berra, Contes, Madonne vieille, Châteauneuf, Vela etc.; le Paillon continuant sa course après avoir baigné les contours des élévations de Drap, de Cantaron, de la Trinité, reçoit le vallon de Laghet, de la Fuont Santa, de Saint André, et vient battre de ses eaux les ramparts de Nice.

Le Paillon, quoique souvent à sec pendant l'été, s'enfle tout à coup dans les tems de pluie d'un volume d'eau considérable, se précipite avec une impétuosité effrayante, franchit les limites où il est resserré, s'étend dans les campagnes et menace les faubourgs: son lit considérablement exhaussé depuis une cinquantaine d'années est couvert de pierres, de cailloux à pointes émoussées, de différents calcaires chlorites, grés, brèches, poudingues et de quelques pétrifications.

Les eaux de Paillon servent pour arroser les propriétés circonvoisines; font mouvoir un nombre considérable de moulins à huile, à farine et les mécaniques de quelques fabriques de papier grossier etc.

FONTAINES.

Du pied des hauteurs, qui entourent le bassin de Nice, sortent diverses sources et fontaines dont les eaux, plus ou moins abondantes, vivifient les campagnes et servent à diverses usines et moulins.

DE LA VILLE.

La fontaine, dite de la ville, est située dans le quartier de Riquiez. Elle va décharger ses eaux dans le port, cette eau est fraîche, limpide, légère et d'un très bon goût. A quelque distance de cette source se trouve celle connue sous le nom de *surgentin* qui est aussi abondante, aussi pure, elle sert à l'arrosage des terres voisines et fait mouvoir plusieurs usines qui se trouvent sur son passage avant de se jeter dans le Port.

DE LIMPIA.

La fontaine de Limpia, qui donne son nom à cette vallée, se trouve à peu de distance des bords de la mer où elle se divise en plusieurs sources, l'eau en est excellente, ainsi que toutes celles qui sont autour du Port et au niveau de la mer; celle-ci n'étant d'ailleurs que les décharges souterraines des fontaines de cette vallée.

DEI PEIROU.

Au pied de la colline, sur laquelle était bâti l'ancien château, se trouve une fontaine réputée

comme fournissant l'eau la plus légère et la plus pure, elle est placée sous une grotte presque au niveau de la mer et sous le chemin avant d'arriver à la batterie des Ponchettes, d'autres sources et puits de ce quartier, dont les eaux descendent toutes également de la même colline en donnent aussi de fraîches et de légères, mais ces sources ont l'inconvénient de communiquer en sortant de terre avec la mer.

DE S.^t SÉBASTIEN.

La fontaine de Saint Sébastien, qui se trouve sur le côté gauche en entrant sur la place Victor, est fort abondante, et n'a jusqu'à présent qu'une seule issue dans la rue de la boucherie, mais l'on espère que l'on utilisera bientôt la masse de ses eaux dans le grand réservoir, que la Ville veut faire construire pour les blanchisseuses, dessous de la nouvelle terrasse.

EAU FRAICHE.

Au quartier dit l'arbre, sur la rive droite du Paillon, sort la source connue sous le nom d'Eau Fraîche, de dessous la masse gypseuse adossée à la colline de Cimiez : ses eaux sont par conséquent un peu empreignées de sulfate calcaire, qui lui donne un goût fade. Cette abondante source, après avoir servi à l'arrosage et fait mouvoir deux usines du faubourg, se jette dans le Paillon.

FONTAINE CHAUDE.

Les eaux de *fuont cauda*, nom qui leur ont été donné parce que ces eaux sont chaudes en hiver et fraîches en été, ne servent que pour arroser quelques prairies et jardins ; à peu de distance de cette fontaine se trouve celle de Saint Michel ; un peu au dessus celle dite d'Ourdan, ou cros de Capéou ; enfin celles qui prennent naissance au pied des collines de Pessicart, de S.^t Pierre etc. servent à l'irrigation des propriétés limitrophes de ces fontaines.

DE MOURAIGLIA.

Parmi les fontaines les plus remarquables, celle de Mouraiglia qui a son berceau dans la vallée de Gairaut, est assez considérable pour avoir engagé, dans le tems, les Romains de conduire ses eaux autour de l'ancienne ville de Cimiez. Cette fontaine mérite certainement d'être chantée par quelques poètes, on ne manquera pas de décrire son site aussi simple que pittoresque, les oliviers, les chênes, les myrthes qui l'ombragent, on célébrera l'abondance, la fraîcheur, la limpidité de ses eaux, on célébrera aussi ce gazon toujours si vert, cette belle pelouse de cryptogames et tous ces épais buissons qui couronnent des rochers couverts eux-mêmes d'adiantes et de capillaires.

FONTAINE SAINTE.

La fontaine Sainte qui se montre de tems à autre dans la vallée de Gairaut, est intermittente, elle s'échappe de dessous un grand bloc de calcaire compacte, en sort avec bruit, en emportant des débris de briques et des anguilles de très-fortes dimensions; ses apparitions ne sont ni constantes ni d'un même volume, très irrégulières dans ses écoulements, elle tarit; reste six mois, une année, quelquefois jusqu'à dix ans sans donner le moindre signe de son existence. Aussi les gens crédules ne manquent jamais de prédire quelques événements à chacune de ses périodes.

DE LA DISETTE.

Une autre source intermittente, fontaine de la Disette, qui prend naissance sur le col de Revel, sort en bouillonnant d'une fente de rocher calcaire. La durée de ses apparitions, l'intervalle de ses intermittences, ainsi que la saison sont très-variables. La première, (ou soit fontaine Sainte) reste depuis dix jours jusqu'à trois mois; la seconde (ou soit celle de la Disette) de deux mois jusqu'à trois et va même jusqu'à quatre années. Mais la saison la plus constante est celle des grandes chaleurs.

DU TEMPLE.

Entre le quartier de la Sérène et de Gairaut,

se trouve la fontaine renommée du Temple sortant sous une voute en pierre de taille, dont l'eau fraîche, vive, abondante coule dans un beau vallon où sont les restes d'un martinet, d'une papéterie et autres fabriques qui existaient jadis.

Cette source jaillit de trois côtés différents du milieu d'un terrain tertiaire qui repose sur un calcaire de seconde formation, elle arrose toutes les campagnes des quartiers voisins, fait mouvoir un grand nombre de moulins à huile, à farine, et se partage en une infinité de petits canaux depuis sa source jusqu'à la mer. Deux autres fontaines, mais plus petites traversent la vallée de Valgorbelle, et confondent leurs eaux avec celle du Temple vers le quartier du Ray.

Sur le chemin du Var, trois seules fontaines méritent d'être nommées; celle dite de Capeo, près le vallon de Magnan, la fontaine Pousseu, vers le Var, qui ne sert qu'à peu d'usage pour l'arrosage, et celle connue sous le nom de Galère qui se montre au pied de la colline de Saint Augustin. On ne mentionnera pas tous les filets d'eaux qui se font voir dans plusieurs endroits du bassin de Nice dont la plupart tarissent pendant l'été et qui ne sont remarquables que pour l'utilité qu'en retirent ceux qui les possèdent dans leurs propriétés.

Toutes ces fontaines, sources, filets d'eau disséminés sur la surface de la campagne de Nice, conduites par une infinité de canaux, de rigoles, et dirigées avec tant d'art et d'industrie, y servent à l'arrosage et produisent avec les norias

cet état de végétation qui contraste si fortement avec le caractère sec et aride des cols et des collines. Toutefois, et malgré le grand nombre des sources, on n'avait jamais songé à conduire l'eau dans la ville où les habitants sont obligés de se servir de puits qui existent dans les principaux quartiers; ce n'est que depuis peu, que deux fontaines publiques ont été construites une dans le faubourg Saint Jean-Baptiste, et l'autre dans l'intérieur de la ville, cette amélioration fait vivement désirer de voir continuer les travaux si utiles et si nécessaires aux besoins et à la salubrité d'une population placée sous l'influence d'une température si constamment élevée pendant l'été.

CAVERNES.

Les principales cavernes connues aux environs sous le nom de *Bauma*, sont celles de Châteauneuf, de Falicon, du Lazaret et autres grottes qui ne sont dignes d'attention que par leurs positions et leurs formes.

DE CHATEAUNEUF.

Celle de Châteauneuf joint au grandiose de sa vaste profondeur, une infinité de salles, de compartiments séparés entre eux, par des nombreuses colonnes de stalactites, des stalagmites et autres concrétions singulières, qui forment un très-bel effet. Ce n'est pas sans raison que des voyageurs l'ont mise en parallèle avec celle d'Arcis en Bourgogne si bien décrite par Buffon.

DE FALICON.

Celle de Falicon connue sous le nom de *Ratta pignata* (chauve-souris) parce qu'un grand nombre de ces animaux y font leur demeure habituelle: fut dégagée des décombres de la montagne, par les soins de feu Monsieur Vay lequel fit mettre à jour une salle de 22 mètres de long sur 15 de large, dont la voute soutenue par plusieurs colonnes renflées à leur base, s'amincissant vers le sommet, fait une espèce de rotonde derrière laquelle est un prolongement, en forme de cabinet à la turque. De toute part la voute et ses parois se dessinent en festons, en draperies que le ciseau du plus habile artiste n'eût pu mieux exécuter que ne l'a fait la nature. Cette caverne est assez profonde pour que les rayons du soleil y pénètrent aussitôt que cet astre entre dans sa méridienne; sous cette salle, on en trouve deux autres plus spacieuses dans la profondeur des quelles il n'a pas encore été possible de pénétrer.

DU LAZARET.

Enfin celle du Lazaret est sur le col de Montboron, dépouillée par des mains avides de ses beaux ornements naturels, elle ne présente plus qu'un grand espace. Toutes les autres grottes et cavernes qui se trouvent sur les bords de la mer, comme dans l'intérieur des terres, n'offrent rien de curieux aux amateurs que la diversité de leurs formes et leur plus ou moins grande dimension.

CHAPITRE SIXIÈME.

QUARTIERS, ROUTES, CHEMINS.

Le pays de Nice est divisé en plusieurs quartiers, routes et chemins qui portent différentes dénominations.

Les quartiers de la rive gauche du Paillon depuis les bords de la mer jusqu'aux limites de la Commune de Nice, sont ceux du Lazaret, de Riquiez, du col de Villefranche, de Roccabiglière, de Montgros, du Volcan. Le peu de routes et chemins qui les traversent, sont ceux de Villefranche, de Riquiez, du Port, de Montboron, du Lazaret, de Roccabiglière, du Surgentin, de Gènes, de Montgros, et de leurs ramifications.

DE VILLEFRANCHE ET RIQUIEZ.

La route de Villefranche à l'est de la place Victor, a une longueur de 650 mètres en plaine, de 1400 en montant obliquement jusqu'au sommet du col, d'où elle se dirige par deux sentiers au sud, jusqu'au fort de Montalban; au nord-est, aux quatre chemins sur la route de Gènes, et continue vers l'est-sud-est jusqu'à Villefranche. Cette route est coupée 1.^o par le chemin de Riquiez qui part de l'Arsenal de l'Artillerie, situé sur le Port pour aboutir à l'embouchure du Surgentin sur un parcours de 1220.^m et par le chemin, dit du Port, qui commence aux moulins

et s'étend à 1440 mètres dans la campagne, jusqu'à la fontaine de la ville. Le chemin du Port se ramifie vers la mer, d'un côté : il se prolonge à 620 mètres jusqu'au pied du col de Montalban ; de l'autre, court l'espace de 1550 mètres jusqu'au pied du promontoire du Lazaret ; enfin un nouveau tracement, un peu abrupte, conduit à Montalban, au moulin à vent et à la darse de Villefranche.

DE ROCCABIGLIÈRE ET DU SURGENTIN.

Non loin de la porte Victor, on trouve à droite, le chemin de Roccabiglière qui prend entre les propriétés Defly et Pierrugues et s'étend à 740 mètres sur la route de Gènes. Ce chemin est coupé par la traverse du Surgentin qui va aboutir à 700 mètres de distance jusqu'à la mine de gypse.

DE TURIN ET DE GÈNES.

Sur la grande route de Turin, à peu de distance de la porte de la ville commence celle de Gènes : laquelle franchit le col de Montgros, et continue en longeant la base des Alpes Maritimes, et des Apennins Liguriens jusqu'en Toscane. La route de Gènes à son origine est coupée par deux chemins, l'un est la continuation de celui de Roccabiglière, qui aboutit après un parcours de 1490 mètres à la route de Turin près un endroit dit la Remise ; l'autre conduit à 400 mètres de distance devant l'église de S.^t Roch, et va joindre par l'ancien chemin la route de

Gênes. D'autres petits sentiers coupent sous divers angles les routes et chemins de cette partie de la campagne de Nice.

DE L'ABADIE ET DE L'ARIANE.

Entre le Paillon et le vallon de S.^t André il y a deux chemins, celui de l'Abadie et celui de l'Ariane. Le premier commence aux confluent de ces deux torrents au pied du col Mérindol, et se prolonge l'espace de 310 mètres avant de se réunir au chemin appartenant à la commune de S.^t André, qui conduit à Torrette, Château-neuf, et autres villages des montagnes centrales, et l'autre conduit à la paroisse de l'Ariane, de là sur les confins de la commune de la Trinité. Tous les deux ont divers sentiers qui vont joindre les routes environnantes.

Les quartiers compris entre le Paillon et le vallon de Magnan, sont celui de l'Aubre, de la Bauma, de Cimiez, de Cau de Crous, de Rimiez, de Fuont Cauda, de Brancolar, du Ray, de la Sérèna, de Gairaut, de S.^t Barthélemi, de S.^t Pancrace (Brancai en niçois) de Camp-long, de S.^t Étienne, de S.^t Pierre, de Féric, de Pessicart, des Baumettes, de S.^t Philippe. Les routes et les chemins qui les traversent sont la route royale du Var et celle nommée centrale des Alpes Maritimes, les chemins de Cimiez, de Cau de Crous, de Rimiez, de Fuont Cauda, de Brancolar, de Gairaut, du Ray, de la Sérèna, de S.^t Barthélemi, de S.^t Pancrace, de Camp-long, de S.^t Étienne, de S.^t Pierre, de Féric, de Pessicart, de la Buffa, des Anglais etc.

DU VAR ET DU COMTÉ CENTRAL.

La route royale du Var n'est que le prolongement de la grande route, du midi de la France, qui de Paris passe à Lyon, Aix, Antibes, Nice, pour de là se rendre dans le Piémont et dans l'Italie méridionale. La route centrale provinciale est celle qui part du faubourg Saint Jean-Baptiste, passe à la place d'Arme ou au quartier de l'Âubre dessous Saint Pons, à la Bauma, traverse la commune S.^t André, côtoye la base de ce vallon, entre sur le territoire de Torrette, s'étend jusqu'à Levens pour de cet endroit être prolongée jusqu'à Saint Martin de Lantosca (d'après le projet).

DE CIMIEZ ET DE RIMIEZ.

Le chemin de Cimiez commence à la base de la colline de ce nom, entre la propriété Daiglun et Massa, se prolonge sur une longueur de 5740 mètres jusqu'à l'endroit dit *Liéro de St. Michel*, limite du territoire de Falicon; dans son parcours ce chemin prend le nom de Cimiez, de Cau de Crous, de Rimiez, et renferme plusieurs traverses dont les principales sont celle de Brancolar, celle du bienfond Baudoin, qui conduit sur la place de Cimiez; celle de S.^{te} Anne au dessus de l'amphithéâtre qui se dirige au Couvent; celle de la Galère, la descente qui va à Saint Pons non compris tous les sentiers qui conduisent dans les propriétés particulières.

DE FUONT CAUDA ET DE BRANCOLAR.

Le chemin de Fuont Cauda, forme le noyau d'où divergent ceux de Brancolar, du Ray, de la Sérène, de Gairaut, de S.^t Barthélemi et de S.^t Pancrace. Ce chemin commence à l'extrémité du faubourg S.^t Jean-Baptiste, à l'angle nord de la maison Barbe, et se dirige de l'est à l'ouest sur une longueur de 2375 mètres jusqu'au pied de la colline de Brancolar, où prend naissance le chemin qui s'étend par une montée assez douce sur une longueur de 1485.^m jusqu'au chemin de Cimiez et de Cau de Crous, et qui conduit par Rimiez jusqu'au village de Falicon.

DU RAY ET DE LA SERENA.

Le chemin du Ray n'est que la continuation de celui de Fuont Cauda et se prolonge un peu en zig zag jusqu'à la chapelle du Ray sur une longueur de 1200 mètres; de là ce chemin commence à monter, jusqu'au sommet de la Sérène, sur une ligne qui serpente pendant 1954 mètres, il s'étend alors en plaine, ensuite en montée, en parcourant un espace de 1642.^m avant d'arriver sur le territoire d'Aspremont.

DE GAIRAUT ET DU VALLON DE S.^t PONS.

Celui de Gairaut n'est qu'un ébranchement du chemin du Ray, son point de départ est à l'angle de la propriété du C.^{te} De Pierlas et se

prolonge à 250 mètres en ligne droite pour se confondre avec celui du vallon de S.^t Pons. De ce point le chemin commence à monter en fournissant un parcours irrégulier de 2515 mètres ; avant d'arriver à Liero de Saint Michel , il est coupé par le sentier pittoresque qui traverse le bois du Comte De Roubion et va terminer au chemin de Brancolar sur une longueur de 925 mètres. Tous les autres qu'on trouve de distance en distance se dirigent en plusieurs sens et vont aboutir à des propriétés particulières.

DE S.^t BARTHÉLEMI, ET DE S.^t PANCRACE (BRANCAI).

Ce chemin prend son origine à l'extrémité occidentale de celui de Fuont Cauda, et parcourt une surface de 456.^m avant d'arriver au vallon de Saint Barthélemi ; de là il continue dans ce vallon, monte jusqu'à l'église des Capucins pendant l'espace de 535 mètres de distance, continue la même direction partie en plaine, partie en montée irrégulière, arrive après un parcours de 535 mètres de distance à la propriété Girard. De ce point (laissant la traverse qui conduit à l'église du Ray) ce chemin prend le nom de Saint Pancrace, et s'étend sur une longueur de 1250 mètres sur les bords du vallon de Saint Silvestre, qui sert de route pendant l'espace de 715 mètres jusqu'à l'endroit nommé le pas rouge : c'est de là que ce chemin commence à monter en zig zag et parcourt une distance de

(184)

1850 mètres jusqu'à la chapelle de S^t Pancrace où il continue encore sur une ligne de 875 mètres pour arriver sur les confins du territoire d'Aspremont.

DE CAMPLONG ET DE CARABASSEL.

Le chemin de Camplong commence entre les deux maisons Tiranty, en sortant à droite de la place du Pont neuf Saint Charles, sur la route royale du Var, et se dirige presque en ligne droite sur une longueur de 1555 mètres jusqu'à la chapelle de St. Michel; de là il continue sur le terrain communal à border la gauche du dit vallon pour aller joindre, après un trajet de 650 mètres, le chemin de Saint Barthélemi. Du chemin de Camplong partent plusieurs traverses; la première est celle qui s'étend du jardin Gastaud jusqu'au vallon St. Barthélemi. La seconde, celle qui du point de la propriété Coppon se dirige sur le chemin de Fuont Cauda; la troisième est celle qui de la chapelle détruite de Saint Michel va aboutir au vallon Saint Barthélemi.

Le chemin de Camplong renferme dans sa périphérie celui de Carabassel qui prend son origine entre la maison de MM. Carlone et Cougnet pour finir après un espace de 860 mètres, sur le chemin de Fuont Cauda et celui qui existe entre la maison de MM. Ambroise Tiranty et Jouffroi, et qui après avoir parcouru l'espace de 1000 mètres joint la traverse qui se dirige du chemin de Camplong à Fuont Cauda.

DE S.^t ÉTIENNE ET DE S.^t PIERRE.

A peu de distance du Pont neuf, sur la route royale du Var, entre les propriétés Grimaldi et Martin, commence le chemin de St. Étienne qui parcourt sous divers rhombes une ligne de 1570 mètres en passant devant l'église de St. Étienne jusque sur la rive gauche du vallon de la Mantega. Cette périphérie renferme 1.^o la traverse qui passe entre le pré Grimaldi et le jardin Bermon. 2.^o Celle qui du jardin Coppon sur le chemin de Saint Étienne s'étend jusqu'à la chapelle St. Jean. 3.^o Celle du coin de la maison Cougnet au dessus de St. Étienne se dirige sur un terrain irrégulier du sud au nord sur un espace de 405 mètres et va aboutir à la traverse, qui du vallon de la Mantega sur la propriété de Mr. l'avocat Bunico va joindre celui de St. Barthélemi à l'extrémité du bienfond Desly.

Le chemin de St. Pierre de Féric commence au vallon de la Mantega où termine celui de St. Étienne, parcourt ce vallon sur une surface de 515 mètres de long, monte ensuite sur le col pendant une étendue de 1770 mètres jusqu'à l'église de St. Pierre continuant sa route sur le sommet du col de Féric, pendant l'espace de 5608 mètres, va joindre le chemin de St. Pancrace qui confine avec le territoire d'Aspremont.

DE PESSICART ET DE LA BUFFA.

Le chemin de Pessicart prend son origine dans

le lit du vallon de la Mantega, lequel se prolonge jusqu'à la base du col de Pessicart; s'élève ensuite par différentes sinuosités jusqu'à son sommet et poursuivant sa course du sud au nord-ouest va, après avoir parcouru une distance de 3746 mètres, se réunir à celui de Féric.

Celui de la Buffa commence sur la route du Var, dans l'endroit dit le *Revolton*, suit une ligne presque droite de 500 mètres jusqu'aux bienfonds Desfly, Barralis et Pierrugues, se divise alors en deux branches l'une se dirige dans le vallon de Saint Philippe jusqu'à la propriété Grosson en parcourant un espace de 740 mètres: ce chemin commence à monter et après avoir parcouru une distance de 2450 mètres il se réunit à celui de Saint Pierre de Féric. L'autre forme un chemin qui se dirige du sud-ouest au nord sur une espace de 480 mètres, pour joindre le chemin de St. Etienne entre les jardins Coppon et Dabray.

Dans la périphérie du quartier de la Buffa, on comprend le chemin pour se rendre au temple des Anglais, et propriétés vicinales; celui nommé les *Pignatières* devant la maison Avigdor qui s'étend dans les terres sur une espace de 1086 mètres pour se joindre au vallon de Saint Philippe; celui dit de St. Philippe qui commence entre les propriétés Ghigion et Deporta en se dirigeant sur une ligne de 1000 mètres sur le vallon de Saint Philippe; enfin le chemin dit des Anglais, qui part de l'embouchure du Paillon et se dirige par une ligne légèrement courbée en suivant le rivage de la mer jusqu'au vallon de Magnan y compris toutes les traverses projetées.

DE MAGNAN ET DE BELLET.

Le premier chemin commence sur la rive gauche du vallon de Magnan entre les propriétés Serrat et Martin, se dirige du sud au nord-ouest sur une longueur de 1988 mètres jusqu'à l'église de la Magdeleine, de là, par une ligne en plaine et en montée de 3960 mètres finit au territoire d'Aspremont.

Le chemin de Bellet prend son origine sur la gauche du vallon de *Maupurga* qui se jette dans le précédent, se dirige du sud au nord, après une montée assez rude, de 425 mètres, s'étend alors presque en plaine continue sur une longueur de 6992 mètres jusque sur les confins d'Aspremont.

DE FABRON ET DE TERRON.

Le chemin de Fabron commence au lieu dit le *Montet* sur la route du Var, se dirige de l'est à l'ouest, sur une longueur de 790 mètres jusqu'au vallon de Terron; monte alors du sud-est au nord-ouest, pendant l'espace de 1490 mètres jusqu'à l'endroit où il descend sur le chemin de Sainte Marguerite d'où il se dirige du sud au nord sur une ligne de 1080 mètres jusqu'à la chapelle de Saint Joseph et va se joindre à celui de Gènesetière après un parcours de 1000 mètres.

Le chemin de Terron commence à l'endroit où il se sépare de celui de Fabron dans le vallon de Terron, s'étend jusqu'au pillon sur une ligne de 635^m; de ce point commence à monter

du levant au couchant jusqu'au sommet du col, pendant l'espace de 690 mètres, et continue ensuite jusqu'au bienfond des Mouraglia.

DE GENESTIÈRE ET DE L'ARENAS.


Ce chemin qui du vallon de Magnan conduit à St. Isidore, commence à la base de celui de Bellet suit le lit du vallon de *Maupurga* pendant l'espace de 502 mètres, monte alors en zig zag, ensuite se prolonge presque en droite ligne pendant l'espace de 2850 mètres jusqu'à la propriété Cauvin, où il se dirige d'un côté pour aller à Bellet, et de l'autre parcourt en descendant vers le Var, un espace de 2015 mètres avant d'arriver à la chapelle de St. Isidore.

Le chemin nommé l'*Arenas* ou *Granouillères*, prend son origine sur la route royale du Var, dans l'endroit dit *la Secca* et se dirige vers l'ouest sur une ligne de 1380 mètres jusqu'à l'embouchure du Var. Enfin on peut aussi y comprendre tous les petits sentiers qui de la route du Var s'étendent vers le rivage de la mer.

DE S.^{te} MARGUERITE ET S.^t AUGUSTIN.

Cette périphérie renferme le chemin de Sainte Marguerite qui commence à l'église détruite de St. Jean de Caras, s'étend sur une longueur de 6500 mètres jusqu'aux scies du Var; de ce chemin se détache celui dit *lei Cavalcadei*, lequel prend son origine entre les propriétés Galli et Bensa et se dirige au nord sur une ligne de 1690 mètres.

Le chemin de Saint Augustin, ancienne route du Var, commence à la pointe de Caras, se dirige par une ligne presque droite de 900 mètres de long, jusqu'à l'endroit dit la Tour, continue en divergeant sur une surface de 765 mètres, jusqu'à la chapelle de Saint Augustin pour de là se prolonger par des lignes courbes, de 1400 mètres jusqu'au bord du Var. Ce chemin est coupé vers son origine par celui dit de la Lanterne, qui suit un long trajet irrégulier de 3060 mètres pour aller joindre le chemin de Fabron.



CHAPITRE DERNIER.

De la valeur des Poids et Mesures de Nice avec ceux de Marseille; Départ et arrivée des Courriers, Piétons, Diligences etc.

VALEUR DES POIDS ET MESURES DE NICE AVEC CEUX DE MARSEILLE.

1.° Les mesures itinéraires en usage dans cette ville ont toujours consisté dans le calcul des distances par le nombre d'heures de marche d'un homme à pied. La lieue d'une heure de marche est à peu près de 1000 toises ou 2049 mètres.

2.° Les mesures linéaires sont divisées en pans, cannes, trabucs, par rangs, par aunes. Le pan se divise en 12 pouces, et équivaut à 0262 millimètres ou 9 pouces, 6 lignes ancienne mesure de France. La canne vaut 8 pans, ou 2 mètres 0960;

le trabuc équivaut à 12 pans ou 3 mètres 0144; le rang vaut 18 pans, ou 4 mètres 0716.

3.° Les mesures de surface proprement dites qu'on employe à Nice sont le pan carré, la canne carrée. Un pan carré équivaut à 0 mètres carrés ou 58644000. Cinq pans carrés équivalent à 3, 4522000; la canne carrée équivaut à 4, 395216.

4.° Les mesures agraires, dont on se sert dans les Alpes Maritimes, sont la setérée qui se divise en 16 moturaux carrés ou en 22500 pans carrés dont la racine carrée est de 150 pans. La setérée de Nice équivaut à mètres carrés 1544 49. Le motureau équivaut à 0 mètres 96530625. 6 setiers 7 motureaux 59407 décimales de motureau de mesure de Nice font un arpent ou à-peu-près demi-hectare.

5.° Les mesures de contenance sont employées pour les substances sèches ou liquides. Les mesures de contenance pour les substances sèches telles que le blé, les légumes, les céréales en général etc. se mesurent par charge qui sont exactement en rapport avec les mesures métriques. La charge se divise en 4 septiers égalant 16 décalitres. Le septier se divise en 2 émines égalant 4 décalitres. L'émine se divise en 2 quartiers égalant 2 décalitres. La quatrième se divise en quatre motureaux égalant 1 décalitre. Le motural égale 2 litres 5 décilitres ou 025 décalitres.

6.° Les mesures de contenance pour les liquides tels que vin, bière, eau-de-vie se mesurent par charge, pintes et poids. La charge de vin à Nice est de 12 rubs ou 120 bouteilles ou pintes. La pinte est de 7 décilitres 8625

décim. La charge est égale à 9 décalitres 4 litres 33 décilitres. Les alcools, eau-de-vie, et autres spiritueux se pesent ainsi que l'huile, ce dernier liquide devrait, vû son importance dans le pays, être soumis comme anciennement à une mesure à cause de sa légéreté et de son gros volume, quand elle est de première qualité.

7.° Les poids de Nice sont l'once, la livre, le rub et le quintal. L'once équivaut à 20 deniers 9 grains poids de marc, à 1 once 11 grains poids de Marseille, et à 031162847 du poids décimal. La livre est de 12 onces poids de table qui équivaut 10 onces 4 deniers 11 grains poids de marc et à 12 onces 5 deniers 6 grains poids de Marseille ou à 31162847 du système décimal. Le rub est de 25 livres, il égale 15 livres 14 onces 15 deniers 8 grains poids de marc ou 19 livres 1 once 33 deniers poids de Marseille ou bien 7 kilogrammes 79072175 du poids décimal. Le quintal est de 6 rubs et équivaut à 95 livres 7 onces 20 deniers 5 grains, poids de marc, ou à 114 livres 9 onces 8 deniers, poids de Marseille, ce qui fait 46 kilogrammes 744270 poids décimal.

Il y avait anciennement des mesures en pierre pour mesurer le blé, les légumes et les fruits de conserve. Il n'était pas permis de mesurer ailleurs comme il est prouvé par une sentence du 3 Octobre 1527 sous peine de la perte de la marchandise. Ce sont les officiers de la Regarderie que la Ville a établi pour visiter et examiner tous les ans les poids et mesures en s'assurant s'ils portent la marque du Prince conformément aux patentes du Duc Charles du 21 Mai 1489.

DÉPART ET ARRIVÉE DES COURRIERS, PIÉTONS,

DILIGENCES ETC.

Tous les courriers partent et arrivent tous les jours. - Les courriers pour le Piémont, la Savoie et la Suisse; pour Gènes l'Italie et l'Allemagne partent à 4 heures de l'après-midi. Les lettres sont reçues à l'affranchissement jusqu'à cette même heure. - Celui pour la France, l'Espagne et l'Angleterre part le soir. Les lettres sont levées à 6 heures et le bureau est fermé à 5 heures pour l'affranchissement. - Tous les courriers arrivent dans la soirée. Celui de France est presque toujours distribué aussitôt son arrivée, les autres le sont le lendemain à l'ouverture des bureaux. L'affranchissement est facultatif pour la France, la principauté de Monaco, les cantons de Neuchâtel, de Vaud, de Valais et du Tésin. Il est facultatif aussi pour le canton de Genève, pour l'Angleterre, la Belgique, les Pays-Bas, Hanovre, Prusse, les Duchés de Mecklembourg, et Oldembourg, de Toscane et de Parme et Plaisance, mais il est obligatoire d'affranchir jusqu'aux frontières du Piémont, ainsi que pour tout autre pays étranger. - Le piéton pour Villefranche part tous les jours à 7 heures du matin et arrive de même tous les jours à 4 heures du soir.

Ceux pour le Puget, Rocastéron, Utelle, Giletta etc. partent les lundi et jeudi à 5 heures après-midi, ils arrivent les mêmes jours dans l'après-midi.

(195)

Les bureaux de la Poste, situés place du Gouvernement, sont ouverts de 9 heures du matin jusqu'à midi et de 2 heures après-midi jusqu'à 5 heures en hiver, c'est-à-dire du 1.^{er} Octobre au 1.^{er} Avril, et durant l'été sont ouverts à 8 heures du matin jusqu'à midi, et de 5 heures jusqu'à 6 heures du soir.

Les bureaux n'ouvrent pas les dimanches, ni quatre jours dans l'année; le jour de l'Ascension, celui de la Fête-Dieu, le jour de la Nativité de la Sainte Vierge et celui de Noël. Il n'y a pas de levée de lettres ces jours là, cependant les courriers arrivent et partent, ils emportent les lettres arrivées par les autres courriers, seulement il y a la veille une levée à 8 heures du soir et les lettres retirées de la boîte à cette heure partent le lendemain.

Les Malles-Poste et Diligences (Hôtel des Étrangers) pour Turin, Gènes et pour la France partent et arrivent tous les jours.

Les Diligences pour Grasse et pour Marseille partent tous les jours au matin.

FIN.



Les bureaux de la Poste, situés place du
 Gouvernement, sont ouverts de 8 heures du
 matin jusqu'à midi et de 2 heures après-midi
 jusqu'à 5 heures en hiver, c'est-à-dire du 1^{er}
 Octobre au 1^{er} Avril, et durant les autres
 2 1/2 heures du matin jusqu'à midi, et de 7
 heures jusqu'à 8 heures du soir, et de 7
 heures à 8 heures n'ouvrent que les dimanches
 pendant jours dans l'année le jour de l'Ascension,
 celui de la Pentecôte, le jour de la Trinité de
 la Saint-Jacques et celui de Noël. Il n'y a pas
 de bureau de lettres ces jours là, cependant les
 courriers partent et parviennent, ils rapportent les
 lettres arrivées par les autres courriers, seulement
 il y a la veille une boîte à 8 heures du soir
 et les lettres retirées de la boîte à cette heure
 partent le lendemain.

Les Bureaux de la Poste et des Messageries
 (Messageries) pour l'Europe, l'Asie et pour les Indes
 partent et arrivent tous les jours, à Paris, à
 8 heures du matin et à 8 heures du soir, à
 Paris, à 8 heures du matin et à 8 heures du soir.

Les Bureaux de la Poste et des Messageries
 pour l'Amérique, l'Australie et pour les Indes
 partent et arrivent tous les jours, à Paris, à
 8 heures du matin et à 8 heures du soir, à
 Paris, à 8 heures du matin et à 8 heures du soir.



NOTES.

(1) On n'ignore pas, que l'histoire d'un pays n'offre un véritable intérêt, qu'à ses propres habitants, pour les quels le souvenir de la patrie est toujours cher et précieux : mais la position des Alpes Maritimes est telle, que son histoire peut être considérée sous un point de vue plus général, puisqu'elle se trouve liée avec celle de différents peuples, qui ont figuré tour à tour dans notre vieille Europe.

Cette courte notice n'étant destinée qu'à présenter les grands événements, qui se sont succédés dans cette contrée, on pourra la diviser en six époques; la première est celle, qui s'engraine avec les tems fabuleux depuis 1840 avant l'Ere Vulgaire jusqu'à 600, c'est l'époque aborigène; la seconde celle de l'établissement des phocéens Marseillais sur quelques promontoires de nos côtes, depuis 600 ans avant l'Ere Vulgaire jusqu'au 49 de l'Ere Vulgaire; la troisième comprend la grande époque Romaine depuis le 49 après J. C., jusqu'au 476; la quatrième c'est l'époque gothique, Mérovingienne, ou Carlovingienne depuis 476 jusqu'à 855; la cinquième c'est celle des rois d'Arles et des Comtes de Provence dite époque provençale depuis l'année 855 jusqu'à 1388; la dernière c'est l'époque Savoyarde depuis 1388 jusque et y compris les tems actuels.

- (2) Dans les amas diluviens des environs de Nice j'ai trouvé plusieurs clous de cuivre de diverses formes, et de différentes grandeurs; des anneaux terminés en longue pointe, des briques rondes ayant pu servir de lest à des filets; du charbon, de la chaux etc. le tout mêlé avec des coquilles subfossiles modernes.
- (3) On suppose que c'est de la Celtique qu'est arrivé ce grand Civilisateur, car la figure d'un navire apposée au revers de son effigie, selon Macrobe Saturn. 190, le fait croire, aborder par mer, peut être sur le rivage de cette grande chaîne Alpine et Apennine dont un des plus hauts sommets porte encore son nom (mont Genève) ainsi qu'une des plus riches villes du bas des Apennins (Gênes).
- (4) Plutarc. in mar. Trad. de Xiland, interp. p. 56.
- (5) Pelloutier hist. des Celtes.
- (6) Strab. Scillac. Cluver. ital. antiq. 4r. c. 7.
- (7) Les Liguriens des Alpes Maritimes dit Plutarque dans la vie de Paul Émile: *Incolunt extremam Italiæ oram, quæ ad Alpes pertinet, ipsarum alpium quantum tyrrheno abluitur pelago, et contra libiam consurgit.*
- (8) Montagnards, *montagné*, quoiqu'on donne communément ce nom à tout habitant des montagnes, Cluverius 4r. c. 8. avance qu'il était spécialement accordé à ceux qui du Montviso s'élevaient jusqu'à Tende; et Sempronius le donne à tous ceux des hauteurs qui aboutissent jusque près de la mer. Des inscriptions de ces Montani, qui servirent dans la suite les légions Romaines existent encore à Villevieille terroir de Château-neuf aux environs de Nice, où on lit:

(197)

P. S. D. L.
Q ENIBODIUS
MONTANUS I F
LEG. III ITALICÆ
ORDINATUS EX
EQUO ROM ABDO
MINO IMP. M. AUR.
ANTONINO N.
ARAM. POSUIT
OREVALO L. M.

L'on en rapporte un autre d'un certain Marius Ruffus militaire de la première cohorte montagnarde, qui avait milité et mérité cinq stipendes

MARIUS RUFFUS
D. TICINI ET MILES
COHORTIS
MONTANORUM
PRIMÆ
STIPENDIORUM
XXV H. S. EST.

(9) *Cheveleux* vocantur Capillatorumque plena genera ad confinium ligustici maris: *on voit par ces paroles, que ces peuples habitaient non loin de Nice.* Plin. In capite cunctorum animalium homini plurimus pilus, jam quidem promisque maribus, ac scæminis apud intensas utique gentes atque etiam nomina ex eo Capillati alpium incolis, Galliæ Comatæ Plin. 4. 11. c. 37.

Alpes populique in Alpini multis nominibus, sed maxime Capillati. Plin. 4. 3. C. 5.

(198)

Ligurien Cheveleux Et nunc Tonse Ligur quondam
per colla decora

Crinibus effusis toti praelate Comatae.

Lucan. phars. L. 1. v. 442.

- (10) *Vediantiens*. Il existe encore dans l'église paroissiale du Village de Torrette près de Nice une inscription gravée sur un piédestal en calcaire dolomitique portant ces mots :

MATRONIS

VEDIANTIABUS

P. ENISTALIUS P. F.

C. L. PATERNUS

CEMENELENSIS

OPTIO AD ORDINEM

7. LEG. XXII.

PRIMIGENIÆ

PIÆ FIDELIS. L. M.

Monument érigé en l'honneur des dames Védiantiennes par Publius Erithalius fils de Publia et de Claudius paternus de Cimiez, sous-chef de la vingt deuxième légion d'élite, recommandable par son intégrité et sa fidélité.

- (11) Sed tamen quodnam obselus inter mihi
Necessariam retro ad Alpes versus incidit ideo
Quod Intemelii in armis sunt. Liv. Dec. 4. 10.
Navibus posthumius ad visendam oram
Ingaunorum, intemeliorumque ligura processit.
Tacit. vit. Jul. agric.

Les Liguriens Alpins Intéméliens, dont le chef-lieu était Ventimille avaient pour limites les Alpes Summæ à l'occident, toute la vallée de la Roia jusqu'au col de Tende au nord; la chaîne des montagnes de Taggia vers l'est, et au sud la méditerranée.

- (12) Salust. Catilin. G.
- (13) Strab. L. 4.
- (14) Les commentateurs de Pline assurent, que les habitants faisaient tremper leurs flèches pour les rendre mortelles.
- (15) Ces cercueils donnent lieu de croire, que ces peuplades furent d'origine Celtique, car on n'y trouve aucun symbole pour indiquer la nation, ou le culte; enfin ils sont d'une grande simplicité analogue à celle, que la religion des Celtes prescrivait, laquelle contrastait si fort avec les accessoires des tombeaux Romains relatifs aux prétendus besoins d'une autre vie.
- (16) Herodot. L. 11. D. 68 — 11 — 67.
- (17) Justin. L. 14. c. 4.
- (18) L'historien sacré nous montre les enfants d'Israël captifs en Égypte employant leurs tems à construire des briques pour la fameuse tour de Babel; la fable nous dit que le nom de promothée signifie un potier, parce que l'homme de toute ancienneté employait l'argile pour faire toutes sortes d'ouvrages. Enfin nous voyons que les plus anciennes productions industrielles des habitants des Alpes Maritimes furent des briques pour construire leurs maisons et pour former les tumuli de cette race primitive dont on trouve encore les débris dans plusieurs endroits de ces montagnes.
- (19) Les Phéniciens, les Égyptiens, les Grecs de l'Asie mineure paraissent avoir été les plus anciens peuples à qui l'histoire accorde les premiers degrés de civilisation dans ces contrées.
- (20) Primam viam Thebanus herculem prope maritimas imposuit Alpes Monoeci, et portum ad perennem sui memoriam consecravit. Strab. 4. Amm. Marcel. L. 15.

- Ligurium gens magna ac bellicosa, quæ in ipso
Alpium transitu sedes habet cum ab Italiæ in-
gressione prohibere est conata. Dion. Halicar-
nas. L. 6.
- (21) Amm. in Sempron. Plin. L. 3. C. 20 Petron.
arb. in Satyr. monod. Appolod. L. 2. p. 159.
- (22) Gioffred. Nic. Civit.
- (23) Primus inexpertus adiit Tirynthius Arces
Se indentem nubes, fragentemque ardua montis
Spectarunt superi longisque ab origine sæculis
Intemerata gradu, magna vi saxa dominantem.
Silius ital. L. 3.
- (24) Plusieurs engins et diverses pêches exécutées
de nos jours sur ces parages viennent à l'appui
de cette opinion.
- (25) Diodor. Sicul. L. 1 — 29 — 30.
- (26) Herodot. L. 11. p. 320 — 330.
- (27) On sait que les Grecs donnaient le nom d'Her-
cule à tous les grands personnages, qui par
leurs entreprises, leurs conquêtes ou leur génie
se dévouaient au bien de l'humanité.
- (28) Les nations Liguriennes furent séparées par
Scillace en trois branches, savoir: les *Ibero-lygi-
ens* depuis les Pyrenées jusqu'au Rhône; les *Cel-
tolygiens* depuis le Rhône jusqu'aux Alpes, et
les *Lyciens* ou *Lyguriens* depuis les Alpes jusqu'à
l'Arno: les Celtolygiens voisins d'Italie conser-
vèrent selon Strabon L. 2. 73. Titeliv. L. 21 -
36. le nom de Lyguriens; tandis que ceux de
la Provence furent désignés sous le nom de
Saliens à cause de la fabrication du sel princi-
pale branche de leur industrie.
- (29) *Eschile*, Promothée délivré de ses chaînes.
- (30) Strab. T. 11. L. 4. p. 17. et suivantes. tra-
duction de Gosselin.

- (31) Justin. L. 24 — 5.
- (32) *Cemelion* Oppidum Vedianiorum civitatis Cemelion. Plin. L. 3. C. 5.
- (33) *Cemen-ilion* on croit, que ce nom est grec, et qu'il atteste l'origine de ses fondateurs, c'est-à-dire, *ilion inter Cemenes montes*.
- (34) *Cemeneleon* Vedianiorum in Maritimis Alpibus Cemeneleon. Ptolom. 3 — 1.
- (35) Ce fut l'échange des productions locales, qui agirent sur les facultés de ces habitants, et qui dirigea leurs premiers pas dans la voie de la civilisation.
- (36) Justin est le seul auteur, qui donne quelques renseignements sur la dernière de ces guerres, qu'il place 400 ans avant l'ère vulgaire.
- (37) NIKE mot grec qui signifie victoire, ce qui m'a toujours fait penser qu'il entre pour quelque chose à l'esprit belliqueux que ces habitants conservèrent à toutes les époques de leur histoire : quelques érudits prétendent que le nom de *Nissa* lui fut donné par les Phocéens peuple de l'Ionie d'après le nom de *Nissa* montagne de Bacchus, alléguant pour preuve que plusieurs endroits des environs de cette ville portent de noms grecs, tels que *Limpia*, *Olympia*, *Peglion*, *Pellion* etc.
- (38) Strab. Plin. Cluver. Pompon. Mel. Itiner. marit. etc.
- (39) *Agonotheta*, ce nom lui était donné comme président des jeux publics.
- (40) *Episcopus*, on sait que sous le nom d'évêque, les anciens entendaient un magistrat du prétoire et un surintendant. Cette inscription se trouvait avant la révolution française au palais épiscopal de Nice.

- (41) Ce que Strabon appelait une aristocratie bien réglée: les Marseillais, dit-il, ont un conseil composé de 600 personnes, qu'ils nomment *Timouques* et qui jouissent toute leur vie de cette dignité: de ce nombre quinze président le conseil et sont chargés d'expédier les affaires courantes, ceux-ci sont présidés à leur tour par trois d'entr'eux, en qui réside la plus grande autorité: personne ne peut devenir Timoque qu'il n'ait des enfants, et qu'il ne soit citoyen depuis trois générations. Les lois de Marseille sont joniennes, elles sont exposées en public de manière que tout le monde puisse en prendre connaissance. Strab. L. 4 c. 1.
- (42) Strab. L. 11. p. 287.
- (43) On sait que Diane était la divinité tutélaire de la république de Marseille, et le taureau l'une de ses enseignes comme symbole de son commerce et de son agriculture.
- (44) Strab. 3 — 114.
- (45) Diodor. Sicul. 4 — 20.
- (46) *Civitas Niciæ in rupe supra mare ab antiquis Bellanda vocata*. Quelques écrivains veulent, que ce nom dérive de deux mots celtiques de *Bel Land* belle terre; tandis que d'autres prétendent, qu'il signifie belle vue, et fut donné à la tour (maintenant Clerici) parce que on découvre de ce point tout la panorama de Nice et de son golfe jusqu'au cap de la Garoupe.
- (47) Les Alpes Maritimes furent divisées en quatre Vigueries, qui furent celles de Nice, de Sospello, du Puget Théniers, et de Guillaume.
- (48) Aujourd'hui encore l'habitant de ces contrées pour forcer son ennemi à se battre tire avec

froides comme signe de mépris une mèche de cheveux à son adversaire, celui-ci bouillonnant à cette insulte, s'élançait alors en désespéré sur l'agresseur, *tire-li un pou lo peletou* en niçois.

- (49) Ce qui porterait à dire avec le Tasse: *la terra molle e diletta, simili a se gli abitator produce.*
- (50) Strab. L. 4.
- (51) Ce qui est confirmé par les auteurs qui ont fait mention du caractère de ce peuple.
- (52) L'auteur du livre intitulé État et Empire, dit, que les Niçois étaient si bien instruits dans leurs affaires, qu'ils se présentaient dans les offices publics, pour y disputer leurs causes, qu'ils intervenaient dans les conseils, qu'ils trafiquaient avec honneur, qu'ils étaient civils et polis, lettrés et guerriers, inclinés à la poésie avec laquelle ils se vengeaient et épanchaient leur colère envers leurs ennemis.
- (53) Nice est toujours représentée sous l'emblème d'une femme armée avec le casque en tête, ayant le cœur ouvert au milieu duquel est empreinte la croix de Savoie, un glaive arme sa main droite, son bras gauche soutient un bouclier avec un aigle rouge, debout sur un rocher baigné par les eaux de la mer et à ses pieds un chien symbole de la fidélité avec ces mots *Nicæa fidelis.*
- (54) On remarque que dans les endroits, où l'on emploie beaucoup d'huile pour l'assaisonnement, le teint est ordinairement pâle, tandis que dans ceux où l'on use beaucoup de laitage, il est rosacé et plein de fraîcheur.
- (55) Plusieurs artistes ont dessiné quelques-uns de ces costumes, qu'ils ont fait lithographier, notamment ceux de M.^r le Ch.^r Barberi. Paris 1831.

- (56) Ce dialecte est parlé par tous les naturels, qui du pied des Alpes s'étendent aux Pyrénées.
- (57) Les jeux des doigts ou la *Mourra* des Niçois est très-répandu dans la basse classe; pour le jouer il faut être deux personnes assises, l'une en face de l'autre; ces deux adversaires élèvent ensemble la main fermée, et la déploient sur la table en prononçant instantanément le nombre, qu'ils veulent trouver en comptant leurs doigts réciproquement, celui qui devine le nombre, marque le point. Un autre jeu des doigts est celui de *Par* et *Dispar* dont les deux individus qui le jouent, commencent la partie l'un ou l'autre en criant ces mots. On croit que ce jeu remonte au tems des Romains, et s'est conservé jusqu'à nos jours.
- (58) Le premier est à Cimiez; le second à Saint Barthélemi; le troisième à Saint Étienne; le quatrième à Saint Pons; le cinquième à Saint Pierre d'Arène. Les plus remarquables de ces festins sont celui du 25 Mars à Cimiez, celui de la Vierge de Laghet le jour de la très-Sainte Trinité; celui du 16 Août à Saint Roch; celui de la Magdeleine dans le vallon de ce nom, celui de Sainte Marguerite au bois du Var la seconde fête de la Pentecôte; celui de Colinas en Septembre et celui de St. Hospice en Octobre.
- (59) Les Céméléens avaient selon la tradition un culte particulier pour Apollon. Les vestiges d'un temple consacré à cet immortel existait encore dans le 17^{me} siècle tout près de l'amphithéâtre.
- (60) Martirologe 11 Mai de l'année 261 de notre ère sous les gouverneurs Valérien et Galien.
Luc proxime venerabilia Apollinis templum accede et sacrificia.

- (61) D'après les actes de St. Dalmas, de St. Pons, et de St. Bas évêque de Nicé la religion Chrétienne y fit dès les premiers siècles de grands progrès.
- (62) Pontius après avoir détruit les temples de faux Dieux à Rome se retira *in Galliis civitate Cimella* où Claude président de cette ville le fit arrêter, et en ayant fait part aux Empereurs Valérien et Galien, reçut l'ordre de lui faire subir le martyre.
- (63) Ce manuscrit vient d'être publié à Turin par la Commission de l'*Historia patria* etc. 8 vol. in-8.º
- (64) C'est à cet homme de bien, que l'on doit la conservation du beau tableau peint sur bois de l'école Raphael qui représente le mystère de l'Eucharistie, surmonté de la très-Sainte Trinité, et au bas du quel sont réunis tous les Saints Evêques, qui ont écrit sur ce mystère. Ce tableau est placé à l'autel du Saint Sacrement dans l'église de Sainte Réparate.
- (65) Masséna est né à Nice le 6 Mai 1758, et mort à Paris le 4 Avril 1817. Ses restes reposent dans le cimetière du père Lachaise, et on lit sur la pyramide qui s'élève sur son mausolée :

RIVOLI, ZURICH, GÈNES, ESLING.

- (66) Si l'on se dirige de la Turbie sur les flancs de la montagne de Semboula, à une mille de distance de cette voie on aperçoit une colonne milliaire, en place, dont la situation ne permet pas de déchiffrer l'inscription : tout à côté gisait une autre colonne sur laquelle Mr. le Chevalier Boileau, Mr. Dikmor et moi avons lu l'inscription suivante :

IMP. CÆSAR. DIV
 TRAJANI PARTHICI
 DIVI NERVÆ TRAI
 A NUS HADRIANUS AUG.
 PONT MAX TRIB POT III
 COS III VIAM JULIAM
 AUG A FLUMINE TREB
 BIA LVAE VETUSTATE
 INTERCIDERAT SUA
 PECUNIA RESTITUIT

Cette pierre a été transportée aux frais de Monsieur le Chevalier Boileau à la Bibliothèque de la ville de Nice.

A la même distance en descendant par une pente abrupte cette montagne nous remarquâmes dans le temps avec Milord Aberdén une autre colonne miliaire brisée ensevelie dans de gros blocs de pierre; à la même distance de celle-ci on voit une autre colonne miliaire encore en place sur laquelle on lit :

IMP.
 AUGUST. B. IPX
 TRIBUNICIA
 POTESTATE
 DCVII

Un peu plus bas au quartier de Garquie deux autres colonnes gisent à terre et l'on peut lire :

B.

HADRIANUS AUG. MAX TRIB.

POT IX COS III VIAM ÆMILIAM

A FLUMINE RETUBIA QUÆ VE

TUSTATE INTERCEDERAT SUA

PECUNIA RESTITUIT

DCVII

IMP. ANTONINUS

PIUS FELIX AUG.

PONT CURAVIT

DCVIII

(67) Une de ces urnes a été exhumée dans ces dernières années dans la propriété de M. le Baron Verani à Cimiez.

(68) Cette route construite à grands frais passe au village de la Trinité, de Drap, d'Escarène, du Toet, de Sospello, de la Giandola, de Fontan et de Tende, traverse trois cols celui de Braus, de Brouis, et de Tende, d'où l'on descend pour entrer dans le Piémont. Sa construction à travers le défilé de ces montagnes est un prodige de l'art.

(69) Cette route qui facilite un système de communication si utile et si important, est tracée en général sur les bords de la méditerranée, passe une suite de contreforts, et de caps séparés par de nombreuses et profondes vallées, de rivières : elle se prolonge par le col de Montgros en passant par Èze, Turbie, Roquebrune, Menton, Vintemille, Bordighière, Saint Remo, St. Stefano, Port Maurice, Oneille, Dian-Ma-

rine, Cervo, Languiglia, Alassio, Albenga, Borghetto, Loano, Pietra de Borgo, Finale, Noli, Spotorno, Vado, Savone, Albissola, Celle, Varazze, Inurea, Cogoletto, Arenzano, Voltri, Sestri et Gênes; de là elle continue par Nervi, Chiavari, Sestri, Borghetto, Spezia, Sarzane pour entrer dans la Toscane.

(70) Le premier porte le nom de Pont vieux; il est placé entre la maison Foucard de la Roque du côté de la ville, et du Lycée du côté du faubourg. Ce pont porte deux inscriptions qui indiquent sa restauration après des débordements des eaux du torrent. L'autre est celui du Pont neuf ou St. Charles, qui sert de point de communication entre la nouvelle ville et le faubourg de la Croix-de-Marbre.

(71) La première est celle de Ste Réparate dont les actes du douzième siècle font mention: elle devint Cathédrale en 1531. Le plan de cette église en croix latine est très-bien connu; l'architecture intérieure, dit le Guide des étrangers, est fort bien entendue, et la coupole est élevée dans de belles proportions etc. etc.

La seconde paroisse est celle de Saint Jacques ou du Jésus; sa belle façade d'ordre composite et corinthien vient d'être nouvellement construite d'après le plan et sur la direction de Monsieur Icart ingénieur niçois. La troisième est celle de Saint Martin ou Saint Augustin située vers la partie septentrionale du château, son architecture est, dit-on d'un goût byzantin. La quatrième est l'église de St. François de Paule, qui possède le beau tableau de la communion de St. Benoît sorti du pinceau du célèbre Vanloo de Nice; d'autres le croient de l'école Vénétienne fait par Amiconi. La cinquième est celle de Saint Jean Baptiste attenante au Lycée, et la sixième celle de la Conception placée sur le Port.

Les chapelles de la ville sont celles de Sainte Claire, qui fait partie du Couvent des Visitandines, et dont le maître-autel est orné du beau tableau de la Visitation peint par le Chevalier Biscarra de Nice peintre du Roi. La chapelle Saint Bernard occupée maintenant par les Séminaristes, celle de St. Joseph sous la dépendance des Franciscains déchaussés. L'église de la Croix bâtie en l'année 1632, elle a un tableau représentant l'invention de la Croix, et l'on voit au dessus de ce tableau une tête très-remarquable du *Père-Éternel* qu'on dit du pinceau de J.^{an} B.^{te} Vanloo; la chapelle de la Miséricorde en face du milieu du Cours chef-d'œuvre de l'architecte Guarini, vient d'être récemment terminée, sa façade et son intérieur sont d'un très-bel effet architectural, elle a été cédée par la ville aux Pénitents noirs; cette confrérie est chargée de l'administration d'un mont de piété, ses revenus sont distribués en aumône aux pauvres honteux; la chapelle de la Charité attenante à cet Hospice, comme celle de St. Roch à l'hôpital de ce nom. La chapelle de l'Assomption ou Confrérie du Saint Sépulcre située sur la place Victor où l'on voit aussi un tableau de bonne composition, qu'on dit être l'ouvrage de Vanloo; celle de la très-Sainte Trinité appartenant aux Pénitents rouges; la chapelle du château placée à l'entrée du cimetière, enfin deux autres églises commencées une au dessus du Pont vieux sur la droite du Paglion, l'autre sur le Port.

(72) Les paroisses de campagne sont celle de Cimiez sise sur la colline de ce nom et où s'élevait jadis cette ancienne capitale des Alpes Maritimes, elle renferme de petits tableaux d'une fraîcheur admirable peints sur bois par Brea père et fils de Nice. Celle de Saint Barthélemi dont l'église bâtie en 1555 par les RR. PP. Capucins possède

un tableau placé au maître-autel représentant Notre-Dame du mont Philomèle près de Rhodes. La paroisse de St. Pierre d'Arène et celle de Ste Hélène sur la route du Var; celle de Saint Roch, au quartier de Roccabiglière; de S. Étienne dans celui de camp-long; de la Magdeleine au vallon de Magnan; de St. Roman sur la colline de Bellet; de St. Antoine au quartier de Ginessière; de St. Jean à celui de l'Ariane; de St. Sauveur au quartier de Gairaut; les chapelles de campagne sont celle de St. Isidore, St. Augustin, Ste Marguerite au Var; de Saint Pierre et de St. Brancai sur les collines de ces noms; de la Croix au quartier du Ray; de Saint Philippe au quartier de ce nom; de Ste Rosalie sur la colline de Cimiez; de St. Pons où l'on voit plusieurs inscriptions Romaines adhérentes aux murs; de la Vierge des Anges et des âmes du Purgatoire sur le chemin, qui conduit de Nice à Villefranche; de St. Aubert sur les flancs de Montgros etc.

(73) L'une est celle de la ville située sur la place St. Dominique à côté de la caserne. Elle fut reconstruite en 1718 comme l'atteste l'inscription suivante:

D. O. M.

VETERE TURRI AD RADICES ARCIS POSITA
 A GALLIS ET TURCIS OLIM EVERSA.
 ET A CIVIBUS INSTAURATA
 SICILIÆ ET MONTIFER. DUC. PEDEMONT. PRINC.
 NICIÆ COMIT.
 IN AMPLIATA AB IPSO ET ORNATA URBE
 GUBERNANTE ECCELLENTISSIMO D. COMITE
 JOSEPH DE CASELLETTE

DD. DD. GASPAR DE ALBERTIS, FRANC. ARDISSONUS
GUGLIELMUS PROMEUS, ANDRIVONUS ANDREAS
COSS.

ASSES. JAC. CHIANEA COM. S.^{ti} STEPHANI
FELICITER POSUERUNT
ANN. SAL. MDCCXVIII.

L'autre est celle de S. François qui avait naguère un superbe clocher de forme la plus élégante surmonté d'une coupole et d'une croix qui se perdait dans les nuages, à laquelle on vient de donner une forme carrée. La troisième tour est celle relevée par Mr. François Clerici connue dans le huitième siècle sous le nom de *Bellanda*, faisant partie des anciennes fortifications du château de Nice.

(74) La plus belle de ces places est celle, qui porte le nom de Place Victor, elle est de forme quadrangulaire entourée de portiques d'un très-bel effet; on y tient une foire en janvier pour la vente des jouets d'enfants, et ustensiles de ménage, et une autre au mois d'Août pour les chevaux et bêtes de somme. La place de Saint François ou du Palais de Ville est pour la vente des fruits; celle aux herbes dont le marché se renouvelle tous les jours, ainsi que celle commencée devant la Cathédrale; la petite place du Jésus, un autre dite Place Vieille où l'on vend les champignons; la place S. Dominique devant laquelle est la Caserne. Les deux places semi-circulaires au quartier neuf, dont celle du Pont neuf a été nommée place Charles Albert; la place de St. Jean Baptiste qui sert de marché pour la fleur d'orange; la place d'armes qui est la plus grande pour les exercices militaires; celle qu'on va établir en face du Pont neuf

entourée de portiques; et la place, qui vient d'être tracée sur le côté droit de l'embouchure du Paglion.

- (75) C'est le rendez-vous du beau sexe les jours de fête, il est planté en ormeaux, on a commencé à placer de bancs de pierre de chaque côté; vers son milieu il y a un double escalier pour monter sur la terrasse; c'est sur le eours que la musique militaire se fait entendre tous les dimanches après midi.
- (76) Est la plus jolie promenade de Nice, située sur le rivage de la mer, elle fait face au sud, et joint vers l'est, la route du Port, et vers l'occident celle des Boulevarts, qui entourent la ville. En parlant de cette promenade Beaumont dit: *the prospect from hence is Beautiful commanding a noble and extensive view of the sea, Generally Bounded by the horizon; but osten times have i been able to discern Before Sun-Rise, when the atmosphere was undoaded, the mountains of Corsica distant from Nice about two degres towards the est.* La terrasse de Nice deviendra un véritable monument, quand on aura exécuté le projet d'ériger en marbre du pays les statues des grands hommes de Nice, lesquels seront séparés par des colonnes surmontées d'un grand vase en forme d'urne antique.
- (77) Ce port fut construit en 1749 dans l'emplacement de l'ancienne vallée de Limpia, ainsi nommée selon les uns à cause des belles sources d'eaux limpides qui coulent de tout côté, selon les autres ainsi désignée par les Phocéens pour rappeler à leur souvenir un nom chéri de leur mère patrie. Ce port ouvrage de l'art est creusé entre le rocher de l'ancien château, qui le protège des vents d'ouest, d'O. N. O. et

du N. O. et la montagne du Montboron , qui le garantit des vents d'E., de N. E. et d' E. N. E. il est de plus défendu de ceux du sud par deux molles bâtis en grandes pierres calcaires : la localité s'étant prêtée pour la sûreté de ce port. Il serait à désirer qu'on exécutât encore quelques travaux projetés pour le porter à son perfectionnement. La profondeur actuelle de son entrée est de 13 à 14 pieds d'eau, et de 19 à 20 dans son bassin. Le fond est vaseux, mêlé de sable, il est assez spacieux et propre à recevoir toutes sortes de bâtimens de commerce en dessous de deux cents tonneaux.

- (78) Le château de Nice était assis sur un rocher isolé, coupé à pic du côté de la mer et s'abaissait du côté du nord, il était environné de remparts, de hautes murailles flanqué par des grandes demi-lunes et de casemates: son intérieur renfermait des palais, des églises, des places, dont il ne reste plus que des traces et des débris, qui attestent l'importance de cet ancien boulevard, dont à peine on peut reconnaître les formes: ce qui reste de curieux de cette forteresse c'est le puit taillé dans le roc vif, qui descend à 50 mètres et se trouve en dessous du niveau de la mer. La promenade qu'on vient d'y tracer, et qui sera fort belle, lorsque les arbres la couvriront de leur ombrage, et le magnifique panorama qui se développe de tout côté, objet d'admiration de tous les étrangers. Le Niçois est tellement épris d'une situation si remarquable qu'il s'y fait porter après sa mort. Ce rocher fut l'emplacement, que les Phocéens choisirent pour fonder la ville de Nice, et ils commencèrent à la fortifier pour ce mettre à l'abri des Aborigènes et des Liguriens; vers le treizième siècle les Aragonnais augmentèrent les

boulevards; Louis Duc de Savoie les releva, et sous Charles III., ce château devint un des plus forts bastions d'Italie. Louis XIV. humilié par ses défaites antérieures, le fit détruire de fond en comble en 1706.

- (79) Le monument de la Croix-de-marbre fut érigé par les Consuls de Nice en 1568 en mémoire de l'entrevue de François I.^{er} Roi de France, de l'Empereur Charles V., et du Pape Paul III. du dôme qui le couronne, on y lit l'inscription suivante :

HOC SIGNUM CRUCIS DEDICARUNT
 NOB. MELCHIOR MALETUS, MARCUS BALDOINUS
 MANUEL GERBONUS, JACOBUS CUGGIA COSS.
 E. N. DONINUS HONORATUS GRIMALDUS RICHERIUS
 ASSESSOR
 ANNO MDLXVII DIE IV MARTIS

- (80) La porte Victor d'ordre dorique construite en calcaire des hauteurs environnantes porte sur la façade septentrionale l'inscription qui suit :

VICTORIO AMEDEO III.
 PORTA URBEQ. AMPLIATIS
 O. P. Q. N.
 ANN. MDCCLXXXII.

- (81) Cette porte construite sur le dessin de feu Jean Escoffier architecte de la ville, porte l'inscription suivante :

OPT. REG. CAROL. FELIC. ADVENTANTI
 NICÆENSES PORTAM ET CORDA PANDUNT
 EQUITE CAROLO RATTI, LAURENTIO GIOAN,
 IGNATIO BUES COSS.

(82) Sur le piédestal on y a gravé les inscriptions suivantes :

| | |
|---------------|------------|
| à l'est | au midi |
| REGI OPTIMO | LIBERTATIS |
| CAROLO FELICI | MARIS |
| COMMERCIO | VINDICATA |
| PATRONO | |

| | |
|--------------|--------------------|
| au nord | à l'ouest |
| SERVATIS | IN ADVENTU REGIS |
| PORTU | A. MDCCCXXVI |
| IMMUNITATIB. | NICLÆ NEGOCIATORES |
| | D. D. D. |

(83) Cette colonne placée à la Croix-de-marbre, élevée par la Ville en 1823 porte à sa base les quatre inscriptions ci-dessous :

PIUS VII. PONT. MAX.

HOSPES NICÆNSIUM AD TRIDUUM
QUOD FUIT EX V. IN III. ID. FEBRUAR.

ANNO MDCCCXIV.

TOTA URBE PER NOCTEM
LUMINIBUS ULTRO OPPOSITIS

COLUCENTE

MORTALES OMNIUM GENERUM ÆTATUM ORDINUM
IN SINGULAS HORAS UNDIQUE CONFLUENTES

MAJESTATE ASPECTUS SANCTISSIM.

PERPETUIS VOTIS EFFLAGITATA

BEAVIT.

(216)

ANN. MDCCC. V. ID. FEBRUAR.
PIUS VII. PONT. MAX.
ADSECTOR CATHOLIC. NOMINIS
OBSES RELIGIONIS PER QUINQUENNium
QUUM A GALIIS SAVONEN DEDUCERETUR
COLLEGIO PATRUM CANONICOR. NICÆENSium
ET CLERO ET SODALITATIBUS UNIVERSIS
CUNCTAQ. SEDIBUS SUIS PROPE AVULSA CIVITAT.
OBVIAM HUC USQUE PROGRESSIS
CURRUQ. AB HONINIBUS
MILITE NE QUIDQUAM OBNITENTE
CERTATIM PERTRACTO
INTER FAUSTAS CONTINENTESQ. ACCLAMATIONES
NICÆAM INGRESSUS EST

AD REDITUM FAUSTUM FELICEM
PII VII. PONT. MAX.
QUAM ECCLESIA PERDUELLIUM IMMUNITATE
REGNO SPOLIATUM
ATQ. HACSAPELLITIBUS STIPANTIBUS ABDUCTUM
VII. ID. SEXTA A. MDCCIX.
CIVES ADVENÆQ.
VOTIS ET LACRIMIS PROSEQUUTI FUERANT
ORD. POPULUSQ. NICÆENS.
OVANTI GRATULATUS
MONUMENTUM LETITIÆ PUBLICÆ
STATUIT
DEVOTUS SANCTITATI MAJESTATIQ. EJUS.

(217)

EX AUTORITATE REGIS KAROLO FELICIS

NICÆENSES

QUORUM RELIGIONEM ET ERGA SE OBSERVANTIAM

PIUS VII. PONT. MAX.

AMPLISSIMO LITTERARUM TESTIMONIO

HONESTAVIT

MOLITIONE OPERIS ANTE ANNO VIII. DECRETÆ

CURANTIBUS RAIMONDO GARIN COM. A COCCONATO

J. JOSEPH FRANCO, STEPHANO LEVAMISIO COSS.

ANN. MDCCCXXIII.

ALOYSIO SAISI A CASTRONOV. JOSEPH PECOUD

PETRO VERANI COSS.

D. D.

- (84) Cette colonne élevée par le corps des Serruriers est surmontée du chiffre en fer du Roi Charles Félix, elle porte l'inscription suivante :

AL RE

CARLO FELICE

1826.

L'UNIVERSITA'

DEI SERRALGIERI

MASSOT GIOVAN BATT.

MAIFRET TR.^{mo} PP.

- (85) Ce monument honore en même temps et la mémoire de ce bon Prince et la gratitude des Israélites Niçois, on y lit :

(218)

KAROLO FELICI
REGI OPTIMO
ET MARIE CHRISTINÆ
CONJUGI AUGUSTISSIMÆ
PUBLICÆ EXULTATIONIS
OVA NICEA CIVITAS
IN EORUM ADVENTU
ANNO MDCCCXXVI. LABENTE
OVANS ET GRATULANS EOS RECEPIT
ISRAELITES PARTICIPES D. D.
AD PERPETUAM AMORIS ET CONSTANTIS
ERGA TAM BENIGNOS CLEMENTESQUE PRINCIPES
DEVOTIONIS MEMORIAM.

ALLA REAL MAESTA'
DI CARLO FELICE
E DI MARIA CRISTINA
CHE NEL FINE DELL'ANNO 1826
FECERO LIETA
DELLA LORO AUGUSTA PRESENZA
LA CITTA' DI NIZZA.

GL'ISRAELITI PARTECIPI
DEL COMUNE GIUBILO
DEDICARONO QUESTO MONUMENTO
PER MEMORIA PERPETUA
DI COSTANTE DEVOZIONE
VERSO I LORO CLEMENTI SOVRANI

Et la même en hébreu.

- (86) La première connue sous le nom de fontaine Saint Sébastien prend sa source sous la place Victor ; d'où on l'a conduite le long des remparts intérieurs dans la ville. La seconde située dans le Faubourg St. Jean Baptiste jette l'eau sur trois points différents, mais principalement elle tombe d'un groupe de triton de bonne sculpture, qui fut envoyé de Grèce par les Lascaris à Nice. Le Commandeur Arson possesseur des biens de cette famille en a fait un don à la Ville. Il faut espérer que l'Administration Communale ne s'arrêtera pas à ces seules fontaines dans une ville livrée à un climat si doux et sous l'influence d'une chaleur si réverbérée.
- (87) Cet édifice nouvellement construit sur le plan du Chevalier Brunatto Ingénieur, et sous la direction de l'architecte Beruto offre le singulier avantage de présenter deux façades, l'une vers le nord dans la rue St. François de Paule, l'autre vers le sud, de manière, qu'en ouvrant une grande ouverture, pratiquée au fond de la scène, on peut voir la mer des loges et du parterre. Ce théâtre possède encore quelques décorations de Gagliari.
- (88) La façade est d'un beau style et bien ornée sur le premier palier; en montant on voit le buste en marbre de Cathérine Ségurana héroïne Niçoise, qui se distingua pendant le siège de 1543, et qui dans l'assaut donné par les Turcs le 15 Août arracha sur la brèche de Sincaire l'étendard des Musulmans, et fut victime de son courage après avoir si courageusement défendu le drapeau national, qu'elle replanta sur la muraille. Ce trait historique a été chanté par le Chevalier Louis Andrioli de Nice dans un poème en italien intitulé *Segurana*, et a été

peint sur la toile du théâtre par le Chevalier Biscarra, tous les deux Niçois.

Dans la salle du conseil se présente d'abord le portrait de Sa Majesté régnante Charles Albert ayant à sa droite Paul Lascaris grand-maître de Malte, et à sa gauche le Lieutenant du Roi Ignace Thaon Comte De Pralongo; viennent ensuite le Vice-roi Caissotti de Roubion, le Ministre d'état Comte Tonduti De l'Escarène, et le Prince Massena peint par Hersent; lesquels sont accompagnés de trois Gouverneurs Piémontais, le Comte De S. Marsan, les Chevaliers Saluce et D'Osasco: en face de Sa Majesté se trouve le portrait du Pape Pie VII. avec une lettre de S. S. écrite aux Consuls de la ville de Nice et gravée sur marbre. On en lit un'autre du Roi Charles Félix adressée aux Consuls et Conseillers de Nice en date du 26 Mai 1821.

(89) Ce bâtiment déclaré palais royal depuis l'année 1822, offre à la légèreté de sa construction hardie un style simple dans le vestibule, des escaliers spacieux, des grandes salles, des plafonds peints à fresque par Mr. le Chevalier Barberi, et Lanfranco, avec un grand nombre d'appartements.

(90) Le palais du Sénat est situé au bout de la place poissonnière attenant à la chapelle des frères de la très-Sainte Trinité; la salle est bien décorée, et l'on y voit les portraits de S. M. régnante, d'Amé IX. et celui du feu Roi Charles Félix.

(91) La franchise du port de Nice et de Villefranche date du 1.^{er} Janvier 1613; cet édit fut octroyé par le Duc de Savoie Charles Emanuel I.^{er} qui accorda d'autres privilèges et l'exemption de tout droit sur les marchandises à l'entrée comme à la sortie, seulement le droit d'un pour

cent de transit pour celles qui auraient traversé les états. Pendant l'invasion des Français, il fut supprimé, mais à l'époque de 1814, dit le guide des étrangers à Nice, le rétablissement du port franc fut considéré comme un ample dédommagement des droits énormes, que nos produits et surtout nos huiles payèrent dès-lors en entrant en France.

- (92) Cet hôpital fondé par Pierre évêque de Nice en 1135 est administré par le corps de la ville, qui supplée en cas de besoin aux frais d'entretien, lorsque ses revenus sont insuffisants: on peut y faire jusqu'à 85 lits, et les malades y sont reçus et soignés par huit Sœurs de Charité.
- (93) L'hôpital de la Croix est administré par les membres de cette Confrérie avec un zèle souvent digne d'éloge: il y a 35 lits, dont quelques-uns sont réservés pour recevoir les malades honnêtes que quelques personnes ont droit de faire admettre en vertu de legs faits à cet établissement par leurs ancêtres.
- (94) Ce conseil établi d'un tems immémorial fut confirmé par Amé VII. et la Duchesse Blanche: il était composé de quatre Syndics, d'un Assesseur, de quatre ex-Consuls, et de quatre Défenseurs des privilèges de la ville; tous les Conseillers devaient être *originaires et natifs de Nice*. Parmi les prérogatives que Nice possédait, elle avait celle d'élire ses Magistrats Principaux, qu'on a conservé jusqu'en 1832.
- (95) Les officiers de Regarderie sont ceux, qui exercent la petite police, font exécuter les statuts que la ville se donna en 1577. Les amendes et les confiscations dont ils frappent les délinquents sont au profit des pauvres, des hôpitaux et de la Commune. Cette juridiction jadis exercée

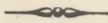
- par les quatre classes des citoyens est maintenant seule dans les mains de la Noblesse laquelle en retire une petite gratification annuelle.
- (96) La Société Typographique est située rue du Gouvernement N.^o 12, en face de celle de Sainte Réparate; elle tient une grande imprimerie, une autre en taille-douce et lithographie, une librairie d'un choix parfait pour vente et abonnement, des fournitures de bureaux, crayons, couleurs, pinceaux, toiles à peindre, gravures, lithographies, et images, album à dessin, les vues des environs de Nice, les panoramas, et toutes sortes de papiers des meilleures fabriques d'Europe.
- (97) C'est aux Maures, aux quels on doit l'usage dans ces contrées du noria pour arroser les jardins.
- (98) Le pied qui existe au quartier de Beaulieu a 12 mètres de circonférence à sa base et 4 mètres environ vers sa bifurcation, sa branche principale est de 2 mètres.
- (99) Arbuste dont on cultive plusieurs variétés.
- (100) Dans la plaine de Nice il tombe rarement de la neige, tandis que les hauteurs, qui l'entourent en sont couvertes de tems en tems: la neige tombe le plus souvent mêlée avec l'eau et elle fond en touchant la terre, où elle s'évapore, quand l'air est sec.
- (101) Plin. L. 3.
- (102) Alban. Beaumont Travels 87.
- (103) Circius ainsi nommé par Aulugèle: son nom dérive du mot celtique *cyrcl* cercle, parce que ce vent est si fort, qu'il forme des cercles, des trombes de poussière, renverse des charriots,

et tout ce qui se trouve dans le tourbillon de son impulsion; Auguste pour arrêter ses ravages dans la provence lui fit dédier un temple.

- (104) Ce mot prend son origine du vent sciron des Athéniens parce que il soufflait dans l'Attique de la roche scironnière, au lieu même où Thésée avait défait le brigand Sciron.
- (105) Pour de plus amples détails voyez (Résultat des observations Météorologiques faites à Nice dans le premier volume de l'histoire naturelle des principales productions méridionales de l'Europe p. 205).
- (106) La température de cette fontaine est pendant l'été comme 1 à 15 1/2 d'après mes observations, l'eau qu'on voit soudre avec force a un goût terreux quoiqu'elle soit très-limpide.
- (107) La vue du château de St. André est une des plus pittoresques de celles dessinées et publiées par Mr. De Louv.
- (108) Cette cascade est très-bien rendue dans la vignette, que Beaumont en a donné dans son ouvrage.
- (109) Un célèbre personnage, dont le nom est connu de toute l'Europe, était frappé d'admiration toutes les fois, que ce vallon se présentait à sa mémoire, il en parlait, dit-on, toujours avec enthousiasme comme d'une merveille des environs de Nice.

FIN.

TABLE
DES MATIÈRES CONTENUES
DANS CE VOLUME.



Aspect des Alpes Maritimes pag. 1

CHAPITRE PREMIER

| | |
|--|----|
| <i>Notices sur l'histoire civile</i> | 3 |
| <i>Nice</i> | 18 |
| <i>Population</i> | 28 |
| <i>Mœurs</i> | 30 |
| <i>Caractères</i> | 31 |
| <i>Constitution physique.</i> | 32 |
| <i>Nourriture</i> | 33 |
| <i>Habillemens</i> | 34 |
| <i>Maladies.</i> | 38 |
| <i>Langage</i> | 40 |
| <i>Concert dei Passeron.</i> | 46 |
| <i>Description du festin de Cimiez</i> | 49 |
| <i>Amusements.</i> | 50 |
| <i>Religion</i> | 51 |
| <i>Hommes illustres</i> | 53 |
| <i>Archéologie</i> | 65 |
| <i>Monumens du moyen âge</i> | 73 |

| | |
|---------------------------------------|---------|
| <i>Monumens modernes</i> | pag. 74 |
| <i>Autorités</i> | 76 |
| <i>Instruction publique</i> | 79 |

CHAPITRE SECOND

| | |
|---|-----|
| <i>Notices sur l'histoire naturelle</i> | 81 |
| <i>Êtres organisés</i> | id. |
| <i>Quadrupèdes et cétacés</i> | 82 |
| <i>Oiseaux</i> | id. |
| <i>Reptiles</i> | 83 |
| <i>Poissons</i> | 84 |
| <i>Mollusques</i> | 89 |
| <i>Annélides</i> | 93 |
| <i>Crustacés etc.</i> | id. |
| <i>Végétaux</i> | 103 |
| <i>Êtres inorganiques</i> | 122 |

CHAPITRE TROISIÈME

| | |
|-------------------------|-----|
| <i>Climat</i> | 134 |
|-------------------------|-----|

CHAPITRE QUATRIÈME

| | |
|--------------------------------------|-----|
| <i>Commerce, Industrie</i> | 146 |
|--------------------------------------|-----|

CHAPITRE CINQUIÈME

VALLONS

| | |
|---------------------------------------|-----|
| <i>Var</i> | 159 |
| <i>Château de St. André</i> | 163 |
| <i>Vallon obscur</i> | 166 |
| <i>Vallon de la Mantega</i> | 167 |
| <i>Vallon de Magnan</i> | 168 |
| <i>Torrent Paillon</i> | 169 |

FONTAINES

| | |
|--------------------------------------|----------|
| <i>De la Ville.</i> | pag. 171 |
| <i>De Limpia.</i> | id. |
| <i>Dei Peirou.</i> | id. |
| <i>De Saint Sébastien.</i> | 172 |
| <i>De l'Eau Fraîche.</i> | id. |
| <i>Fontaine Chaude.</i> | 173 |
| <i>De Mouraiglia.</i> | id. |
| <i>Fontaine Sainte.</i> | 174 |
| <i>De la Disette.</i> | id. |
| <i>Du Temple.</i> | id. |

CAVERNES

| | |
|----------------------------------|-----|
| <i>De Châteauneuf.</i> | 176 |
| <i>De Falicon.</i> | 177 |
| <i>Du Lazaret.</i> | id. |

CHAPITRE SIXIÈME**QUARTIERS, ROUTES, CHEMINS**

| | |
|---|----------|
| <i>De Villefranche et Riquiez.</i> | pag. 178 |
| <i>De Roccabiglière et du Surgentin.</i> | 179 |
| <i>De Turin et de Gènes.</i> | id. |
| <i>De l'Abadie et de l'Ariane.</i> | 180 |
| <i>Du Var et du Comté central.</i> | 181 |
| <i>De Cimiez et de Rimiez.</i> | id. |
| <i>De Fuont cauda e de Brancolar.</i> | 182 |
| <i>Du Ray et de la Serena.</i> | id. |
| <i>De Gairaut et du Vallon de Saint Pons.</i> | id. |

(228)

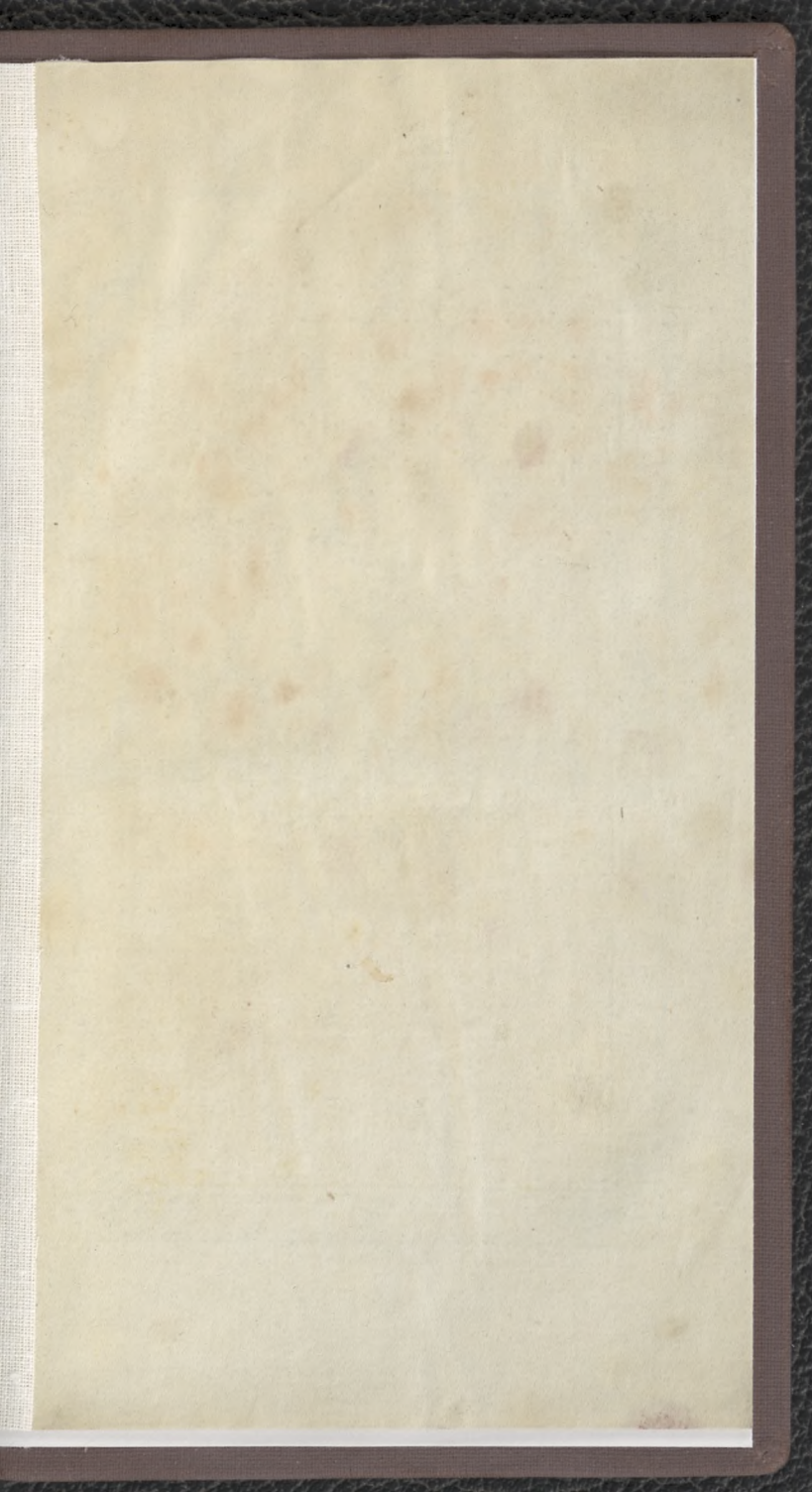
| | |
|--|----------|
| <i>De S. Barthélemi et de S. Pancrace (Brancai)</i> | pag. 183 |
| <i>De Camplong et de Carabassel</i> | 184 |
| <i>De Saint Étienne et de Saint Pierre</i> | 185 |
| <i>De Pessicart et de la Buffa</i> | id. |
| <i>De Magnan et de Bellet</i> | 187 |
| <i>De Fabron et de Terron</i> | id. |
| <i>De Genestière et de l'Arénas</i> | 188 |
| <i>De Sainte Marguerite et de Saint Augustin</i> | id. |

CHAPITRE DERNIER

| | |
|---|-----|
| <i>Valeur des Poids et Mesures de Nice avec ceux de Marseille</i> | 189 |
| <i>Départ et arrivée des Courriers, Piétons, Di- ligences etc.</i> | 192 |
| <i>Notes</i> | 195 |

FIN.







Biblioteka Narodowa
Warszawa



30001005133873